

UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE

Filozofická fakulta
Ústav románských studií

DIPLOMOVÁ PRÁCE

Pavla Nikolovová

Pierre Roland François Butet a jeho
Léxicologie latine et française

Pierre Roland François Butet and his
Léxicologie latine et française

Praha, 2009

vedoucí práce: PhDr. Jaroslav Štichauer

Poděkování

Ráda bych poděkovala svému školiteli panu PhDr. Jaroslavu Štichauerovi za inspirativní vedení této práce, za ochotu, se kterou mi poskytoval rady i studijní literaturu, a především za to, že jsem díky němu měla možnost seznámit se s tak zajímavým tématem, jakým je jazykověda 18. století.

Čestné prohlášení

Prohlašuji, že jsem tuto diplomovou práci vypracovala samostatně a výhradně s použitím citovaných pramenů, literatury a dalších odborných zdrojů.

V Praze dne 31. 8. 2009

.....
Pavla Nikolovová

Abstrakt: V této práci analyzuji lexikologický systém navržený P. R. F. Butetem v roce 1801. Mým hlavním cílem je vysvětlit, jakým způsobem Buteta inspiruje rozvoj přírodních věd jeho doby a poukázat na originalitu a modernost jeho metody. Představuji Butetovo dílo v jeho filozofickém, vědeckém a lexikologickém kontextu, popisuji jeho teoretická východiska a shrnuji a komentuji jeho hlavní závěry. Z tohoto pohledu objasňuji analogii s Lavoisierovým systémem chemického názvosloví a rozebírám příčiny této neobvyklé inspirace stejně jako její důsledky. Při porovnání Butetova lexikologického systému s moderní lingvistickou teorií ukazují podobnosti, které lze nalézt mezi oběma přístupy, a vysvětlují případné rozdíly. Mé závěry dokazují, že analytické nástroje, které Butet objevil pro účely svého zkoumání, jsou v zásadě shodné s těmi, které používá moderní lingvistika, přestože jsou uvedeny pod jiným názvem.

Klíčová slova: Butet de la Sarthe, Ideologové, lexikologie 18. století, lexikologická klasifikace

Abstract: In this work, I analyze the system of lexicology proposed by P. R. F. Butet in 1801. My main goals are to explain the inspiration Butet found in the progress of natural sciences at his time and to point out the originality and modernity of his method. I present Butet's study in its philosophic, scientific and linguistic context; I describe its theoretic background and summarize and comment its main conclusions. In this perspective, I highlight the analogy with Lavoisier's system of chemistry and discuss the reasons for such an unusual inspiration, as well as its consequences. I compare Butet's lexicological system to the modern linguistic theory, showing the similarities which can be found between the two approaches and explaining the differences. My conclusion prove that the analytic tools which Butet invented for the purpose of his study are in principle the same as those used in modern linguistic, although they are introduced under a different name.

Key words: Butet de la Sarthe, Ideologues, 18th century lexicology, lexicological classification

Résumé: Dans ce travail, j'étudie le système de lexicologie proposé par P. R. F. Butet en 1801. Mon objectif est d'expliquer l'inspiration que Butet a puisé dans le progrès des sciences naturelles de son époque et de montrer l'originalité et la modernité de sa méthode. Je présente l'oeuvre de Butet dans le contexte philosophique, scientifique et linguistique de son temps; je décris ses fondements théoriques et je résume et commente ses conclusions principales. Sous cette perspective, je souligne l'analogie avec le système de chimie de Lavoisier et j'examine les motifs de cette inspiration inhabituelle et ses conséquences. Je compare le système lexicologique de Butet à la théorie linguistique moderne en exposant les point communs des deux approches et en expliquant les différences. Ma conclusion prouve que les outils analytiques que Butet a inventés pour ses études sont en principe les mêmes que ceux de la linguistique moderne, bien qu'ils soient présentés sous un nom différent.

Mots clé: Butet de la Sarthe, Idéologie, lexikologie du XVIII^e siècle, la classification lexicologique

Table des matières

1	Introduction.....	5
2	Contexte philosophique.....	7
2.1	René Descartes (1596-1650).....	7
2.2	John Locke (1632-1704).....	8
2.3	Les Lumières.....	9
2.4	Etienne Bonnot de Condillac (1714 – 1780).....	10
2.5	Les Idéologues.....	16
3	Contexte scientifique.....	20
4	Contexte linguistique.....	24
4.1	Le concept du signe.....	24
4.2	Les études de la dérivation lexicale.....	29
4.3	La nomenclature et la néologie.....	32
5	Théorie lexicologique de Butet.....	38
5.1	Les sources d'inspiration.....	38
5.2	Les approches méthodologiques.....	42
5.3	Les concepts de base.....	45
6	Système lexicologique de Butet.....	48
6.1	Les constructions radicales.....	51
6.2	Les constructions prépositives.....	56
6.3	Les constructions postpositives.....	60
7	Butet et la lexicologie moderne.....	68
8	Conclusion.....	73

La grammaire, il est vrai, est une science immense. Si l'on vouloit ne laisser échapper aucune des vérités grammaticales, il faudrait se livrer à des recherches vraiment effrayantes: mais c'est le sort de toutes les branches de nos connaissances. Il n'y en a pas une, même la plus futile, qui ne soit réellement inépuisable, et qui n'offre toujours un plus grand nombre de combinaisons nouvelles à examiner, à mesure qu'on l'approfondit davantage. (Tracy 1803: 16)

1 Introduction

Dans l'introduction à son essai *Cartesian Linguistics*, Noam Chomsky montre un aspect intéressant de la linguistique moderne:

Modern linguistics [...] has self-consciously dissociated itself from traditional linguistic theory and has attempted to construct a theory of language in an entirely new and independent way. The contributions to linguistic theory of an earlier European tradition have in general been of little interest to professional linguists, who have occupied themselves with quite different topics within an intellectual framework that is not receptive to the problems that gave rise to earlier linguistic study or the insights that it achieved ; and these contributions are by now largely unknown or regarded with unconcealed contempt. (Chomsky 1966: 1)

Il est vrai que dans la tradition universitaire moderne, les étudiants en linguistique rencontrent rarement des travaux qui soient antérieurs aux *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Ceci donne l'impression comme si la linguistique était une invention du XX^e siècle, ou du moins comme si toutes les analyses antérieures ne méritaient pas qu'on leur porte l'attention. Bien sûr, les études de la linguistique historique existent, mais trop souvent elles traitent les ouvrages qu'elles examinent seulement comme les objets à analyser et trop rarement comme une possible source d'inspiration.

Dans ce travail, je vais parler d'un ouvrage linguistique historique qui est presque oublié de nos jours. Il s'agit de *Lexicologie latine et française*, écrite par Pierre Roland François Butet de la Sarthe et publié en 1801.

P. R. F. Butet (1769-1825) était professeur de physique avec formation en mathématiques et en médecine. En 1801, il était directeur de l'Ecole polytechnique, qu'il avait fondée lui-même et dont le but était de préparer les élèves pour l'Ecole polytechnique. A l'usage de ses élèves, il a composé un manuel où il « examine la possibilité d'un Système de Lexicologie [...] et la nécessité de son existence » (Dougnac 1982: 69) en analysant les langues latine et française. Or, cet ouvrage dépasse largement l'objectif didactique qui est sa première motivation. Les thèses que Butet y présente sont reconnues par ses contemporains et elles influencent de manière importante la linguistique de son époque. L'analyse qu'il y propose est très méthodique et consciencieuse et son approche à la problématique du lexique, donnée certainement par sa formation, est très originale, car il traite les langues à la manière des sciences naturelles. Cependant, ce n'est ni l'originalité de l'inspiration de Butet ni le caractère minutieux de son analyse qui fait que sa *Lexicologie* mérite notre attention. S'il vaut la peine d'étudier cet ouvrage extraordinaire, c'est surtout pour la modernité des conclusions auxquelles Butet y arrive, en dépit des outils linguistiques relativement limités qu'il a à sa disposition en 1801.

Dans mon travail, je vais analyser la *Lexicologie* de Butet, en la situant dans le contexte de son époque, mais aussi en examinant sa relation aux théories linguistiques modernes. Puisqu'il s'agit d'un ouvrage à la limite de la philosophie, de la linguistique et des sciences naturelles, je vais d'abord parler du contexte philosophique, scientifique et linguistique du XVIII^e siècle. Dans la seconde partie de mon travail, je vais décrire l'ouvrage lui-même: je vais expliciter les

principes théoriques et méthodologiques que Butet établit comme point de départ de son analyse et je vais résumer les résultats auxquels il arrive. Dans la dernière partie, je vais souligner les points communs que la théorie de Butet partage avec la théorie de la lexicologie moderne.

Mon but est alors de prouver que c'est à tort que l'histoire a oublié le nom de Butet, qui a été un grand esprit de son époque. Quoiqu'il n'ait pas pu s'appuyer sur une théorie linguistique proprement dite, il a saisi les principes mêmes du fonctionnement du langage et il les a décrits de manière très systématique. En effectuant son analyse, il a découvert des concepts linguistiques qui servent de base à nos analyses modernes, quoiqu'il les ait présentés sous un nom différent. Et surtout, il a fixé la méthodologie scientifique de la lexicologie, dont il peut être à juste titre considéré comme fondateur.

2 Contexte philosophique

Quoique ce travail vise un sujet linguistique, il est impossible de le traiter sans définir d'abord le contexte philosophique de l'époque. En effet, en ce qui concerne le XVIII^e siècle, les considérations linguistiques sont inséparables des réflexions philosophiques, et, à mon avis, il serait vraiment difficile d'en délimiter la linguistique comme une science à part. C'est aussi pourquoi je préfère de désigner les auteurs dont je parle comme « philosophes du langage » plutôt que « linguistes ».

Le philosophe du langage auquel je consacre ce travail, Pierre Roland François Butet, appartient au courant philosophique des Idéologues, un groupe très hétérogène dont les théories ont influencé le climat intellectuel français au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Comme les Idéologues s'inspirent très étroitement de la philosophie de l'abbé de Condillac, je vais décrire surtout celle-ci, en la situant dans le cadre du siècle des Lumières. Mais, avant de l'aborder, je vais parler de deux courants philosophiques qui sont aussi très importants pour la compréhension des théories de Butet, bien qu'elles soient plus anciennes et que leur impact soit plutôt général que concret : à savoir de la philosophie de Descartes et de Locke.

2.1 René Descartes (1596-1650)

Il semble presque simpliste de dériver tout le développement important dans la philosophie et dans la science du XVIII^e siècle des théories de Descartes, mais on ne peut pas nier le fait que ce philosophe est vraiment le fondateur de la méthode moderne. Quoique les Idéologues s'opposent aux certains postulats de Descartes, l'influence de la méthode cartésienne sur leur travail est manifeste. Leur penchant pour l'empirisme, leur approche presque mécanique envers le langage, leur insistance sur l'analyse, leur détermination de n'accepter que ce qui peut être prouvé par une suite d'opérations logiques partant des vérités évidentes, tout cela indique l'héritage du cartésianisme.

De toute façon, la logique basée sur la philosophie de Descartes n'a pas ouvert la voie seulement aux réflexions des Idéologues, mais elle a permis l'éclosion spectaculaire de la science moderne au XVIII^e siècle en général. Je vais parler de l'état de la science à cet époque plus tard, ici, je ne veux que souligner ce lien méthodologique remontant au cartésianisme qui rapproche les théories linguistiques et philosophiques des Idéologues (et de Butet en particulier) aux théories développées parallèlement au sein des sciences naturelles. L'admiration des Idéologues pour la science naturelle de leur temps, et particulièrement pour la chimie de Lavoisier, qui « a donné un des plus grands exemples d'application de la méthode cartésienne d'investigation scientifique » (Duras 1957: 886), est parlante.

Or, ce n'est pas seulement la méthode cartésienne qui est importante pour les considérations linguistiques du XVIII^e siècle. Il faut mentionner aussi le rôle du « dualisme cartésien », sans lequel ces considérations auraient été beaucoup moins riches. Comme je vais l'expliquer plus tard dans le chapitre consacré à la notion du signe, l'unité de base des réflexions sur le langage au XVIII^e siècle est le signe linguistique. Au contraire du signe linguistique tel que nous le considérons aujourd'hui, c'est à dire selon le paradigme binaire de Saussure, le signe linguistique du XVIII^e siècle est une structure ternaire, qui unit *la chose* (l'objet dont on parle), *l'idée* (représentation mentale de cet objet) et *le son* (réalisation phonique du mot désignant cet objet). Un tel point de vue a une longue tradition dans la philosophie du langage occidentale, c'est déjà Aristote qui mentionne cette « triade sémiotique » et la philosophie du langage médiévale

maintient cette tradition. En effet, ce n'est que Saussure qui définira le signe linguistique comme une structure binaire (*signifiant* versus *signifié*); la philosophie postcartésienne ne redéfinit pas le schème ternaire.

Pourtant, on doit dire que grâce à la philosophie de Descartes, le point de vue sur le signe linguistique diffère substantiellement entre la tradition antique et médiévale d'un côté et la philosophie postcartésienne de l'autre. La philosophie antique perçoit une relation étroite entre la chose et l'idée, ce qui « limite considérablement la portée des considérations sémiologiques antiques et médiévales en ce qui concerne le langage » (Auroux 2004: 87). Ce n'est que Descartes qui introduit définitivement le stricte dualisme de l'esprit (*res cogitans*) et de la matière (*res extensa*), postulant ainsi que l'idée et la chose sont deux phénomènes principalement différents. Une telle vision permet de construire une nouvelle logique, qui comprend les idées comme indépendantes du monde matériel et qui leur attribue leur propres règles opératoires. Ceci mène à ce qu'Auroux appelle « la digitalisation de l'esprit », c'est à dire l'indépendance des processus intellectuels de l'analogie matérielle. Puisque pour les philosophes du XVIII^e siècle le langage et la pensée sont inséparables, l'indépendance de la pensée est équivalente à l'indépendance du langage et elle permet des considérations ontologiques sur le langage beaucoup plus raffinées que celle proposées par la tradition antique et médiévale.

Malgré l'importance de ces deux aspects de la philosophie cartésienne – la méthode et le dualisme - il faut dire que les auteurs du XVIII^e siècle s'opposent à la philosophie de Descartes en général. Surtout, ils refusent d'admettre la théorie cartésienne des idées innées. Pour eux, l'esprit de l'homme à sa naissance est une table rase et toutes ses idées et ses connaissances ne sont admises qu'au cours de sa vie par l'expérience. Ce point de vue est bien-sûr inspiré par les théories du philosophe anglais John Locke, auquel je voudrais consacrer quelques paragraphes.

2.2 John Locke (1632-1704)

L'exposition complexe de la philosophie de John Locke se trouve dans son *Essai sur l'entendement humain*. Il y explique sa vision de l'esprit humain comme « tabula rasa » qui se remplit progressivement au cours de sa vie par des idées. La théorie des idées présentée par Locke est assez complexe, pour nous il suffit de mentionner que selon lui, ces idées viennent de deux sources majeures, la sensation et la réflexion, et elles sont soit simples soit composées. Elles sont des représentations mentales que l'homme s'est fait au cours de sa vie des objets et des entités réels. Dans la communication entre les individus, ces idées sont représentées par les mots. Aussi, ces idées correspondent aux objets et aux entités du monde, et c'est la consistance de cette correspondance qui constitue le vrai savoir. Nous reconnaissons ici alors une structure ternaire son-idée-objet que nous avons déjà mentionnée et dont nous allons parler encore en détail dans le chapitre consacré au signe linguistique.

Cette structure sert d'abord à la communication entre les individus, qui peuvent ainsi s'échanger des idées. Or, il y a encore bien plus – la langue ne sert pas seulement à la communication, elle est aussi une condition nécessaire pour l'instruction, le raisonnement et le savoir en général. Dans le troisième chapitre de son *Essai*, Locke dit:

... nature, even in the naming of things, unawares suggested to men the originals and principles of all their knowledge: whilst, to give names that might make known to others any operations they felt in themselves, or any other ideas that came not under their senses, they were fain to borrow words from ordinary known ideas of sensation, by that means to made others the more easily to conceive those operations they experimented in themselves, which made no outward sensible appearances; and then, when they had known and agreed names to signify those internal operations of their own minds, they were sufficiently furnished to make known by

words all their other ideas; since they could consist of nothing but either of outward sensible perceptions, or of the inward operations of their minds about them; we having, as has been proved, no ideas at all, but what originally come either from sensible objects without, or what we feel within ourselves, from the inward workings of our own spirits, of which we are conscious to ourselves within. (Locke 1947: 202)

Dans ce passage, Locke dit clairement que le processus de représenter ses idées par les mots pour les communiquer à autrui structure la réflexion interne de l'individu, qui est, après la sensation, le deuxième outil d'acquisitions des connaissances. Nous pouvons y voir alors l'inspiration majeure pour les théories de Condillac et des Idéologues, pour lesquels la langue est surtout un outil analytique qui permet de structurer la pensée.

Or, avant de procéder à la présentation de ces théories, il faut encore compléter l'image du contexte philosophique du XVIII^e siècle, en le caractérisant comme le siècle des Lumières.

2.3 Les Lumières

Il semble presque absurde de vouloir caractériser en quelques paragraphes une époque aussi riche que n'est le siècle des Lumières. Mais de l'autre côté, il est également absurde de vouloir parler de la philosophie de la fin du XVIII^e siècle sans mentionner le contexte des Lumières et son impact sur les esprits de cette époque.

Le siècle des Lumières substitue « à la croyance le doute, à la discipline la liberté, à la hiérarchie l'égalité, à l'affirmation des devoirs la revendication des droits, à l'ordre et à la stabilité l'universel remuement des principes et des hommes : d'un mot, au *siècle de la raison*, au *siècle des lumières*, ce n'est plus Dieu mais l'homme qui est tenu pour la mesure des choses » (Chevalier 1961: 416). La métaphysique cartésienne est rejetée, le Dieu n'est plus la cause unique et suprême des phénomènes que l'on observe dans ce monde et cette volonté d'émanciper le savoir et la raison humaine du Dieu est une des bases de la science moderne. Comme Jacques Chevalier le dit, « en dépit de leur indigence philosophique, ou, peut-être, en raison de cette indigence même, les philosophes du XVIII^e siècle ont frayé la voie à quelques-unes des idées dominantes dont, à tort ou à la raison, notre âge se glorifie » (Chevalier 1961: 449). Pour donner un exemple du domaine linguistique, une des conséquences de cette émancipation du Dieu est le rejet de la théorie cartésienne des idées innées (autrement dit données à l'homme à sa naissance par le Dieu) par lequel Locke, Condillac et d'autres ouvrent la voie à une nouvelle approche envers la problématique de la cognition et du savoir, et par conséquent aussi du langage.

En général, le siècle des Lumières met l'accent sur la nature et sur l'homme comme la partie la plus importante de cette nature. Ce qui fait la place de l'homme dans la nature aussi spéciale, c'est sa capacité d'user la raison, la force motrice du progrès de l'humanité. Le progrès est essentiel, surtout le progrès de la science, qui n'est pas l'activité marginale de quelque académiciens, mais qui fascine tous les esprits éclairés de cette époque. On voit une grande accumulation des activités mentales, les philosophes s'intéressent aux sciences naturelles, les mathématiciens, les physiciens et les chimistes de l'époque se consacrent aux réflexions philosophiques. Or, il n'est pas surprenant que la philosophie et la science s'enrichissent mutuellement, comme c'est le cas, entre autres, de la *Léxicologie* de P. R. F. Butet.

De même, il y a le souci non seulement d'accumuler le savoir dans les salons et les sociétés savantes de l'époque, mais aussi de le divulguer parmi un public plus large. De ce souci naît le grand projet de l'Encyclopédie de Diderot. Il est accompagné par une confiance en esprit humain et en sa rationalité, en possibilité de le cultiver par l'éducation, un aspect qui sera extrêmement important pour les Idéologues.

Evidemment, le siècle des Lumières n'est pas homogène sur le plan philosophique. Les

différents auteurs proposent de différentes théories et contribuent ainsi à la richesse intellectuelle de cette époque. Les quelques caractéristiques que je viens de formuler sont trop générales pour faire découvrir les courants philosophiques du XVIII^e siècle en profondeur. C'est pourquoi maintenant je vais m'orienter de plus près sur un des auteurs des Lumières dont l'influence sur les Idéologues est vraiment crucial – l'abbé de Condillac.

2.4 Etienne Bonnot de Condillac (1714 – 1780)

Le phénomène qui est au cœur de toutes les réflexions de Condillac, c'est « l'entendement humain », c'est à dire la façon de penser et d'apprendre, de concevoir et de représenter des idées. Son point de départ est le refus de la théorie cartésienne des idées innées et l'inspiration par Locke qui postule que les idées s'acquièrent par la sensation et la réflexion. Condillac s'intéresse surtout à l'origine des idées et à la formation de l'esprit humain. Selon lui, cette formation s'opère par une méthode analytique que chaque être humain maîtrise naturellement.

Cette méthode analytique permet de former la masse indistincte des perceptions que l'on acquiert par les sens et d'en dégager des idées distinctes. Ces idées distinctes sont représentées par les mots, qui sont les seuls moyens de délimiter assez clairement les pensées qui auraient été confuses autrement. C'est pourquoi la méthode analytique de formation de l'esprit se confond avec le langage et c'est aussi pourquoi le langage est un des thèmes centraux de la théorie de Condillac, ce qui en fait un des philosophes qui ont contribué le plus aux considérations linguistiques au XVIII^e siècle et au-delà.

En ce qui concerne la théorie de l'acquisition des idées, Condillac suit de près la philosophie de Locke, c'est-à-dire il s'oppose rigoureusement à la théorie cartésienne des idées innées. Il postule que toutes les idées sont acquises à travers la sensation, c'est-à-dire perçues par les sens, et ensuite structurées par l'analyse psychologique. Il prouve ce point en remarquant que les hommes atteignent de différents degrés de connaissances:

[...] sous quelque point de vue que l'on considère les idées, aucune ne sauroit être innée. S'il est vrai qu'elles sont toutes dans nos sensations, il n'est pas moins vrai qu'elles n'y sont pas pour nous encore, lorsque nous n'avons pas su les observer; & voilà ce qui fait que le sçavant & l'ignorant ne se ressemblent pas par les idées, quoiqu'ayant la même organisation, ils se ressemblent par la manière de sentir. Ils sont nés tous deux avec les mêmes sensations, comme avec la même ignorance; mais l'un a plus analysé que l'autre. Or, si c'est l'analyse qui donne les idées, elles sont acquises, puisque l'analyse s'apprend elle-même. Il n'y a donc point d'idées innées. (Condillac 1753: 94)

Condillac dit ici que les idées proviennent d'une analyse mentale de ce que nos sens observent, et puisque la capacité d'analyser n'est pas une faculté innée mais qu'elle « s'apprend elle-même », nous ne pouvons pas considérer les idées comme innées mais nous devons les prendre pour acquises. Ce qui est inné, c'est l'organisation physique des êtres humains, c'est à dire leur capacité de percevoir. Sur le plan psychologique, chaque homme est « ignorant » à sa naissance, une table rase dont la structure ne commencera à se tracer qu'avec le temps et l'expérience, selon la méthode analytique qu'il apprend avec plus ou moins de succès.

En ce qui concerne cette méthode analytique, elle est naturelle à l'homme. Comme tous les philosophes de son époque, Condillac a une grande confiance dans la nature. A priori, tout ce qui est naturel est bon, l'organisation donnée par la nature est parfaite et si la nature nous donne un exemple, il vaut toujours le suivre. En ce qui concerne la méthode analytique de structuration de la pensée humaine, l'exemple qui nous est donné par la nature est celui des petits enfants et de leur manière de faire la connaissance du monde.

Selon Condillac, les enfants commencent par percevoir les idées simples et concrètes qui

correspondent aux objets concrets du monde réel. En comparant ces idées entre elles, les enfants sont capables de repérer leurs traits communs et ils établissent ainsi par un processus de généralisation les idées abstraites. Par exemple, lorsque l'enfant observe de différents arbres (un cerisier, un pommier, un pêcher), il les considère comme des idées distinctes, chaque arbre concret correspondant à une idée concrète. Progressivement, en ayant la possibilité d'observer plusieurs arbres de même espèce (différents cerisiers), il commence à discerner les traits qui les distinguent des autres espèces. Ainsi, l'enfant se forme l'idée de cerisier qui n'est plus un seul objet concret, mais qui est une représentation mentale de plusieurs objets de mêmes caractéristiques – c'est-à-dire une idée. De même manière, l'enfant peut se former l'idée plus générale de l'arbre, en comparant de différents arbres aux autres plantes etc. Au cours de ce processus de généralisation, l'enfant se rend compte aussi des caractéristiques qui lui permettent d'opérer cette généralisation, c'est-à-dire des idées abstraites de grandeur, de couleur, de texture et d'autres, qui n'existent pas concrètement mais qui sont des outils nécessaires pour examiner les objets concrets.

C'est ainsi que la pensée humaine se structure selon le processus naturel de l'analyse des idées concrètes, perçues par les sens, qui mène aux idées abstraites saisies sur le plan psychologique:

Nos idées commencent donc par être individuelles, pour devenir tout-à-coup aussi générales qu'il est possible; & nous les distribuons ensuite dans différentes classes qu'autant que nous sentons le besoin de les distinguer. Voilà l'ordre de leur génération. (Condillac 1753: 32)

Puisque ce sont les idées abstraites dont les combinaisons forment en effet les idées concrètes (comme les idées abstraites d'arbre, de grandeur, de couleur des fruits et de forme des feuilles se combinent pour donner l'idée de cerisier), Condillac dénote aussi les idées abstraites comme les « idées simples » et les idées concrètes comme les « idées composées ». L'analyse que l'esprit humain opère consiste alors en décomposition des idées composées qui a pour but de dégager les idées simples, et ensuite en recombinaison de ces idées simples pour une meilleure compréhension de l'idée composée.

Cette meilleure compréhension est donnée par le fait que l'esprit humain, en décomposant les idées complexes en idées générales, se forme pour soi même un système de classes dans lesquelles il catégorise ces idées. On pourrait dire que l'homme met de l'ordre dans la masse confuse des idées qui lui viennent à l'esprit. Selon Condillac, l'homme ressent naturellement le besoin de cet ordre:

Puisque nos besoins sont le motif de cette distribution, c'est pour eux qu'elle se fait. Les classes, qui se multiplient plus ou moins, forment donc un système dont toutes les parties se lient naturellement, parce que tous nos besoins tiennent les uns aux autres ; & ce système, plus ou moins étendu, est conforme à l'usage que nous voulons faire des choses. [...] C'est uniquement par cet artifice que nous mettons de l'ordre dans nos idées. (Condillac 1753: 32)

La méthode analytique, « conforme à l'usage que nous voulons faire des choses », est alors le meilleur outil dont nous nous servons naturellement pour structurer notre pensée; sans cette structure, il nous serait impossible de réfléchir sur des sujets déjà un peu plus compliqués, car « nous ne voyons distinctement les choses, qu'autant que nous les observons les unes après les autres » (Condillac 1799: 16).

Tel est au moins le processus d'analyse que suivent, selon Condillac, les petits enfants quand ils découvrent le monde. Ils sont guidés dans ce processus par la nature, ce qui est prouvé par le fait que tous les enfants acquièrent les connaissances à peu près de la même manière, instinctivement et sans avoir obtenu une formation quelconque. Or, puisque la nature est un excellent guide par définition, Condillac dit qu'en effet toutes nos réflexions devraient suivre le même modèle – celui de l'analyse ou de décomposition. L'analyse est l'unique méthode que

Condillac accepte, alors qu'il rejette à plusieurs reprises et avec un accent vif la synthèse et le syllogisme. Il dit explicitement:

C'est donc, encore une fois, par l'analyse, & par l'analyse seule, que nous devons nous instruire. C'est la voie la plus simple, parce qu'elle est la plus naturelle. (Condillac 1753: 25)

Par conséquent, pour bien raisonner, il suffit en effet de ne pas s'égarer sur la voie de l'instruction que nous avons commencée comme petits enfants, puisque nous l'avons commencée instinctivement bien en analysant les informations que nos sens nous donnaient par rapport à des objets du monde qui nous entouraient:

Mais comment apprendre à bien conduire ses sens? En faisant ce que nous avons fait lorsque nous les avons bien conduits. Il n'y a personne à qui il ne soit arrivé de les bien conduire, quelquefois au moins. C'est une chose sur laquelle les besoins & l'expérience nous instruisent promptement: les enfans en sont la preuve. [...] Comme il ont commencé seuls à développer leurs facultés, ils sentiront qu'ils les peuvent développer encore, s'ils font, pour achever ce développement, ce qu'ils ont fait pour le commencer. Ils le sentiront d'autant plus, qu'ayant commencé avant d'avoir rien appris, ils ont bien commené parce que c'est la nature qui commençoit pour eux. [...] C'est cette nature qui commence; & elle commence toujours bien, parce qu'elle commence seule. L'Intelligence qui l'a créée l'a voulu; elle lui a tout donné pour bien commencer. (Condillac 1753: 7)

Nous voyons alors que l'homme est naturellement doué de la capacité d'analyser les perceptions qui lui viennent à l'esprit. Cette analyse consiste en formation des classes d'objets qui partagent les mêmes caractéristiques. Or, pour Condillac, la formation des classes se réalise à travers le langage: c'est pourquoi, dans sa philosophie, la pensée et le langage sont inséparables. La structuration de l'esprit s'opère selon lui à l'aide du langage. C'est pourquoi, quand nous voulons décrire la contribution de Condillac à la philosophie du langage de son temps, nous avons dû d'abord comprendre sa théorie de formation des idées. Condillac lui-même refuse de voir le langage autrement que par le prisme de ses théories cognitives:

Pour découvrir les principes du langage, il faut donc observer comment nous pensons; il faut chercher ces principes dans l'analyse même de la pensée. (Condillac 1799: 4)

Nous avons observé ci-haut comment les hommes raisonnent d'après la théorie de Condillac. Ils perçoivent à travers leurs sens les idées concrètes du monde qui les entoure; ces idées forment alors une masse indistincte dans leur esprit, sans aucune hiérarchie ou autre structure. La phase analytique doit alors venir qui mettra de l'ordre dans cette masse d'idées concrètes et qui l'organisera dans des classes distinctes. Comment précisément cette distinction en classes s'organise-t-elle? Condillac nous enseigne à ce sujet:

[...] former une classe de certains objets, ce n'est autre chose que donner un même nom à tous ceux que nous jugeons semblables; & quand de cette classe nous en formons deux, ou davantage, nous ne faisons encore autre chose que choisir de nouveaux noms, pour distinguer des objets que nous jugeons différens. (Condillac 1753: 33)

C'est ici que l'importance du langage pour la pensée apparaît clairement. Nous voyons que selon Condillac, la structuration de l'esprit humain s'opère à travers le langage, en assignant les noms aux idées que l'on a acquises par la sensation et la réflexion. Il faut dire qu'un tel point de vue n'est pas une invention originale de Condillac. Déjà dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port Royal, la problématique de la représentation de la pensée par les mots est mentionnée :

Ainsi l'on peut définir les mots, des sons distincts et articulés, dont les hommes ont fait des signes pour signifier leurs pensées.

C'est pourquoi on ne peut bien comprendre les diverses sortes de significations qui sont

enfermées dans les mots, qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître. (Arnauld 1997: 23)

C'est aussi pourquoi Condillac reconnaît le travail d'Arnauld et de Lancelot, auteurs de cette grammaire, comme une source d'inspiration pour sa théorie. Pourtant, il leur reproche de ne pas avoir développé cet aspect de la relation entre la pensée et le langage plus profondément, c'est-à-dire de ne pas être allé au-delà de la simple représentation des idées par les mots pour découvrir que si les mots ont été inventés pour faire connaître nos pensées, sans les mots, il n'y aurait même pas de pensées à faire connaître.

Celui qui va plus loin dans cette direction est le philosophe anglais Locke, dont les idées Condillac développe encore plus profondément. Tandis que pour les messieurs du Port Royal la langue est un outil de communication, et pour Locke c'est un outil d'abord de la communication et ensuite du raisonnement, Condillac semble renverser l'importance accordée aux fonctions du langage:

Le premier objet du langage est donc d'analyser la pensée. En effet, nous ne pouvons montrer, successivement aux autres, les idées qui coexistent dans notre esprit, qu'autant que nous savons nous les montrer successivement à nous-mêmes; c'est à dire, que nous ne savons parler aux autres, qu'autant que nous savons nous parler. (Condillac 1799: 61)

En d'autres mots, Condillac reconnaît évidemment aussi la fonction communicative du langage, mais pour lui, la fonction analytique vient avant cette fonction communicative. Dans ce sens, Condillac va beaucoup plus loin que ses prédécesseurs dans l'étude de la relation entre le langage et la pensée. Il dit qu'il ne serait pas possible de communiquer nos idées à autrui si nous ne les avons pas d'abord formulées assez clairement à nous-mêmes. Le besoin de formuler les idées à nous-mêmes est donné par le fait que la masse des idées que l'on acquière par la sensation est confuse et indistincte:

Or, la vue de l'esprit est comme la vue du corps, et nous avons connu que nos pensées sont naturellement des tableaux confus, dont nous ne distinguons les parties qu'autant que nous apprenons l'art de faire succéder, avec ordre, les unes aux autres, les idées qui s'offroient à nous toutes ensemble. (Condillac 1799: 135)

Puisque pour le raisonnement quelconque il faut avoir des idées distinctes, il faut chercher un outil qui les structurera de cette façon. Rien n'est plus approprié à cet objectif que le langage, qui, par son caractère linéaire, établit une structure qui tranche le continuum de la pensée en unités discrètes pour les enchaîner ensuite successivement l'une après l'autre:

Si toutes les idées qui composent une pensée sont simultanées dans l'esprit, elles sont successives dans le discours: ce sont donc les langues qui nous fournissent les moyens d'analyser nos pensées. (Condillac 1799: 41)

Il faut aussi dire que si Condillac lie de manière si étroite le langage et la pensée, il refuse pour autant se prononcer sur la question lequel des deux s'est développé en premier dans la société humaine. De son point de vue, lors de l'évolution du genre humain, le langage et la pensée se sont développés simultanément, l'un renforçant l'autre. Il dit de l'art de penser:

Cet art a commencé avec les langues, et, comme elles, il s'est perfectionné lentement. C'est pourquoi nous les avons regardées comme autant de méthodes analytiques plus ou moins parfaites. Nous avons jugé qu'absolument nécessaires pour nous rendre compte à nous-mêmes de nos pensées, elles le sont encore pour nous conduire à des idées que nous n'aurions jamais eues sans leur secours; qu'elles contribuent plus ou moins au développement de l'esprit, suivant qu'elles fournissent des moyens plus ou moins commodes pour l'analyse de la pensée; et qu'on se tromperoit, si on ne leur croyoit d'autre avantage que de nous mettre en état de nous communiquer nos idées les uns aux autres. (Condillac 1799: 135)

C'est pourquoi pour Condillac, sans le langage il n'y aurait pas de pensée, aussi bien que sans la pensée il n'y aurait pas de langage:

Tout confirmera donc que nous ne pensons qu'avec le secours de mots. C'en est assez pour faire comprendre que l'art de raisonner a commencé avec les langues ; qu'il n'a pu faire des progrès qu'autant qu'elles en ont fait elles-mêmes ; & que par conséquent elles doivent renfermer tous les moyens que nous pouvons avoir pour analyser bien ou mal. (Condillac 1753: 88)

Une relation aussi étroite entre la pensée et le langage entraîne une vision universaliste du langage. Nous avons déjà explicité que Condillac s'oppose à la théorie des idées innées. Pourtant, il faut remarquer qu'il accepte au moins une capacité innée d'acquérir les idées, qu'il appelle le langage inné:

Je viens de dire qu'il y a un langage inné, quoiqu'il n'y ait point d'idées qui le soient. [...] Le langage que je nomme inné, est un langage que nous n'avons point appris, parce qu'il est l'effet naturel & immédiat de notre conformation. Il dit à-la-fois tout ce que nous sentons: il n'est donc pas une méthode analytique; il ne décompose donc pas nos sensations; il ne fait donc pas remarquer ce qu'elles enferment; il ne donne donc point d'idées.

Lorsqu'il est devenu une méthode analytique, alors il décompose les sensations, & il donne des idées: mais comme méthode, il s'apprend, & par conséquent, sous ce point de vue, il n'est pas inné. (Condillac 1753: 93)

Nous remarquons alors que ce qui est inné, c'est seulement la capacité d'acquérir les idées. La méthode analytique que nous avons décrite quand nous avons parlé de la théorie des idées chez Condillac, la méthode qui nous fait décomposer les idées concrètes et les classer sous une structure abstraite, cette méthode doit alors s'apprendre. Pourtant, nous avons vu qu'au moins les petits enfants ont un instinct naturel qui les mène à user cette méthode de manière correcte: il existe donc quelque chose que l'on pourrait appeler « potentiel inné de maîtriser la méthode analytique ». Ce potentiel est naturellement donné à tous les êtres humains, sans différence de leur origine, et il mène à la même manière de raisonner pour tous les hommes:

Or, la pensée considérée en général, est la même dans tous les hommes. Dans tous, elle vient également de la sensation; dans tous, elle se compose et se décompose de la même manière. (Condillac 1799: 65)

Notons ici que ce point de vue est en accord avec le passage célèbre de Descartes, qui, lui-aussi, adopte un point de vue égalitaire en ce qui concerne les capacités cognitives innées des êtres humains (quoique, comme nous l'avons déjà constaté, les deux auteurs diffèrent dans la définition de ces capacités):

Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée: car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose, n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent; mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes; et ainsi que la diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, et ne considérons pas les mêmes choses. Car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. (Descartes 1966: 33)

Puisque la manière de penser est la même pour tous les hommes, et puisque le langage est étroitement lié à la pensée, il est naturel pour Condillac de conclure que les langues elles-aussi doivent être structurées de la même façon partout:

[...] le système des idées est le même pour le fond chez les peuples sauvages et chez les peuples civilisés, il ne diffère que parce qu'il est plus ou moins étendu: c'est un même modèle, d'après lequel on a fait des sièges de différente hauteur.

Or, puisque le système des idées a partout les mêmes fondemens, il faut que le système des langues soit, pour le fond, également le même partout; par conséquent, toutes les langues ont des règles communes; toutes ont des mots de différentes espèces; toutes ont des signes pour marquer les rapports des mots. (Condillac 1799: 33)

La langue est alors une méthode analytique et comme telle, elle est commune à tous les êtres humains. De plus, cette méthode analytique est tellement universelle, qu'elle devrait être appliquée, d'après Condillac, à toutes les activités cognitives de l'homme et notamment à toutes les sciences. Condillac développe ici une analogie entre la langue et la science, qui est d'autant plus intéressante qu'elle témoigne de la philosophie de la science au XVIII^e siècle en général.

Ce que Condillac requière comme première condition de tout raisonnement humain, c'est la clarté: « Le grand point est que chaque pensée soit développée avec clarté, avec précision, avec énergie» (Condillac 1799: 104). Dans ce sens, il est en accord avec la méthode de Descartes, qui dit que la connaissance sur laquelle on peut établir un jugement indubitable doit être non seulement claire, mais aussi distincte, et qui spécifie:

J'appelle claire celle qui est présente et manifeste à un esprit attentif; de même que nous disons voir assez fort, et que nos yeux sont disposés à les regarder; et distincte, celle qui est tellement précise et différente de toutes les autres, qu'elle ne comprend en soi que ce qui paraît manifestement à celui qui la considère comme il faut. (Descartes 1885: 42)

Condillac postule aussi que les idées doivent être distinctes et, comme nous l'avons déjà expliqué, c'est pourquoi il est d'opinion que l'analyse, opérée par le langage, est l'unique méthode qui met de l'ordre dans nos pensées et qui permet de raisonner. De plus, comme toutes les activités cognitives de l'homme ainsi que toutes les sciences ne sont que de différentes formes du raisonnement, l'analyse est aussi l'unique méthode qui peut être appliquée correctement dans les études scientifiques:

Nous avons vu comment l'analyse nous fait connaître les objets sensibles, & comment les idées qu'elle nous en donne sont distinctes, & conformes à l'ordre des choses. Il faut se souvenir que cette méthode est l'unique, & qu'elle doit être absolument la même dans toutes nos études: car étudier des sciences différentes, ce n'est pas changer de méthode, c'est seulement appliquer la même méthode à des objets différens, c'est refaire ce qu'on a déjà fait; & le grand point est de le bien faire une fois, pour le sçavoir faire toujours. (Condillac 1753: 38)

Or, si la même méthode est appliquée partout, toutes les sciences doivent être égales en principe.

Condillac, comme beaucoup de philosophes de son époque, a une grande admiration pour les mathématiques qu'il a étudiées lui-même et qu'il considère comme la science la plus parfaite, car la plus rationnelle, ou, autrement dit, la plus exacte. Ce point de vue est largement répandu parmi les philosophes du XVIII^e siècle.

D'une part, ceci est donné par l'influence de la philosophie cartésienne. Les principes de la méthode mathématique consistent (au XVIII^e siècle aussi bien que de nos jours) à réduire analytiquement les problèmes complexes aux questions élémentaires, dont on sait décider facilement, et à déterminer les relations mutuelles entre ces questions élémentaires de manière aussi évidente que personne ne puisse en douter. Nous reconnaissons ici facilement la méthode de Descartes, qui postule que pour l'étude d'un problème, sa décomposition en « idées claires et distinctes », dont on peut assurer la validité, est nécessaire.

D'autre part, l'autorité dont jouit la méthode mathématique au XVIII^e siècle est donnée aussi par le grand essor que cette science achève à cette époque. Et finalement, cette autorité est confirmée par les succès de la physique qui commence à se mathématiser (c'est-à-dire à décrire ses modèles sous forme de formules mathématiques) et qui, dans le cadre de ce nouveau paradigme mathématique, voit se développer de manière spectaculaire. C'est peut-être pourquoi

Condillac est d'opinion que toutes les sciences devraient atteindre le même degré d'exactitude que les mathématiques :

On nomme *sciences exactes* celles où l'on démontre rigoureusement. Pourquoi donc toutes les sciences ne sont-elles pas exactes? Sçait-on bien ce qu'on veut dire, quand on suppose des démonstrations qui, à la rigueur, ne sont pas des démonstrations?

Une démonstration n'est pas une démonstration, ou elle en est une rigoureusement. Mais il faut convenir que si elle ne parle pas la langue qu'elle doit parler, elle ne paroîtra pas ce qu'elle est. Ainsi ce n'est pas la faute des sciences, si elles ne démontrent pas rigoureusement; c'est la faute des sçavants qui parlent mal. (Condillac 1753: 124)

Selon Condillac, le même degré d'exactitude dans toutes les sciences est alors non seulement désirable, mais aussi possible d'achever. Il suffit de perfectionner la méthode que ces sciences utilisent: cette méthode est l'analyse, et, puisque l'analyse égale le langage, la méthode scientifique est en effet une sorte du langage. Ce point de vue permet ensuite à Condillac de conclure que « toutes les sciences seroient exactes, si elles parloient toutes une langue fort simple » (Condillac 1753: 124) et que « les progrès des sciences dépendent uniquement des progrès des langues » (Condillac 1753: 135).

La présentation de la philosophie condillacienne que je viens de proposer peut paraître trop longue, mais d'après mon opinion, il est vraiment essentiel de comprendre les théories de Condillac pour pouvoir comprendre l'esprit philosophique de la seconde moitié du XVIII^e siècle en général et le travail de P. R. F. Butet en particulier. De même, il faut compléter cette présentation par présenter aussi le groupe des Idéologues, héritiers spirituels de Condillac, dont Butet fait partie et auquel je vais consacrer la dernière partie de ce chapitre dédié au contexte philosophique.

2.5 Les Idéologues

On désigne par le nom des « Idéologues » un groupe hétérogène de philosophes et de savants de la fin du XVIII^e siècle. Il ne s'agit pas d'une école proprement dite, mais plutôt d'une communauté intellectuelle, unie par des conditions politiques et sociales de l'époque et par les mêmes sources d'inspiration.

C'est Destutt de Tracy qui invente les mots « Idéologie » et « Idéologue » pour caractériser sa philosophie et celle de ses contemporains. Le néologisme « Idéologue », transformé en « Idéologue¹ » par les opposants de ce groupe, prend le suffixe « -iste » qui désigne le spécialiste d'une science, et il le lie à la base « idée », l'objet d'étude de l'Idéologie. Car, inspirés par les théories de Locke et de Condillac, les Idéologues se consacrent à l'étude des idées, de leur formation, de leur structure, de la façon dont elles sont reflétées dans le langage et dont elles véhiculent l'entendement humain en général. Comme cette étude concerne plusieurs domaines de la science, il n'est pas surprenant de trouver parmi les Idéologues des philosophes, des grammairiens, des historiens, des médecins et beaucoup d'autres.

Tous ces hommes savants représentent d'une certaine façon la continuation de l'esprit des Lumières, dont le flambeau ils réussissent à porter même à travers les temps difficiles de la Révolution française. Politiquement, ils sont disciples de Voltaire dans la tradition de lutte contre le fanatisme et le cléricalisme et de quête pour la liberté et la tolérance. C'est pourquoi ils sont d'abord partisans de Napoléon, qu'ils considèrent comme celui qui mettra de l'ordre dans la société et dans l'Etat selon les idéaux républicains et qui arrêtera les excès de la Révolution. Aussi, tout au début de son règne, Napoléon accorde son support aux Idéologues. Or, bientôt son

1 Dans ce travail, je vais aussi utiliser le mot « Idéologue » au lieu d' « Idéologue », car cette désignation du groupe est plus commune aujourd'hui.

style de gouvernement et surtout ses efforts de réconcilier la France avec l'Eglise catholique déçoivent ces esprits révolutionnaires qui se déclarent hostiles à l'empereur. La réponse de Napoléon est rapide: il chasse les Idéologues de l'Institut national des Sciences et des Arts, l'institution autour de laquelle le noyau de ce groupe philosophique s'est formé.

L'Institut de France a été fondé en 1795 sous le Directoire pour remplacer les Académies² supprimées en 1793 par la Convention. Il a été organisé en trois classes: la Classe des Sciences Mathématiques et Physiques, la Classe des Sciences Morales et Politiques et la Classe de Littérature et Beaux-Arts. La deuxième classe devait couvrir l'étude des sensations et des idées, l'éthique, les sciences sociales, le droit, l'économie politique, l'histoire et la géographie, et comme telle, elle était un « centre de recherche » des Idéologues.

Or, après s'être prononcés contre la politique de Napoléon, les Idéologues perdent cette base institutionnelle. L'Institut est réformé en 1803 : il est réorganisé en quatre classes (des Sciences Mathématiques et Physiques, de la Langue et Littérature Françaises, de l'Histoire et la Littérature Ancienne, des Beaux-Arts) et « l'étude des sensations et des idées » n'y a plus de place. Evidemment, les Idéologues continuent à travailler et à publier, mais si au sein de la Seconde classe de l'Institut ils pouvaient rêver de former une école interdisciplinaire mais unie, ce rêve est alors dissipé.

Ceci doit être perçu comme une grande désillusion par les Idéologues, qui ont une confiance ferme en progrès de la société humaine et qui sont convaincus qu'ils vivent dans une époque représentant l'apogée de la raison et de la science. Une fois la Terreur révolutionnaire terminée, les hommes peuvent se consacrer de nouveau à l'étude et, de plus, le progrès de la science à cette époque est plus important que jamais dans l'histoire:

Le moment où les hommes réunissent enfin un grand fond de connaissances acquises, une excellente méthode, et une liberté entière, est donc le commencement d'une ère absolument nouvelle dans leur histoire. Cette ère est vraiment l'ère française ; et elle doit nous faire prévoir un développement de raison, et un accroissement de bonheur, dont on chercherait en vain à juger par l'exemple des siècles passés: car aucun ne ressemble à celui qui commence. (Tracy 1804: 11)

C'est évidemment ce point de vue qui permet à Tracy de fonder l'Idéologie comme la science qui englobe toutes les autres. Les autres sciences consistent en formation des idées concernant les problématiques étudiées respectivement, mais l'Idéologie étudie le processus même de cette formation des idées et dans ce sens elle représente une science générale. L'étude de la formation des idées est, selon Tracy, indispensable pour la vraie compréhension de la science en question:

Aussi l'enseignement de toute science devrait-il réellement commencer par nous expliquer comment nous connaissons les objets dont elle traite, ce qui prouve que l'examen de nos opérations intellectuelles est l'introduction naturelle à tous les genres d'études. (Tracy 1804: 221)

Tracy développe ici la théorie de Condillac qui considère l'étude de la formation des idées indispensable pour l'étude du langage. Or, comme Condillac lui-même voit le langage et les sciences en général comme des méthodes analytiques différentes mais fondées sur les mêmes principes, la généralisation de Tracy semble être assez naturelle.

En même temps, Tracy reconnaît qu'il n'aurait été possible de développer l'Idéologie avant que les autres sciences se soient développées de manière satisfaisante, car on ne peut pas procéder du général au concret. Les Idéologues sont, selon l'exemple de Condillac, partisans de la méthode analytique, qui procède toujours du concret vers le général:

Il faut avoir éprouvé une impression quelconque, il faut la connaître déjà un peu pour pouvoir en

2 Académie Française, Académie royale de Peinture et de Sculpture, Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Académie royale des Sciences, Académie royale d'Architecture

raisonner: c'est la marche constante de l'esprit humain. Il agit d'abord, puis il réfléchit sur ce qu'il a fait; et il apprend par-là à le faire mieux encore. Il prend une première connaissance d'une chose, ensuite il la médite ; enfin il la rectifie et la perfectionne, et de là il va plus loin. (Tracy 1804: 20)

C'est pourquoi, selon Destutt de Tracy, l'idéologie n'a pu se développer qu'une fois que les autres sciences aient atteint le degré de perfection qu'elles ont au XVIII^e siècle. Ce point de vue est certainement très optimiste, mais il est typique pour l'époque. De toute façon, il n'est pas complètement incompréhensible. Les sciences du XVIII^e siècle se développent vraiment d'une manière spectaculaire, comme nous le verrons dans le chapitre consacré au contexte scientifique, et la confiance des savants de l'époque en progrès de l'esprit humain paraît assez bien fondée.

En ce qui concerne la « doctrine » idéologique, elle est issue en principe de la philosophie de Condillac, qui est parfois même appelé « le premier Idéologue ». Les Idéologues insistent sur l'acquisition des idées par la sensation (ou la perception par les sens). Dans ses *Eléments d'Idéologie*, Destutt de Tracy proclame que « penser, (...) c'est toujours sentir, et ce n'est rien que sentir » (Tracy 1804: 25). Il appelle la faculté de penser « la sensibilité », et il la divise en plusieurs niveaux :

La sensibilité est cette faculté, ce pouvoir, cet effet de notre organisation, ou, si vous voulez, cette propriété de notre être en vertu de laquelle nous recevons des impressions de beaucoup d'espèces, et nous en avons la conscience. (Tracy 1804: 30)

La mémoire est une seconde espèce de sensibilité. La première consiste à être affecté d'une sensation actuelle ; la seconde à être affecté du souvenir de cette sensation. (Tracy 1804:40)

La faculté de juger ou le jugement, est encore une espèce de sensibilité ; car c'est la faculté de sentir des rapports entre nos idées ; et sentir des rapports, c'est sentir. (Tracy 1804: 51)

Selon Destutt de Tracy, l'homme reçoit alors les idées d'abord par les sens et il les retient dans sa mémoire. Finalement, il les juge et il établit les rapports entre elles. Un tel point de vue correspond évidemment à la philosophie condillacienne. Nous avons dit que pour Condillac, l'acquisition des idées procède en deux étapes : la sensation et l'analyse. La première de ses étapes est ici divisée par Destutt de Tracy en deux opérations, l'une accomplie par les sens et l'autre par la mémoire.³ La seconde étape reste pratiquement la même, car « l'établissement des rapports » et « l'analyse » sont en effet une et même chose. Si Destutt de Tracy postule que « toutes nos connaissances ne sont que des sensations de rapports, des jugemens » (Tracy 1804: 54), ceci correspond très bien à la vision de Condillac qui voit aussi toutes les connaissances humaines comme un système des idées perçues et structurées par les processus analytiques.

L'accent mis sur la méthode analytique est un autre aspect que les Idéologues partagent avec Condillac. Cette méthode représente pour eux « l'art de disposer ses idées dans l'ordre le plus propre à trouver la vérité et à l'enseigner » (Tracy 1804: 17). Elle consiste, aussi bien que chez Condillac, en abstraction des idées générales à partir des idées concrètes perçues par les sens et en leur classification :

Cette opération d'abstraire ne nous sert pas seulement à grouper des individus réels pour les ranger par classes, à généraliser leur idée particulière pour en faire une idée commune à plusieurs ; elle nous sert à en faire de même de chacune de leurs qualités, c'est-à-dire de chacune des impressions qu'ils nous causent et de leurs circonstances. (Tracy 1804: 93)

Tout aussi bien que Condillac, les Idéologues considèrent cette manière de penser comme naturelle et ils expriment d'une manière optimiste l'idée qu'en effet tous les êtres humains en

3 Remarquons que le même point de vue est soutenu par Cabanis, qui, comme médecin, enrichit la théorie idéologique des aspects physiologiques.

sont capables. Selon eux, ils suffit de diviser le processus de cognition en plusieurs pas assez simples, et aucune vérité ne peut rester ensuite indécouvrable à l'esprit qui la cherche:

Il est encore une chose qu'il faut que vous sachiez, et dont vous verrez bien des preuves par la suite: c'est que l'esprit humain marche toujours pas-à-pas; ses progrès sont graduels, en sorte que nulle vérité n'est plus difficile à comprendre qu'une autre, quand on sait bien tout ce qui est avant. (Tracy 1804: 14)

Un tel point de vue, qui porte toutes les marques de l'optimisme et de confiance dans l'esprit humain si typique pour les Lumières, implique une autre idée que nous avons déjà observée chez Condillac. Puisque « nulle vérité n'est plus difficile à comprendre qu'une autre », aussi nulle science n'est plus difficile que l'autre ; et puisque tout raisonnement se fait par la méthode analytique universelle, toutes les sciences doivent être égales :

La série de nos jugemens est une longue chaîne dont tous les anneaux sont égaux. Il n'y a donc pas de science qui soit par elle-même plus obscure qu'aucune autre: tout dépend de l'ordre que l'on sait y mettre pour éviter les trop grandes enjambées [...]. (Tracy 1804: 14)

Comme toutes les sciences sont égales et comme leurs méthodologies suivent les mêmes principes, il n'est pas surprenant que les Idéologues s'inspirent beaucoup des sciences naturelles et exactes que l'on voit se développer de manière spectaculaire à l'époque. Ils mettent un grand accent sur l'observation des faits et sur la rationalité scientifique:

Mes jeunes amis, méfiez-vous des poètes, et des philosophes qui, comme eux, raisonnent d'après leur imagination, et non d'après les faits; ce sont d'aimables enchanteurs, mais de très-dangereux séducteurs. (Tracy 1804: 307)

Même les études dans le domaine linguistique, comme nous le verrons chez Butet, imitent l'empirisme et le matérialisme typiques pour la chimie ou la physique. De toute façon, dans la perspective idéologique, il n'y a pas de raison pour que le langage ne soit pas fondé sur les mêmes principes que tout autre système intellectuel, car le langage n'est qu'un reflet de la méthode analytique qui structure les idées de l'être humain:

[...] la science des idées est bien intimement liée à celle des mots; car nos idées composées n'ont pas d'autre soutien, d'autre lien qui unisse tous leurs élémens que les mots qui les expriment et qui les fixent dans notre mémoire. (Tracy 1804: 102)

Dans cette perspective, l'inspiration que Butet cherche dans le domaine des sciences naturelles de son époque est logiquement consistante. Pour mieux la comprendre, nous allons étudier dans le chapitre suivant l'état dans lequel se trouvent ces sciences à l'époque de Butet et nous allons expliquer pourquoi elles sont si inspiratrices.

3 Contexte scientifique

Le XVIII^e siècle marque un tournant décisif pour le développement des sciences naturelles et exactes. Il s'agit d'une époque où les bases mêmes de la recherche scientifique moderne sont posées; on en voit encore aujourd'hui la preuve dans les manuels de physique, de chimie ou de mathématiques, où les théorèmes fondamentaux portent les noms des grands esprits du XVIII^e siècle: Newton, Leibniz, Laplace, Legendre, Lavoisier, D'Alembert... Cet essor engendre aussi une grande admiration pour les sciences et une confiance inébranlable en progrès scientifique, qui est si typique pour l'époque des Lumières:

Il est certain que les sciences sont l'ouvrage des plus grands génies. C'est par elles que l'immensité de la nature nous est dévoilée; ce sont elles qui nous ont appris les devoirs de l'humanité et qui on arraché notre âme des ténèbres pour leur faire voir, comme dit Montaigne, toutes choses hautes et basses, premières, dernières et moyennes; ce sont elles enfin qui nous font passer un âge malheureux sans déplaisir et sans ennui. (Encyclopédie: XIII, 788)

La plus grande contribution générale des savants du XVIII^e siècle était de séparer la science de la métaphysique et de déterminer la méthode scientifique autonome, basée sur l'empirisme et l'analyse. Nous y voyons une influence importante de l'esprit des Lumières, qui, comme nous l'avons déjà constaté, met l'accent sur la nature, où on observe les phénomènes que l'on étudie, et sur la raison, qui permet de conduire ces études de manière méthodique et rationnelle.

Il n'est peut-être pas trop exagéré de dire que c'est la physique qui acquière comme première les traits d'une science moderne. Pour la physique, ces traits modernes se traduisent surtout par sa mathématisation, c'est à dire par l'acceptation générale du fait que les modèles physiques peuvent et doivent être décrits à l'aide des formules mathématiques, qui a commencé à se répandre dès le XVII^e siècle. Bien sûr, « nous sommes tellement habitués aujourd'hui à la physique mathématique que nous ne comprenons même plus qu'il ait pu y en avoir une autre » (Duras 1957: 485), mais à l'époque de Galilée et puis de Newton et de Leibniz, ils s'agissait d'une approche très réformatrice.

Cette approche envers la physique a été possible d'abord grâce au développement des outils mathématiques qui a eu lieu à cette époque – notamment grâce à l'invention du calcul différentiel et intégral. Or, pour que ce changement de l'approche envers la physique se réalise vraiment, il a fallu surtout qu'il y ait une motivation des savants pour l'accepter. Une des interprétations de cette motivation peut être par exemple la suivante:

Pendant des siècles, l'homme a vécu dans un monde perpétuellement perturbé par des forces psychiques : les dieux de la mythologie, l'Âme du monde, les astres, les sortilèges, et tout le pandémonium des docteurs Faust, et les sympathies, les antipathies et les vertus de la physique qualitative. Que vient-il faire dans tout cela, âme misérable au milieu d'âmes autrement malignes et puissantes que lui? Les craindre, ou tenter de se les concilier ou de les capter. Toujours aussi il a voulu se libérer de ce miraculisme en cherchant une constante dans la nature. [...] Dire que la nature est mathématique, c'est enfin envoyer, et d'un seul coup, au magasin des accessoires, tous ces âmes ou ces simili-âmes équivoques: la nature devient une machine; devant elle, l'homme, seule âme véritable, n'a plus rien à craindre de ses fantaisies, il peut la penser et la manoeuvrer. [...] Avec la physique mathématique, la partie est gagnée: rendre la nature à son mécanisme autonome par le moyen du principe d'inertie, c'était en même temps restituer à l'homme sa pleine dignité [...]. (Duras 1957: 486)

Quoique cette description puisse paraître un peu trop exaltée, elle explique bien non seulement la mathématisation de la physique, mais elle permet de comprendre en général l'inclination des esprits des Lumières envers le paradigme scientifique strictement rationnel,

exact et quantitatif. Elle explique aussi leur admiration pour les mathématiques, la plus exactes des sciences qui puisse être. Bien sûr, toutes les sciences ne se prêtaient pas aussi bien à la mathématisation que la physique, mais nous pouvons consentir au moins que la physique mathématique a ouvert la voie à l'objectivité véritable de la science.

Or, pour les esprits des Lumières, l'objectivité n'est pas donné seulement par la mathématisation, mais aussi par l'insistance sur l'empirisme et sur l'expérience. Cette insistance est tout à fait logique dans le contexte des Lumières: l'approche expérimental permet d'observer les phénomènes naturels, et comme la nature est le meilleur guide que l'homme peut avoir, il faut la suivre. Nous voyons ici la naissance de la méthode scientifique moderne qui demande que la théorie soit issue des observations expérimentales et réciproquement, que l'expérience confirme les hypothèses théoriques, formulées de manière aussi simple que possible. Nous pouvons voir une belle caractérisation de la méthode scientifique telle qu'elle es perçue au XVIII^e siècle dans un mémoire de Lavoisier:

Il n'en est pas de même dans l'étude et dans la pratique des sciences; les faux jugements que nous portons n'intéressent ni notre existence, ni notre bien-être; aucun intérêt physique ne nous oblige de nous rectifier; l'imagination, au contraire, qui tend à nous porter continuellement au delà du vrai, la confiance en nous-mêmes, qui touche de si près à l'amour propre, nous sollicitent à tirer des conséquences qui ne dérivent pas immédiatement des faits. [...] Le seul moyen de prévenir ces écarts consiste à supprimer ou au moins à simplifier, autant qu'il est possible, le raisonnement qui est de nous et qui peut seul nous égarer; à le mettre continuellement à l'épreuve de l'expérience; à ne conserver que les faits qui sont des vérités données par la nature et qui ne peuvent nous tromper; à ne chercher la vérité que dans l'enchaînement des expériences et des observations, surtout dans l'ordre dans lequel elles sont présentées, de la même manière que les mathématiciens parviennent à la solution d'un problème par le simple arrangement des données, et en réduisant le raisonnement à des opérations si simples, à des jugements si courts qu'ils ne perdent jamais de vue l'évidence qui leur sert de guide. (Lavoisier 1864b: 358)

Il n'est pas surprenant de trouver ce passage dans le mémoire *Nomenclature de la chimie* d'Antoine Lavoisier, car après la physique, la deuxième science qui accepte une méthodologie moderne et qui se voit ensuite bouleversée dans ses bases mêmes au XVIII^e siècle, c'est la chimie. Il faut dire que jusqu'au commencement du siècle, les bases de la chimie étaient plutôt faibles et elles n'avaient rien à voir avec la science telle qu'on la connaît de nos jours. Jusqu'au XVII^e siècle, la chimie ne comprenait pas la notion d'élément chimique et elle était fondée encore sur les qualités des quatre éléments aristotéliens.

L'événement le plus important pour le développement de la chimie a été la découverte du gaz, le premier gaz isolé et identifié étant le gaz carbonique, décrit par Joseph Black en 1755 sous le nom d' « air fixé ». Ce nom prouve qu'à ce temps-là, les chimistes tenaient les gaz pour les dérivés moins simples de l'air ordinaire (un des éléments aristotéliens), ne comprenant pas encore le principe des éléments chimiques et de leur composition.

Ce n'est qu'Antoine Lavoisier qui a commencé à considérer les substances chimiques comme des corps composés des éléments plus simples qui peuvent se combiner selon des règles bien définies. Ce savant, à juste titre appelé « père de la chimie moderne » est un des esprits les plus éclairés de son époque. La précision de son raisonnement analytique ainsi que la rigueur de sa méthode expérimentale l'a amené à inventer un système chimique dont les principes sont valables encore aujourd'hui. Il est reconnu et respecté par ses contemporains et son autorité est certainement une des raisons pourquoi la chimie est une science très admirée au XVIII^e siècle.

Lavoisier définit le domaine d'étude de la chimie de manière suivante:

La chimie, en soumettant à des expériences les différents corps de la nature, a pour objet de les décomposer et de se mettre en état d'*examiner séparément les différentes substances qui entrent*

dans leur combinaisons. [...] La chimie marche donc vers son but et vers sa perfection en divisant, subdivisant, et resubdivisant encore, et nous ignorons quel sera le terme de ses succès. (Lavoisier 1864a: 136)

Le but de Lavoisier est alors de décomposer les substances complexes en éléments simples et de classer ces éléments; cette classification forme le système qu'il invente. En même temps, il se rend bien compte que ses possibilités sont limitées, dans le sens que les substances qu'il obtient après la décomposition peuvent être encore des substances composées, mais indivisibles, au moins avec les moyens que les chimistes ont à leur disposition à l'époque:

Tout ce qu'on peut dire sur le nombre et sur la nature des éléments se borne, suivant moi, à des discussions purement métaphysique: ce sont des problèmes indéterminés qu'on se propose de résoudre, qui sont susceptibles d'une infinité de solutions, mais dont il est très-probable qu'aucune en particulier n'est d'accord avec la nature. Je me contenterai donc de dire que, si par le nom d'éléments nous entendons désigner les molécules simples et indivisibles qui composent les corps, il est probable que nous ne les connaissons pas: que, si, au contraire, nous attachons au nom d'éléments ou de principes des corps l'idée du dernier terme auquel parvient l'analyse, toutes les substances que nous n'avons encore pu décomposer par aucun moyen sont pour nous des éléments; non pas que nous puissions assurer que ces corps, que nous regardons comme simples, ne soient pas eux-mêmes composés de deux ou même d'un plus grand nombre de principes; mais, puisque ces principes ne se séparent jamais, ou plutôt puisque nous n'avons aucun moyen des les séparer, ils agissent à notre égard à la manière de corps simples, et nous ne devons les supposer composés qu'au moment où l'expérience et l'observation nous en auront fourni la preuve. (Lavoisier 1864a: 7)

Ainsi, Lavoisier prévoit avec justesse que certaines des substances qu'il classe dans son système comme simples puissent être encore décomposées dans l'avenir, l'hypothèse qui se voit confirmée avec le développement de la chimie dans les époques suivantes. Or, il faut aussi remarquer qu'il ne considère pas l'impossibilité de décomposition complète comme un si grand problème – de son point de vue, cette décomposition est aussi parfaite que l'époque le permet et l'exige, autrement dit, le degré de la décomposition correspond aux possibilités et aux besoins des savants. Il y a ici une parallèle évidente avec le processus cognitif expliqué par Condillac qui dit aussi que lorsque l'enfant découvre le monde, il décompose progressivement les idées qu'il perçoit, et cette décomposition est de plus en plus approfondie et croît avec l'expérience. De toute façon, cette décomposition est toujours justement adéquate au degré des connaissances de l'enfant. Comme Condillac considère la méthode analytique appliquée instinctivement par l'enfant comme la meilleure, puisque la plus naturelle, il conseille de suivre cette même méthode aussi dans l'âge adulte et dans tous les domaines de l'entendement humain. C'est aussi pourquoi il considère la méthode analytique comme la plus adéquate à l'étude scientifique. Lavoisier est de même avis quand il nous dit que « lorsque nous nous livrons, pour la première fois, à l'étude d'une science, nous sommes, par rapport à cette science, dans un état très analogue à celui dans lequel sont les enfants » (Lavoisier 1864b: 357). Nous pouvons aussi remarquer que ce point de vue est d'autant plus pertinent dans le contexte du XVIII^e siècle, où la plupart des sciences sont vraiment dans leurs commencements: l'analogie avec l'enfance est ainsi plutôt réussie.

Maintenant, il n'est pas si surprenant que nous trouvons dans le discours préliminaire du *Traité élémentaire de chimie* le passage suivant:

Ces distinctions ne sont pas faites, comme on pourrait le penser, seulement par la métaphysique; elle le sont aussi par la nature. Un enfant, dit l'abbé de Condillac, appelle du nom d'arbre le premier arbre que nous lui montrons. Un second arbre qu'il voit ensuite lui rappelle la même idée, il lui donne le même nom; de même à un troisième, à un quatrième, et voilà le mot d'arbre, donné d'abord à un individu, qui devient pour lui un nom de classe ou de genre, une idée abstraite qui comprend tous les arbres en général. Mais, lorsque nous lui aurons fait remarquer que tous les arbres ne servent pas aux mêmes usages, que tous ne prêtent pas les

mêmes fruits, il apprendra bientôt à les distinguer par des noms spécifiques et particuliers. Cette logique est celle de toutes les sciences ; elle s'applique naturellement à la chimie. (Lavoisier 1864a: 9)

Nous voyons ici comment la philosophie condillacienne a influencé les grands esprits de son époque, et ceci non seulement dans le domaine de la philosophie ou de la philosophie de langage, mais aussi dans celui des sciences en général. Lavoisier rend l'hommage à « la *Logique* de l'abbé de Condillac, ouvrage que les jeunes gens qui se destinent aux sciences ne sauraient trop lire » (Lavoisier 1864b: 357), ce qui prouve comment la philosophie et la science sont entre-liées à l'époque des Lumières et comment toutes les sciences de l'époque suivent le même paradigme philosophique. En retenant ceci, nous comprendrons plus aisément l'approche de P. R. F. Butet envers la philosophie du langage.

Cependant, bien qu'inspirée de manière essentielle par les sciences naturelles, cette approche consiste avant tout en analyse linguistique. Pour pouvoir bien la décrire, il faut encore spécifier le contexte linguistique du XVIII^e siècle, ce qui sera fait dans le chapitre suivant.

4 Contexte linguistique

Les études de Butet visent le lexique français et latin, c'est-à-dire elles concernent les mots, leur sens, leur forme, leur rapports mutuels et leur formation. Ces mots sont considérés comme des signes linguistiques, représentant les idées que l'homme s'est formées du monde qui l'entoure. Or, au XVIII^e siècle, la notion du signe linguistique est comprise d'une manière très différente de celle avancée par la linguistique moderne, comme je vais le montrer dans la première partie de ce chapitre. Dans la deuxième et la troisième partie, je vais parler de la formation des mots. D'abord, je vais traiter ce sujet du point de vue théorique, en expliquant des approches que la philosophie du langage au XVIII^e siècle propose pour l'étude de la formation lexicale et donc sur quelle tradition Butet peut s'appuyer dans son analyse. Ensuite, je vais présenter un point de vue pratique, en décrivant le courant néologique né au XVIII^e siècle qui est important pour la compréhension de l'oeuvre de Butet sur la plan de la nomenclature qu'il a créé pour son système lexicologique.

4.1 Le concept du signe

La notion du signe est centrale pour la philosophie du langage du XVIII^e siècle. Le signe linguistique, selon Condillac et les Idéologues, est la représentation de l'idée, et une représentation tellement étroite, que, selon les considérations de ces philosophes, l'idée ne peut exister sans le signe linguistique qui le représente, c'est à dire la pensée est impossible sans le langage. Pour bien comprendre cette relation étroite entre l'idée et le signe, il est utile de spécifier comment la notion du signe est perçue au XVIII^e siècle, qui la comprend de manière différente que la linguistique moderne (saussurienne).

Vu l'importance de la notion du signe, il est surprenant qu'en fait la philosophie du XVIII^e siècle n'est pas trop explicite en ce qui concerne sa définition. Elle s'inspire de la définition proposée dans la *Logique* de Port Royal:

Quand on considère un objet en lui-même et dans son propre être, sans porter la vue de l'esprit à ce qu'il peut représenter, l'idée qu'on en a est une idée de chose, comme l'idée de la terre, du soleil; mais quand on ne regarde un certain objet que comme en représentant un autre, l'idée qu'on en a est une idée de signe, et ce premier objet s'appelle *signe*. (Arnauld 1992: 46)

Cette conception de la notion du signe, présentée par Arnauld et Lancelot au XVII^e siècle, inspire clairement la définition introduite par D'Alembert cent ans plus tard dans l'article *Signe* de l'*Encyclopédie*:

Le *signe* est tout ce qui est destiné à représenter une chose. Le *signe* enferme deux idées, l'une de la chose qui représente, l'autre de la chose représentée; et sa nature consiste à exciter la seconde par la première. (Encyclopédie: XIII, 188)

Cette définition est ensuite complétée par un bref passage décrivant la distinction des signes en trois catégories, qui ne suit plus la philosophie du Port Royal, mais qui correspond aux théories de Condillac:

On peut faire diverses divisions de *signes*, mais nous nous contenterons ici de trois, qui sont de plus grande utilité.

Je distingue trois sortes de *signes*. 1^o. les *signes* accidentels, ou les objets que de quelques circonstances particulières ont liés avec quelques-unes de nos idées, en sorte qu'ils sont propres à les réveiller; 2^o. les *signes* naturels ou les cris que la nature a établis pour les sentiments de joie,

de crainte, de douleur, etc. 3°. les *signes* d'institution, ou ceux que nous avons nous-mêmes choisis, et qui n'ont qu'un rapport arbitraire avec nos idées. Ces derniers *signes* sont nécessaires à l'homme, pour que l'exercice de son imagination soit en son pouvoir. (Encyclopédie: XIII, 188)

La brièveté de cette description semble être en contradiction avec l'importance du rôle que la notion de signe joue dans les réflexions sur le langage au XVIII^e siècle que j'ai soulignée au début de ce chapitre. On pourrait expliquer cette contradiction en explicitant que plutôt qu'à une théorie générale de signes, les philosophes du langage du XVIII^e siècle s'intéressent directement au signe linguistique.

Les philosophes du XVIII^e siècle voient le signe linguistique comme une structure ternaire. Un tel point de vue a une longue tradition dans la philosophie du langage occidentale:

Selon Aristote, « les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme » (*De l'interpr.*, trad. Tricot, 16 a); comme les états de l'âme sont pour l'essentiel des représentations, ils mettent en jeu un rapport à la réalité externe. Nous avons donc une « triade sémiotique »: son, état de l'âme, forme des choses. Cette triade peut revêtir d'autres formes. Chez Augustin elle devient: *vox articulata, dicibile, res* (*De dialect.*, chap. V); et, dans la philosophie postcartésienne: son, idée, chose. (Auroux 2004: 83)

Cependant, même si les philosophes du XVIII^e siècle ne rompent pas avec la tradition du signe linguistique ternaire, ils vont beaucoup plus loin dans leur étude de la relation entre le signe linguistique et la pensée que l'avaient fait les auteurs de la *Grammaire* et de la *Logique* de Port Royal.

C'est probablement le philosophe anglais Locke qui, dans son *Essai sur l'entendement humain*, postule comme premier que la pensée, de même que le langage naturel, se classent sous le terme général de la théorie des signes. Condillac va ensuite dans le même sens, en exprimant sa théorie que la pensée ne peut s'opérer qu'à travers les signes, donnés par le langage. Auroux dit à ce sujet:

Comme chez Locke, la rupture avec Port-Royal (et par delà avec la tradition sémiotique tout entière), est évidente. La réflexion sur le signe ne concerne pas chez Condillac une *sémiologie générale*, elle est une *sémiotique* au sens de Locke, une théorie de la pensée et de son expression, c'est-à-dire une théorie du langage. La cause de l'intérêt du philosophe pour les signes tient à la forme même de son empirisme: l'activité de penser ne peut avoir lieu dans l'esprit humain que si ce dernier dispose d'un support matériel sensible. (Auroux 2004: 99)

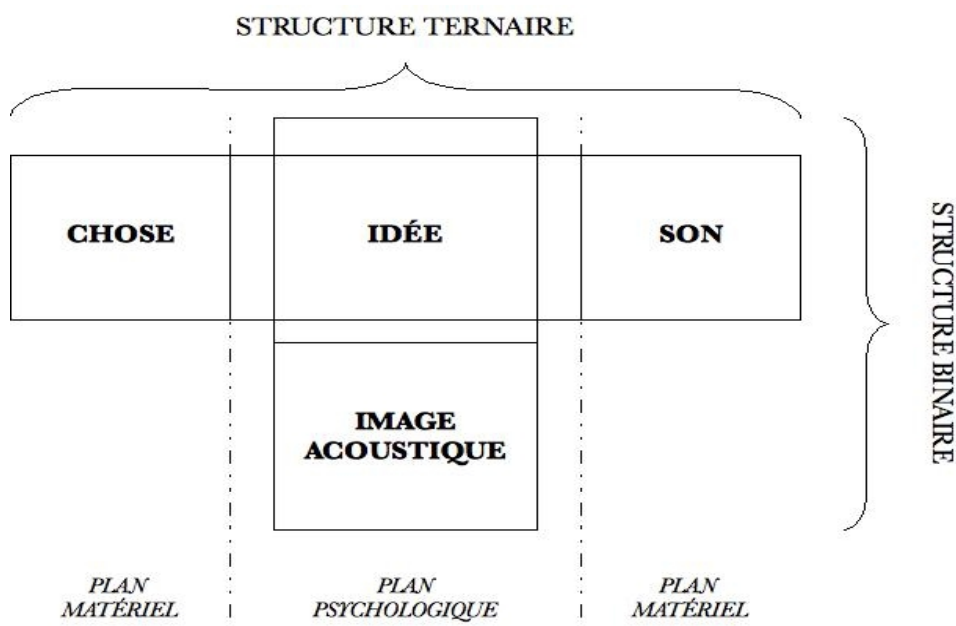
Remarquons surtout la problématique d'un « support matériel », duquel Auroux parle. Ici, il est temps de souligner en quoi la conception du signe linguistique telle qu'elle est admise au XVIII^e siècle diffère de celle qui est définie par Saussure. Rappelons donc les postulats de Saussure:

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens [...]. (Saussure 1969: 98)

Pour Saussure, le signe est alors un concept binaire – « une entité psychique à deux faces » (Saussure 1969: 98). Par conséquent, il y a deux différences majeures entre la conception saussurienne et celle du XVIII^e siècle. La première est donnée par le caractère purement psychologique du signe linguistique, Saussure n'inclue dans le signe ni la « chose » (ou l'objet désigné), ni le « son » (ou la forme articulée du mot). Saussure exclue ainsi le « support matériel » présent chez Condillac. Ce point de vue est évidemment communément accepté dans la linguistique de nos jours, et c'est pourquoi il faut se rendre compte que la situation était bien différente au XVIII^e siècle. D'autant plus que si on ne perd pas de mémoire l'importance du

« support matériel » pour les philosophes inspirés par les théories condillaciennes, il sera plus facile de comprendre l'approche presque mécanique que P. R. F. Butet adopte envers la composition des mots, ce qui facilitera l'interprétation de sa *Léxicologie*.

Dans le même sens, il faut aussi retenir la seconde grande différence entre la conception du signe linguistique selon les philosophes du XVIII^e siècle et celle qui est présentée par Saussure: il s'agit de l'opposition entre la structure ternaire versus la structure binaire. Puisque nous avons déjà expliqué que le signe binaire de Saussure se situe entièrement sur le plan psychologique, il est clair que l'opposition avec la structure ternaire ne peut pas s'expliquer par le fait que la structure binaire soit un sous-ensemble de la structure ternaire. Les deux structures ont évidemment une intersection commune, donnée par la notion d' « idée » ou « concept », mais autrement, elles sont substantiellement différentes. Une représentation schématique de la différence entre les deux structures du signe linguistique est visualisée dans la figure suivante:



Nous remarquons que la structure binaire est beaucoup plus « simple » dans le sens qu'elle ne contient que deux éléments et que ces deux éléments appartiennent au plan psychologique. Leur relation mutuelle est alors plus naturelle à concevoir et à déterminer. De l'autre côté, le signe linguistique ternaire lie trois éléments et de plus, il représente en effet une transition à travers le plan psychologique entre deux concepts appartenant au plan matériel (transition chose → idée → son). Nous y voyons alors une hétérogénéité qui peut être difficile à réconcilier – un problème dont déjà les philosophes du XVIII^e siècle se rendaient compte, comme nous pouvons l'observer dans ce passage écrit par de Brosses:

Que de choses éloignées, disparates, inalliables, à ce qu'il semble, & pourtant réunies en un fort petit point, & par des moyens fort petits en apparence! [...]

Comment tant de lignes si divergentes ont-elles pu se rencontrer dans un même centre?

Comment l'être réel, l'idée, le son, & la lettre, quatre choses d'une nature si opposée, & qui paroissent si peu conciliables, se sont-elles ainsi rapprochées? (Brosses 1765: 4)

Selon Auroux, cette complexité du signe ternaire pose de graves problèmes à l'analyse linguistique. L'assemblage des constituants matériels et des constituants psychologiques dans le signe linguistique tel qu'il est perçu au XVIII^e siècle entraîne l'impossibilité de séparer les questions épistémologiques des questions purement linguistiques de la théorie des signes. Et c'est exactement ce que nous pouvons observer dans la méthode de Butet. Pourtant, comme nous

allons le voir, ceci ne pose pas un si grand obstacle à l'analyse linguistique que l'on pourrait croire. Bien que le caractère matériel du signe linguistique amène Butet à la création de certains concepts qui paraissent inutiles du point de vue moderne, il est aussi source d'une inspiration très puissante pour ses réflexions.

Pour compléter la discussion sur la différence entre la linguistique saussurienne et la linguistique du XVIII^e siècle, je voudrais encore ajouter quelques remarques sur la nécessité du signe linguistique pour la pensée que j'ai déjà mentionnée en parlant de la théorie de Condillac. Saussure lui aussi traite ce problème, en considérant « la langue comme pensée organisée dans la matière phonique » (Saussure 1969: 155). Il postule que la pensée est une « masse amorphe et indistincte » (Saussure 1969: 155) et il explique que la langue est nécessaire pour pouvoir délimiter des idées distinctes à partir de cette masse amorphe. La langue sert alors à organiser cette masse de pensée en la rapprochant de la masse des formes phoniques, elle-même aussi amorphe. La langue opère ensuite comme un élément qui structure ces deux masses en unités que l'on appelle le signe linguistique. Selon les mots propres de Saussure:

La linguistique travaille donc sur le terrain limitrophe où les éléments des deux ordres se combinent; cette combinaison produit une forme, non une substance. (Saussure 1969: 157)

La deuxième partie de cette phrase confirme clairement ce que nous avons déjà constaté plusieurs fois: Saussure élimine complètement le côté matériel du signe linguistique. C'est pourquoi même si la philosophie du langage du XVIII^e siècle ainsi que la linguistique moderne travaillent toutes les deux avec le signe linguistique comme concept de base, ce concept est très différent dans les deux cas.

Evidemment, le but de ce travail n'est pas de comparer ces deux paradigmes linguistiques. Si j'ai consacré plusieurs paragraphes à cette problématique, c'est parce que je trouve essentiel que le lecteur se rende compte de la différence qui existe ici et qui pourrait être masquée par la même terminologie que les deux théories appliquent. Comme à notre époque, nous comprenons le signe linguistique naturellement sous le prisme de la théorie de Saussure, j'ai considéré utile de spécifier cette différence et de préciser que lorsque dans ce travail je réfère au signe linguistique, je le comprends dans le sens du XVIII^e siècle.

Dans son livre *L'Encyclopédie, « grammaire » et « langue » au XVIII^e siècle*, Sylvain Auroux explicite que trois postulats caractérisent le signe linguistique dans les yeux des philosophes du langage du XVIII^e siècle: sa fonction, sa complexité et son caractère arbitraire. En ce qui concerne la fonction, Auroux est plutôt d'avis que de toutes les fonctions que la linguistique moderne à l'exemple de Jakobson attribue au langage, les philosophes du XVIII^e siècle ne considèrent que la fonction communicative. Or, Auroux lui-même dans son ouvrage *La sémiotique des encyclopédistes* mentionne une autre fonction du langage communément admise au XVIII^e siècle, à laquelle il n'accorde pas trop d'importance, mais qui est selon moi essentielle pour comprendre les considérations linguistiques des Idéologues, et en particulier l'approche de Butet envers la lexicologie:

Si la structure qu'ils reconnaissent à la signification empêche que les Encyclopédistes ne traitent de façon satisfaisante la plupart de fonctions que nous accordons au langage, elle les entraîne également à reconnaître une fonction, l'*analyse*, qui pour nous ne possède aucun sens. (Auroux 1979: 79)

Cette fonction analytique du langage est liée à la relation étroite entre le mot et l'idée que nous avons déjà mentionnée plusieurs fois. Pour Condillac et les Idéologues, il n'y a pas de processus mental qui puisse s'opérer sans le langage, c'est le langage qui nous permet d'organiser nos idées et sans lui, il serait impossible de penser. Dans leur perspective, la représentation des idées à soi-même que le langage véhicule est aussi importante que la communication de ses idées à autrui. Nous pouvons alors dire que la linguistique du XVIII^e

siècle ne met pas au premier rang la fonction communicative du langage, mais sa fonction significative.

Je ne veux pas polémiquer avec Sylvain Auroux qui critique une telle conception du langage. Je consens que ce point de vue peut être problématique, surtout dans la perspective de la linguistique moderne. Cependant, je trouve qu'il s'agit ici vraiment d'un concept de base de la philosophie du langage du XVIII^e siècle et qu'il faut bien se rendre compte à quel point il est récurrent dans les réflexions linguistiques de l'époque. C'est ce concept qui nous permettra en partie de comprendre l'approche que Butet adopte envers la lexicologie.

Dans le même sens, il est très important de mentionner le second postulat qui, selon Auroux, caractérise le signe linguistique tel qu'il est perçu au XVIII^e siècle – sa complexité. Le mot, qui est la réalisation du signe linguistique, est le signe d'une ou de plusieurs idées, ou, autrement dit, il est le signe de l'idée simple ou de l'idée complexe. L'idée complexe est une idée concrète et elle est l'union de plusieurs idées simples qui sont des idées abstraites ou générales. Selon la théorie de Condillac, l'homme perçoit d'abord les idées complexes, et ensuite, en les comparant les unes aux autres, il peut en abstraire les idées générales. Ce processus est très bien décrit par Auroux:

Les idées complexes sont idées soit de phénomènes soit d'individus. A partir d'elles l'esprit peut construire des idées simples abstraites ou idées générales. Pour cela il compare les idées entre elles, l'idée abstraite étant leur partie commune, il les décompose par soustraction, ou construit de nouvelles idées par généralisation. Ainsi en voyant un cerisier, puis un autre, etc., je forme par comparaison l'idée de cerisier; en comparant cette idée avec celle que je me suis pareillement formé de platane, de chêne, etc., je forme l'idée d'arbre et ainsi de suite. Si je possède l'idée de corps, je peux remarquer qu'elle est composée de trois autres; ainsi, si à l'idée de corps je retranche l'idée d'imperméabilité, il me reste l'idée de figure, ou si je lui retranche l'idée de figure, il reste l'idée de matière, etc. A partir des idées de « voir » et d' « entendre » je peux former l'idée de « sensation » : mais cette idée quoique plus abstraite que les précédentes n'est pas une de leur partie, car elles ne sont pas plus composées qu'elle: il y a eu simple généralisation. (Auroux 1973: 25)

Comprendre le processus de composition et de décomposition des idées sera crucial pour l'analyse de la méthode de Butet. Pour le moment, il faut encore compléter l'étude du signe linguistique tel qu'il est compris au XVIII^e siècle en discutant la troisième caractéristique qui le définit selon Auroux – son caractère arbitraire.

Auroux précise que la philosophie du langage du XVIII^e siècle comprend le mot « arbitraire » comme opposé à « naturel » - assertion à laquelle nous pouvons consentir après avoir étudié la définition de la notion de signe de l'*Encyclopédie*, présentée ci-dessus. De l'autre côté, Auroux limite cet aspect arbitraire du signe linguistique en disant que « arbitraire » dans ce contexte ne veut pas dire « immotivé » et que les philosophes de l'époque ne pourraient accepter qu'il n'y ait aucune raison qu'un tel mot soit associé à une telle idée plutôt qu'un autre. Comme Auroux l'explique, « si le langage était entaché d'un tel arbitraire on ne pourrait affirmer que des lois le régissent et qu'il soit susceptible d'être objet de science » (Auroux 1973: 15). Autrement dit, le manque complet de motivation pour la relation mot-idée serait contradictoire au caractère rationnel que les philosophes du XVIII^e siècle assignent au langage ainsi qu'à toutes les activités et processus mentaux de l'homme. De Brosses, par exemple, est sincèrement convaincu qu'une relation rationnelle entre les mots et les idées doit exister:

Il faut bien néanmoins qu'il y ait entre toutes ces choses une relation cachée qui ait pu conduire de l'une à l'autre. Je dis une relation physique & nécessaire dans son premier principe, non simplement arbitraire & conventionnelle, telle que nous l'apercevons aujourd'hui, depuis que l'homme, à force d'usage, d'habitude & d'inadvertance, a bâti, détruit, rebâti l'édifice immense & toujours ruineux des langages quelconques, en s'écartant du fondement solide sur lequel il avoit

été nécessité de poser les premières pierres, qui, seules dans toute la construction, restent éternellement stables sans s'écrouler. Quelques écarts qu'il y ait dans la composition de langues, dans la fabrique des mots, quelque part que l'arbitraire puisse y avoir, la convention n'a pu s'établir qu'en vertu d'une raison effective, née de l'existence même & de la propriété des choses. (Brosses 1765: 5)

Cette relation est donnée par l'évolution du langage. En parlant des théories de Condillac, nous avons décrit comment, selon ce philosophe, le langage articulé a évolué à partir du langage naturel, lui-même directement motivé par la perception. De Brosses développe cette théorie, en s'appuyant sur des hypothèses physiologiques et analogiques:

Que le système de la première fabrique du langage humain & de l'imposition des noms aux choses n'est donc pas arbitraire & conventionnel, comme on a coutume de se le figurer; mais un vrai système de nécessité déterminée par deux causes. L'une est la construction des organes vocaux qui ne peuvent rendre que certains sons analogues à leur structure: l'autre est la nature & la propriété des choses réelles qu'on veut nommer. Elle oblige d'employer à leur nom des sons qui les dépeignent, en établissant entre la chose & le mot un rapport par lequel le mot puisse exciter une idée de la chose. (Brosses 1765: xiv)

L'analogie est donnée par une transmission de la motivation. Celle-ci était d'abord directe pour le langage naturel et pour les premiers développements du langage articulé. Tous les mots sont issus par une chaîne de dérivations successives de ce fond primitif, et donc ils doivent tous obéir à des principes d'analogie rationnelle:

Que ces accessoires sortis les uns des autres de branches en branches, d'ordre en sous-ordres, sont tous eux-mêmes sortis des premiers germes organiques & radicaux, comme de leur tronc; qu'ils ne sont qu'une ample extension de la première fabrique du langage primitif tout composé de racine: extension établie par un système de dérivation suivi pas à pas, d'analogies en analogies, par une infinité de routes directes, oblique, transversales; dont la quantité innombrable, les variétés prodigieuses & les étranges divergences constituent la grande diversité apparente qu'on trouve entre tous les langages: Que néanmoins toutes les routes, malgré la diversité de leur tendance apparente, ramènent toujours enfin, en revenant sur ses pas, au point commun dont elles se sont si fort écartées.

Que puisque le système fondamental du langage humain & de la première fabrique des mots n'est nullement arbitraire, mais d'une nécessité déterminée par la nature même, ils n'est pas possible que le système accessoire de dérivation ne participe plus ou moins à la nature du premier dont il est sorti en second ordre; & qu'il ne soit comme lui plutôt nécessaire que conventionnel, du moins dans une partie de ses branches. (Brosses 1765: xvii)

Le caractère non-arbitraire du signe linguistique, soutenu par de Brosses, confirme la relation étroite entre l'idée et le mot qui le représente. En même temps, le passage cité introduit la problématique de la dérivation lexicale telle qu'elle est perçue au XVIII^e siècle, et c'est le thème auquel je voudrais consacrer le chapitre suivant.

4.2 Les études de la dérivation lexicale

Le travail de P. R. F. Butet est très original dans le contexte de son époque, car ce philosophe du langage est sans aucun doute le premier à étudier de manière systématique le processus de la dérivation lexicale. Les études linguistiques antérieures au XVIII^e siècle ne portent pas une attention explicite à ce sujet et si la problématique de la morphologie apparaît dans ces ouvrages, ce n'est que dans un rôle secondaire. La *Grammaire* de Port Royal représente certainement un des ouvrages les plus importants pour la philosophie du langage du XVII^e siècle, et elle nous informe bien du degré des connaissances et de l'orientation des études linguistiques de l'époque;

il est donc très parlant que nous n'y trouvons pas d'information sur la composition des mots ou sur la dérivation lexicale, comme nous le témoigne Jacques Bourquin:

Ainsi donc on chercherait en vain dans la *Grammaire de Port Royal* une théorie de la dérivation que les auteurs n'ont pas voulu, ni peut-être pu y mettre. Certes, par bribes éparses, la dérivation, sans dire son nom, est présente. Mais c'est dans la mesure où il est difficile de l'ignorer complètement lorsqu'on enregistre comme donné nécessaire les mécanismes morphologiques de la langue. Cette présence tient au constat. Mais ces mécanismes ne sont jamais posés comme objet premier de l'analyse qui s'attache en priorité aux opérations mentales, au plan conceptuel et logique et au rôle du signe comme matériau de la conceptualisation et du jugement. (Bourquin 1980: I, 17)

Les études de la dérivation linguistique commencent à être plus fréquentes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Une des impulsions pour ces études est la réflexion de Condillac sur la naissance et l'évolution du langage. Nous avons déjà parlé de la théorie du langage naturel et du langage artificiel développé par ce philosophe. Selon lui, le langage s'est d'abord formé sous la forme naturelle comme une série de gestes et de cris inarticulés servant à la communication; ensuite, il s'est transformé au langage artificiel, c'est-à-dire articulé, d'abord sous une forme simple, mais qui est devenue de plus en plus sophistiquée, selon que les besoins communicatifs devenaient de plus en plus exigeants.

Le développement du langage a entraîné nécessairement le besoin de créer de signes nouveaux, et puisque il y avait forcément seulement un nombre limité de signes complètement différents, les hommes ont eu recours à la composition et à la dérivation à partir des signes déjà existants:

En effet, nous concevons qu'à mesure qu'on eut une plus grande quantité de mots, on trouva moins d'obstacles à nommer de nouveaux objets. Vouloit-on indiquer une chose dans laquelle on remarquoit plusieurs qualités sensibles; on réunissoit ensemble plusieurs mots qui exprimoient chacun quelqu'une de ces qualités. Ainsi les premiers mots devenoient des élémens avec lesquels on en composoit de nouveaux, et il suffisoit de les combiner différemment pour nommer une multitude de choses différentes. (Condillac, 1799: 22)

Ce passage nous montre que selon Condillac, la composition et la dérivation sont l'essence même du développement du langage et c'est une des raisons pour laquelle l'étude de la formation du lexique devrait avoir une place importante dans la philosophie du langage. Une autre raison, plus pratique que théorique, est donnée par de Brosses (qui, comme nous l'avons observé dans le chapitre précédent, développe la théorie de Condillac):

Car on ne parvient à connoître la force du discours résultant de l'assemblage des termes, qu'autant qu'on a commencé par bien connoître la force des termes mêmes; leur valeur réelle & primitive; leur acception conventionnelle & dérivée, qui ne s'est établie, bien ou mal-à-propos, que sur le véritable & premier sens physique du mot, que sur un rapport réel entre les termes, les choses & les idées. (Brosses 1765: vi)

C'est pourquoi les philosophes du langage du XVIII^e siècle commencent à s'intéresser à l'étude du lexique français. Or, ils découvrent que la formation du lexique par la composition et par la dérivation n'est pas toujours aussi parfaitement rationnelle que le siècle de la Raison voulait l'avoir. L'état actuel du lexique de leurs temps mène les philosophes du XVIII^e siècle à la conclusion que la dérivation ne s'est pas opérée toujours de façon systématique qu'elle a causé beaucoup de confusion et d'illogismes. Bourquin résume cette conclusion: « Or la dérivation est un des moteurs de l'extension de la langue, et le défaut d'analogie est précisément patent dans les irrégularités du sémantisme et de la morphologie des composés et des dérivés » (Bourquin 1980: I, 23). Soit pour cette raison soit pour une autre, peu d'auteurs du XVIII^e siècle se consacrent vraiment à l'étude systématique de la dérivation lexicale et ce ne sont que les lexicographes de la

fin du siècle, dont surtout Butet, qui arriveront à des résultats importants dans ce domaine.

Cependant, il y encore un auteur avant Butet qu'il faut mentionner pour compléter le tableau de la situation dans le domaine de l'étude de la dérivation lexicale dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et c'est Nicolas Beauzée. Beauzée ne parle pas de la dérivation dans sa *Grammaire générale*, mais il écrit plusieurs articles liés à ce sujet dans la *Grande Encyclopédie* ainsi que dans *L'Encyclopédie méthodique*. Le point de vue morpho-sémantique sur la problématique qu'il y présente n'est pas excessivement systématique mais il introduit certains concepts intéressants.

Dans l'article *Mot* de *L'Encyclopédie méthodique*⁴, Beauzée oppose la « signification objective » à la « signification formelle » :

La signification objective, c'est l'idée fondamentale qui est l'objet individuel de la signification du *Mot*, & qui peut être désignée par des *Mots* de différentes espèces: la signification formelle, c'est la manière particulière dont le *Mot* présente à l'esprit l'objet dont il est le signe, laquelle est commune à tous les *Mots* de la même espèce, & ne peut convenir à ceux des autres espèces. Le même objet pouvant donc être signifié par des *Mots* de différentes espèces, on peut dire que tous ces *Mots* ont une même signification objective, parce qu'ils représentent tous la même idée fondamentale; mais chaque espèce ayant sa manière propre de présenter l'objet dont il est le signe, la signification formelle est nécessairement différente dans des *Mots* de diverses espèces, quoiqu'ils puissent avoir une même signification objective. Communément ils ont, dans ce cas, une racine générative commune, qui est le type matériel de l'idée fondamentale qu'ils représentent tous; mais cette racine est accompagnée d'inflexions & de terminaisons, qui, en désignant la diversité des espèces, caractérisent en même temps la signification formelle. (Swiggers, 1986: 48)

Beauzée introduit ici plusieurs concepts que Butet développera beaucoup plus en détail. D'abord, par la distinction entre la signification objective et la signification formelle, il montre qu'il y a deux facettes de la dérivation lexicale: le plan sémantique d'un côté et le plan morphologique de l'autre.

Sur le plan sémantique, Beauzée établit le concept de l'idée fondamentale commune à plusieurs mots. Il considère cette idée fondamentale seulement au niveau de la racine du mot, quoique plus tard dans le même article, il ajoute que même les inflexions ont un rôle sémantique en ajoutant des idées accessoires à l'idée fondamentale:

Il faut encore distinguer, dans la signification objective des *Mots*, l'idée principale & les idées accessoires. Lorsque plusieurs *Mots* de la même espèce représentent une même idée objective, variée seulement de l'une à l'autre⁵ par des nuances différentes qui naissent de la diversité des idées ajoutées à la première: celle qui est commune à tous ces *Mots*, est l'idée principale; & celles qui y sont ajoutées & qui différencient les signes, sont les idées accessoires. (Swiggers, 1986: 49)

Sur le plan morphologique, Beauzée distingue la racine, les inflexions et les terminaisons. A en croire Jacques Bourquin, cette distinction est plutôt désirée que réelle à l'époque où la morphologie n'est pas encore vraiment développée, et Beauzée lui-même commet quelques erreurs dans les exemples qu'il propose; pourtant, le fait seul qu'il ressent le besoin de l'étude morphologique est une impulsion importante pour les études conséquentes.

Les réflexions de Beauzée présentent alors une des premières tentatives d'analyse systématique de la dérivation lexicale. Pourtant, cette tentative est encore limitée, ce qui peut être donné aussi par la forme sous laquelle elle est présentée – comme une série d'articles dans un ouvrage encyclopédique. Il faut donc conclure avec Bourquin:

4 N'ayant pas à ma disposition *L'Encyclopédie méthodique* intégrale, j'ai considéré la reproduction de l'article *Mot* dans Swiggers, 1986.

5 La citation est exactement reprise de l'oeuvre original. Pourtant, je suis persuadée qu'il y a une faute de frappe dans ce passage et que texte correct devrait être « de l'un à l'autre », référant à « des mots ».

Enfin Beauzée, s'il a donné la théorie, a laissé à d'autres le soin de dégager le système dérivationnel du français. Ce sont des lexicographes qui tenteront de mener à bien cette entreprise. Un nom s'impose ici comme celui de son héritier direct: c'est celui de Butet de la Sarthe. (Bourquin, 1980: I, 42)

Or, avant de procéder à la présentation de l'oeuvre de Butet, il faut mentionner un autre aspect du contexte linguistique du XVIII^e siècle – le courant néologique qui ouvre la voie vers la création de la nomenclature scientifique.

4.3 La nomenclature et la néologie

Nous avons déjà constaté que le XVIII^e siècle peut être considéré comme l'époque de la naissance de la science moderne. Ce développement des sciences se heurte bientôt à un problème linguistique majeur, et c'est l'insuffisance du langage scientifique spécialisé. Brunot caractérise le langage scientifique français du XVII^e siècle comme « pauvre et confus » et il explique que « l'indifférence des savants du XVII^e siècle nous fait comprendre les défauts du vocabulaire scientifique, tel qu'il apparaît au début du XVIII^e, dans Furetière, en 1701 » (Brunot 1966: 540).

C'est pourquoi le développement des sciences au siècle des Lumières entraîne nécessairement le développement du langage scientifique spécialisé:

Il n'est pas douteux que la langue scientifique moderne est née au cours du XVIII^e siècle, et son élaboration est une des étapes le plus passionnantes de l'aventure intellectuelle. 1701 apparaît en effet à cet égard comme un point zéro. (Séguin 1972: 205).

Or, il faut dire que ce développement du langage scientifique spécialisé doit se heurter tout d'abord à certains obstacles, donnés surtout par la tradition de la langue classique du XVII^e siècle. L'élaboration d'une nomenclature scientifique exige nécessairement de créer de mots nouveaux ou au moins de donner un nouveau sens aux expressions déjà utilisées, et ceci pose un problème aux certains esprits de l'époque. La langue française, évidemment dans sa forme littéraire classique, est considérée comme parfaite, et on remarque un courant normatif et conservateur qui rend difficile toute tentative de l'enrichir par des expressions nouvelles.

Pourtant, au cours du XVIII^e siècle, nous commençons à repérer deux tendances qui vont contre la tradition conservatrice, et c'est le néologisme et la néologie. Il y a une différence fondamentale entre ces deux courants, et quoique pour nous ce sont surtout la néologie qui joue un rôle important, nous allons expliquer aussi le néologisme qui représente une impulsion créative au sein du conservatisme linguistique de l'époque et qui est certainement important pour le changement du point de vue sur le langage au XVIII^e siècle.

Le néologisme est l'expression de la « nouvelle préciosité » en littérature et il se caractérise par l'utilisation de néologismes ou de mots qui existent dans la langue parlée mais qui n'ont pas été acceptée à l'écrit. Séguin caractérise se style de manière suivante:

Contradictoire et complémentaire tout à la fois de la tendance « noble », la tendance précieuse est la seconde force importante qui s'exerce sur l'équilibre du système lexical. Le « néologisme » est en effet à la fois la caricature du style noble, et la marque de vitalité qui contredit sa sclérose. Le style noble voile tout, évite tout, maintient négativement des rapports stricts entre les termes généraux. Le style précieux et le « néologisme » représentent une nouvelle créativité. (Séguin 1972: 170)

Le néologisme peut être alors considéré comme une sorte de « provocation » créative, qui contredit les traditions conservatrices de l'époque. Dans ce sens, il s'oppose à la néologie qui est un courant plus constructif, qui encourage la création des expressions nouvelles non comme un sorte de contre-réaction, mais comme l'expression de la nécessité langagière: « Il s'agit d'élargir

le lexicque, non par goût du nouveau (néologisme), mais par *nécessité de construire un énoncé précisément adapté à la situation et à la réalité* » (Séguin 1972: 178).

Le représentant principal du courant néologique est Louis-Sébastien Mercier qui écrit dans l'introduction à sa *Néologie*:

Néologie se prend toujours en bonne part, et *Néologisme* en mauvaise; il y a entre ces deux mots, la même différence qu'entre religion et fanatisme, philosophie et philosophisme. Tous les mots que j'ai ressuscités, appartiennent au génie de la langue française, ou par étymologie, ou par analogie; ces mots viennent de *bouture*, et sont sortis de l'arbre ou de la forêt, pour former autour d'elle des tiges nouvelles, mais ressemblantes ; ainsi je me fais gloire d'être *Néologue* et non *Néologiste*. (Mercier 1801: vii)

Mercier parle ici de la différence entre le néologisme et la néologie qu'il voit dans le fait que les mots formés par les procédés de la néologie « appartiennent au génie de la langue française » dans le sens qu'ils respectent les principes étymologiques et structurelles de cette langue. Autrement dit, cette formation doit être systématique et suivre certains principes, ce qui est la différence essentielle par rapport au courant du néologisme.

Avant de formuler les principes que les « Néologues » du XVIII^e siècle s'imposent, je voudrais ajouter quelques remarques sur le travail de Mercier. Cet auteur n'appartient pas à l'école des Idéologues, au contraire, il s'oppose vivement à « ces idiologues qui ont anéanti de fait l'âme de l'homme, et qui veulent nous traîner de force dans l'obscur caveau de leur terminologie pour y fanfarder leur prétendue victoire » (Mercier 1801: xlvi). Il refuse avec ferveur les idées de Condillac et de Locke, pour lui, le langage et toutes les connaissances en général sont donnés à l'homme par le Dieu, et ils ne peuvent être traités de manière aussi mécaniste que le Idéologues le suggèrent.

Ceci prouve que bien que les esprits éclairés de l'époque puissent différer dans leur opinions philosophiques et religieuses, ils sont pourtant d'accord sur la nécessité de la création néologique des mots. Il s'agit donc d'une tendance générale du XVIII^e siècle qui ose s'opposer à la tendance conservatrice que nous avons mentionnée ci-dessus. Mercier parle de manière très dépréciative des auteurs qui tiennent à conserver de force la langue classique:

On parle de l'importance d'un bon Dictionnaire: la première chose serait de ne pas le confier à une race d'étouffeurs qui se mettent à genoux devant quatre ou cinq hommes du siècle de Louis XIV, pour se dispenser, je crois, de connaître et d'étudier tous les autres, et qui, criblés des plus misérables préjugés, fermant le petit temple de leur idolâtrique admiration, ne savent pas qu'il n'y a point de perfection fixe dans les langues. (Mercier 1801: v)

Selon Mercier, la perfection des langues est alors dans leur évolution constante et c'est pourquoi il faut être hardi et ne pas avoir peur de créer de mots nouveaux:

J'ai osé, car je ne suis pas de la classe de ces littérateurs hardis à être timides, amoureux de leurs fers, roulant dans la vieille ornière, et préjugistes obstinés; j'ai osé, bravant de vaines et passagères clameurs, envisageant la langue telle qu'on l'a parlée, telle qu'on le parlera sans doute un jour, ou telle enfin qu'on devrait la parler; j'ai osé, dis-je, certain de son prochain et long triomphe, déployer sur ses plus hautes tours l'oriflamme de la *Néologie*. (Mercier 1801: iv)

Comme cette tendance de « ne pas être timide » en ce qui concerne la création et l'usage de mots nouveaux est généralement répandue au XVIII^e siècle, nous pouvons constater avec Séguin que le vocabulaire de cette époque « est mouvant, en perpétuel renouvellement et enrichissement, sous le signe de la fermentation » (Séguin 1972: 186). C'est probablement pourquoi il devient sujet d'études intenses:

L'abondance des travaux lexicographiques en fait foi: le XVIII^e siècle est particulièrement conscient de son vocabulaire, et cherche à le définir de plus en plus nettement comme un *système*. Le vocabulaire est un tout organisé, ou veut l'être. (Séguin 1972: 182)

Cette « conscience du vocabulaire » explique entre autre la motivation de François Butet pour son travail, et la recherche générale du « système » explique aussi sa méthode. Or, pour conduire cette recherche, Butet et d'autres philosophes du langage du XVIII^e siècle ont besoin d'une nomenclature nouvelle spécialisée pour cette tâche, autrement dit, ils doivent élaborer la métalangue propre. Séguin affirme que la recherche de la métalangue date déjà depuis la moitié du siècle:

En 1750 déjà, ce ne sont plus les locuteurs qui font la langue, ce n'est plus la langue qui se développe comme un organisme naturel, ce sont des forces externes qui agissent sur elle, et en particulier ce sont les grammairiens; et – nous le verrons plus loin – les lexicographes. Comme le sera le nôtre, le Siècle des Lumières est *le siècle de la métalangue*. [...]

Les grammairiens ont la partie belle: ils ne sont plus à la remorque d'une évolution dont ils seraient seulement les greffiers; ils commandent au progrès de la langue et le règlent selon les impératifs de leur philosophie. S'il y a transformation de la langue, c'est pour une plus grande conformité aux modèles rationnels que détermine le grammairien philosophe. Telle est l'arrière-pensée des Encyclopédistes, dont le travail a contribué à enraciner les modèles de langage dans une théorie sans cesse affinée, mais immobilisante, fondée peut-être sur une prise de conscience métalinguistique « pré-structuraliste » [...]. (Séguin 1972: 61)

La recherche de la métalangue est liée à la recherche de la méthode scientifique elle-même, et comme pour la méthode, les philosophes du langage s'inspirent auprès des sciences naturelles dans leur recherche du langage scientifique. Or, le langage des sciences naturelles ne connaît pas non plus une situation facile au XVIII^e siècle, car, comme nous l'avons mentionné au début, il doit partir pratiquement du zéro.

La première impulsion au développement de la langue scientifique française est l'introduction des théories de Newton en France dans les années trente du XVIII^e siècle, qui est due surtout à Voltaire. La traduction des oeuvres de Newton dévoile la nécessité du langage scientifique approprié et mène à des premières réflexions sur cette problématique. Comme Brunot nous dit, « la diffusion du vocabulaire newtonien, toute lente qu'elle fut, donna [aux sciences naturelles] du moins l'exemple de ce que pouvait se permettre un homme de science, d'ailleurs prudent et réservé, dans une langue sur laquelle ne pesait pas l'autorité contestable du monde des académies » (Brunot 1966: 559).

La problématique de la nomenclature scientifique commence alors à être abordée et le travail accompli dans ce domaine est ensuite résumé dans l'*Encyclopédie*, où les auteurs ne proposent pas seulement de nouvelles expressions techniques, mais aussi certaines règles pour la formation de celles-ci. Même si « entre ces vues théoriques et leur application la distance est souvent considérable, et elle varie beaucoup suivant l'état d'avancement des différentes sciences » (Brunot 1966: 597), c'est quand-même un début. La recherche de la nomenclature sera développée au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle et les règles de la néologie seront progressivement affirmées.

En principe, les auteurs sont d'accord sur trois règles principales. La règle la plus importante est celle de la nécessité: il ne faut créer de mots nouveaux que là où on en a nécessairement besoin, pour ne pas compliquer de trop l'étude de la science en question. C'est déjà Condillac qui écrit dans sa *Grammaire*:

Persuadé que les arts seroient plus faciles, s'il étoit possible de les enseigner avec des mots familiers à tout le monde, je pense que les termes techniques ne sont utiles qu'autant qu'ils sont absolument nécessaires. (Condillac 1799: 5)

De l'autre côté, cette nécessité est la condition suffisante qui permet d'avoir recours à la néologie:

Il m'est donc licite, d'après le système fondamental du langage humain, d'étendre la fabrique

des mots, qui se trouve nécessitée par la nature de mon entendement. (Mericer 1801: xxviii)

La deuxième règle de cette « fabrique des mots », c'est la précision. L'expression scientifique doit définir exactement le phénomène qu'elle désigne: Brunot explicite que les auteurs des nomenclatures scientifiques cherchent « des noms qui fussent des définitions résumées, non de simples signes arbitraires » (Brunot 1966: 661).

Pour assurer un haut degré de précision, il faut évidemment construire une nomenclature assez large, pour que chaque phénomène puisse y être représenté. Or, ceci ne doit pas violer la troisième règle de la néologie, qui est celle de la simplicité, comme l'explique Mercier:

L'entendement produit le signe, et le signe réagit sur l'entendement; rien n'est plus vrai: Bacon et Leibnitz nous l'ont dit. Vous voulez donc beaucoup de signes, direz-vous; oui. – Mais vous allez dégénérer en licence, vous allez apporter la confusion. – Ce n'est point là mon dessein; au contraire, je veux soulager votre pensée, je veux lui donner les moyens de se rendre plus nette et plus visible; je veux imprimer à notre langue plus de grace, plus de fécondité, d'énergie, de simplicité, sans violer ses lois fondamentales [...]. (Mericer 1801: ix)

Pour que les expressions nouvelles proposées ne violent pas les lois fondamentales de la langue française, elle doivent être naturelles et intuitives pour les sujets parlants. Séguin précise que les néologues du XVIII^e siècle requièrent que les termes nouveaux soient euphoniques, c'est-à-dire acceptables sur le plan sonore, et analogiques, c'est-à-dire acceptables sur le plan structurel. Or, en général, les auteurs de l'époque sont d'opinion que l'esprit humain, dans sa rationalité, ne peut produire que des néologismes qui soient acceptables de ce point de vue, ou, comme Mercier l'exprime, « l'instinct fait créer des mots qu'il est impossible à la réflexion de ne pas approuver » (Mericer 1801: xiv).

Les trois règles que nous venons de voir sont générales pour toute construction néologique. Pour la néologie concernant le langage scientifique, il y a encore une quatrième règle qui doit assurer que la terminologie scientifique ne puisse pas être confondue avec le langage ordinaire: pour cela, on recommande la construction néologique des termes savants à partir des langues mortes, le latin et le grec.

Ces quatre règles assurent que la construction néologique remplisse son rôle de l'enrichissement opportun de la langue, en évitant les excès du conservatisme d'un côté et ceux de la préciosité de l'autre. Comme Brunot le formule : « pas plus de concessions aux précieux qu'aux dévots : rien que la vérité, simplement, clairement, précisément dite » (Brunot 1966: 563).

Toutes ces règles, issues des discussions sur la problématique de la néologie et de la formation de la nomenclature scientifique se verront appliquées le jour « où un génie plus puissant que les autres, et servi d'ailleurs par des circonstances très favorables, donnera l'exemple d'une réforme radicale et d'un vocabulaire rigoureusement systématique » (Brunot 1966: 597). Il s'agit ici bien-sûr de Lavoisier et de sa réforme de la nomenclature chimique.

Pour Lavoisier, la nomenclature est essentielle pour la science:

L'impossibilité d'isoler la nomenclature de la science et la science de la nomenclature tient à ce que toute science physique est nécessairement formée de trois choses: la série des faits qui constituent la science; les idées qui les rappellent; les mots qui les expriment. Le mot doit faire naître l'idée, l'idée doit peindre le fait : ce sont trois empreintes d'un même cachet; et, comme ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent, il en résulte qu'on ne peut perfectionner le langage sans perfectionner la science, ni la science sans le langage, et que, quelque certains que fussent les faits, quelque justes que fussent les idées qu'ils auraient fait naître, ils ne transmettraient encore que des impressions fausses, si nous n'avions pas des expressions exactes pour les rendre. (Lavoisier 1864a: 2)

Nous repérons dans ce passage le reflet du concept du signe linguistique tel qu'il est compris

au XVIII^e siècle sous sa forme ternaire, ou les « trois empreintes d'un même cachet ». Comme nous l'avons expliqué en détail dans le chapitre concernant le signe linguistique, de ce point de vue, l'idée, c'est à dire l'entité psychologique, est étroitement liée d'un côté à l'objet du monde réel (ici la substance chimique) et de l'autre au mot articulé (la dénomination de cette substance); il est donc indispensable pour la clarté de l'analyse que ce mot reflète la structure de la substance. Nous voyons ici une violation claire du principe de l'arbitraire du signe linguistique au terme moderne, mais comme nous l'avons expliqué dans le chapitre correspondant, la philosophie du langage au XVIII^e siècle n'admet pas que le signe linguistique soit complètement arbitraire, et dans ce sens, l'approche de Lavoisier est complètement en accord avec le paradigme linguistique de l'époque.

En ce qui concerne la nomenclature chimique elle-même, Lavoisier et ses collaborateurs ont dû traiter deux problèmes principaux. D'abord, il a fallu donner un nom aux éléments simples découverts, et ensuite, il a fallu nommer d'une façon systématique les substances que les éléments simples forment, pour refléter par cette nomenclature les principes mêmes de la composition. Nous voyons ici naître le système de la nomenclature chimique tel que nous le connaissons de nos jours, où le nom d'une substance chimique nous indique clairement, à l'aide d'un système des suffixes, de quels éléments la substance est composée et en quelle proportion:

Dans l'ordre naturel des idées, le nom de classe et de genre est celui qui rappelle les propriétés communes à un grand nombre d'individus; celui d'espèce est celui qui ramène l'idée aux propriétés particulières de quelques individus. Cette logique naturelle appartient à toutes les sciences; nous avons cherché à l'appliquer à la chimie.

Les acides, par exemple, sont composés de deux substances de l'ordre de celles que nous regardons comme simples, l'une qui constitue l'acidité et qui est commune à tous; c'est de cette substance que doit être emprunté le nom de classe ou de genre; l'autre qui est propre à chaque acide, qui est différente pour chacun, qui les différencie les uns des autres, et c'est de cette substance que doit être emprunté le nom spécifique.

Mais, dans la plupart des acides, les deux principes constituants, le principe acidifiant et le principe acidifié, peuvent exister dans des proportions différentes qui constituent également des points d'équilibre ou de saturation; c'est ce qu'on observe dans l'acide vitriolique et dans l'acide sulfureux; nous avons exprimé ces deux états du même acide en faisant varier la terminaison du nom spécifique. (Lavoisier 1864b: 362)

Cette idée, aujourd'hui si naturelle, est une grande réforme au XVIII^e siècle, et d'après le premier paragraphe du passage précédent, nous reconnaissons facilement qu'elle est très inspirée par les théories de l'abbé de Condillac.

Dans le même esprit, les principes de cette nouvelle nomenclature ont permis naturellement à Lavoisier de former un classement des substances, ce qui est très important de son point de vue, car « nous serions tombés dans le désordre et dans la confusion, si nous ne nous fussions pas attachés à former des classes » (Lavoisier 1864a: 9). Ici, nous voyons de nouveau l'influence directe de la philosophie condillacienne, qui considère la classification comme le procédé analytique le plus naturel à l'être humain. Lavoisier dit d'ailleurs explicitement quelle est la source de son point de départ philosophique, en exprimant l'admiration pour le travail de Condillac:

Les langues n'ont pas seulement pour objet, comme on le croit communément, d'exprimer par des signes des idées et des images; ce sont, de plus, de véritables méthodes analytiques, à l'aide desquelles nous procédons du connu à l'inconnu [...].

Cette vérité a été développée avec infiniment de justesse et de clarté dans la *Logique* de l'abbé de Condillac, ouvrage que les jeunes gens qui se destinent aux sciences ne sauraient trop lire et dont nous ne pouvons nous dispenser d'emprunter quelques idées. [...]

Mais si les langues sont de véritables instruments que les hommes se sont formés pour faciliter les opérations de leur esprit, il est important que ces instruments soient les meilleurs qu'il est

possible, et c'est travailler véritablement à l'avancement des sciences que de s'attacher à les perfectionner. (Lavoisier 1864b: 356)

Pour perfectionner le langage de la chimie, Lavoisier a dû bien sûr avoir recours à la néologie. Lors de la création des expressions nouvelles, il a procédé selon les règles que nous avons pu étudier ci-dessus. Il avait soin de former ces expressions comme assez simples et clairement liées au contenu auquel elle réfèrent, pour prévenir la confusion possible :

Nous avons fait en sorte d'exprimer par ces nouveaux noms la propriété la plus générale, la plus caractéristique du corps qu'ils désignaient. Nous y avons trouvé deux avantages: le premier, de soulager la mémoire des commençants, qui retiennent difficilement un mot nouveau lorsqu'il est absolument vide de sens; le second, de les accoutumer de bonne heure à n'admettre aucun mot sans y rattacher une idée. (Lavoisier 1864b: 361)

Lavoisier avait aussi soin de former ses expressions de manière conforme aux usages du langage français:

On conçoit qu'il n'a pas été possible de remplir ces différentes vues sans blesser quelque fois des usages reçus, et sans adopter des dénominations qui ont paru dures et barbares dans le premier moment; mais nous avons observé que l'oreille s'accoutumait promptement aux mots nouveaux, surtout lorsqu'ils se trouvaient liés à un système général et raisonné. (Lavoisier 1864a: 11)

Le système de Lavoisier s'est montré à tel point « général et raisonné », que ces principes de base ont survécu jusqu'à nos jours. Ceci est donné surtout par le fait que ce système représente une méthode scientifique dans le sens vraiment moderne, qui est consciente de ses propres points faibles mais qui est assez clairvoyante pour reconnaître que ces points faibles peuvent être remédiés par les générations à venir et qui leur offre des outils systématiques et flexibles pour le faire. L'importance de la méthode de Lavoisier est dans ce sens très bien résumée par Brunot:

[...] l'essentiel était d'avoir posé des principes suivant lesquels on pouvait nommer non seulement les corps actuellement analysés, mais ceux que l'on analyserait plus tard; le simple jeu des radicaux et des suffixes permettait même de réaliser des combinaisons nouvelles, purement théoriques, exprimant des substances encore inconnues, inexistantes peut-être, mais que peut-être aussi les chimistes pourraient découvrir, quand ils auraient vu qu'elles étaient concevables. Lavoisier et ces collaborateurs pouvaient légitimement s'enorgueillir d'avoir créé ce que réclamait Condillac, un instrument d'analyse qui fût en même temps un instrument d'hypothèse et de découverte, une langue exprimant de façon précise et claire l'état actuel des connaissances, et qui pût devenir, par surcroît, un auxiliaire actif et nécessaire du progrès des idées. (Brunot 1966: 673)

Il n'est donc pas surprenant qu'une méthode tellement réussie représente une source d'inspiration aussi aux savants d'autres disciplines scientifiques, entre autres aussi de Pierre Roland François Butet, dont l'oeuvre nous allons commencer à analyser dans le chapitre suivant.

5 Théorie lexicologique de Butet

Dans les chapitres précédents, nous avons pu observer quel était le contexte dans lequel P. R. F. Butet a publié sa *Léxicologie latine et française*. Nous avons pu constater que même si les sources d'inspiration étaient nombreuses et fécondes, le domaine de l'étude lexicologique proprement dite était plutôt une table rase, manquant de cadre théorique approprié et de modèles à suivre. Butet lui-même dit dans la préface à son livre en parlant de « la science des mots, ou de la lexicologie proprement dite » qu' « un grand nombre de personnes contestent l'existence de cette science » (Butet 1801: ii); son but est alors de montrer qu'une telle science devrait exister et d'en proposer les principes.

Dans ce chapitre, nous allons observer comment Butet procède pour atteindre ce but. Nous allons d'abord préciser les sources où il puise de l'inspiration, ensuite, nous allons décrire la méthodologie qu'il établit pour ses études du lexique, et finalement, nous allons introduire les concepts théoriques qu'il définit et sur lesquels il fonde son analyse.

5.1 Les sources d'inspiration

Selon Butet, l'objet de la lexicologie est de « saisir les loix d'après lesquels se composent et se décomposent les polysyllabes [du latin et du français], suivant la synthèse et l'analyse des idées que ces polysyllabes représentent » (Butet 1801: ii). Nous pouvons alors constater que Butet partage le point de vue morpho-syntaxique sur le lexique qui est typique pour le XVIII^e siècle. Etant donnée son inspiration par les théories condillaciennes et son adhérence au groupe des Idéologues, il n'est pas surprenant que Butet voie la composition des mots comme un reflet de la composition des idées que ces mots représentent:

Les mots composés peuvent donc n'être regardés que comme des expressions d'idées complexes, résultantes d'autant d'idées simples qu'il y a d'éléments dans le signe représentatif. (Butet 1801: v)

L'étude des principes de la dérivation et de la composition lexicales correspond donc à repérer par quels moyens les idées simples sont représentées dans des expressions d'idées complexes. Nous avons déjà dit que plusieurs auteurs du XVIII^e siècle se mettent d'accord sur la nécessité de pareils études, mais nous avons aussi constaté qu'aucun d'entre eux n'a réussi en réalité à proposer un cadre systématique pour les réaliser. Butet est donc le premier à inventer une méthode pratique permettant de satisfaire ces revendications théoriques.

Butet reconnaît évidemment ses sources d'inspiration, mais en même temps, il se rend compte de l'originalité de son entreprise scientifique:

Je ne prétends pas avoir observé le premier que les mots se composaient par préposition et postposition de parties accessoires unies à une partie principale; mais je crois être le premier qui ait fait un Système de toutes les valeurs de ces parties accessoires, dans une langue donnée. (Butet 1801: xii)

La méthode de Butet est issue d'une source très inhabituelle, car, selon les mots de son inventeur, elle est inspirée par les principes établis dans le domaine de la chimie:

A peine initié dans le sanctuaire de la Chimie moderne, je fus frappé, par le principe de sa nouvelle nomenclature, d'une idée de Léxicologie, aussi sublime en elle-même que féconde dans ses résultats. Si les Chimistes, me suis-je dit, ont pu convenir de représenter, par des mots affectés des mêmes terminaisons, les substances dans la composition desquelles entrent les

mêmes éléments, pourquoi, dans la composition d'une langue philosophique, ne pourrait-on pas, avec autant de succès, exprimer, par des dénominations dont la *désinence* est la même, les idées qui auraient des traits de ressemblance dans leur forme métaphysique? (Butet, 1801: ii)

Même quand nous nous rendons compte de la popularité dont la chimie jouissait à l'époque, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre concernant le contexte scientifique, il paraît plutôt étrange qu'une science naturelle puisse inspirer aussi directement les études linguistiques. Afin de comprendre l'analogie que Butet propose ici, il faut comprendre sa vision du langage qui est très technique.

Tout d'abord, il faut dire qu'en ce qui concerne le développement du langage humain, Butet partage les opinions que Condillac a exprimées à propos de ce sujet. Nous avons déjà mentionné que selon Condillac, la composition et la dérivation forment l'essence même du développement du langage; ajoutons encore que ce philosophe spécifie en plus l'ordre dans lequel cette dérivation s'est opérée et que cet ordre est aussi mentionné par Butet.

Les deux philosophes présument qu'une fois le langage naturel s'est transformé en langage articulé, celui-ci ne contenait d'abord que les signes correspondant à des idées simples qui ont servi de base au langage développé dans le rôle des radicaux (ou, comme Butet les appelle, des « racines ») des mots. Ensuite, pour élargir le vocabulaire, les hommes ont commencé à ajouter les préfixes (appelés « prépositions » par Butet) modifiant les idées principales données par les radicaux par des significations accessoires. Et finalement, pour modifier de manière encore plus détaillée les mots formés de radicaux et de préfixes, les hommes ont eu recours aux suffixes et aux terminaisons (que Butet appelle globalement « désinences »), qui permettent d'exprimer les propriétés de qualité et de quantité des idées exprimées par ces signes.

De ce point de vue, il résulte que pratiquement tous les mots de la langue française sont composés:

En partant de cette hypothèse, que les mots ne sont formés que de *Radicaux*, de *Prépositions* et de *Désinences*, les parties les plus importantes à déterminer sont celles qui remplissent les fonctions les plus fréquentes dans la construction des mots. Or, il n'est presque pas de polysyllabe dans lequel il n'y ait quelque Préposition ou quelque Désinence; les mots n'ont le plus souvent qu'un, rarement deux, et n'ont presque jamais trois racines, lorsqu'il ont quelquefois jusqu'à six Désinences. (Butet 1801: xiv)

Ajoutons ici qu'une telle opinion a été soutenue déjà par de Brosses:

Car, en quelque langage que ce soit, surtout dans ceux des peuples policés, il y a bien peu d'expressions si simples, qu'on ne trouve en les décomposant, qu'elles sont elles-mêmes un assemblage d'un certain nombre de traits, d'objets & d'idées, réuni dans un seul petit tableau, par lequel on veut faire une impression prompte & claire sur l'esprit à qui on le présente. (Brosses 1765: vii)

De Brosses est un des auteurs que Butet mentionne comme son prédécesseur, quoique d'une manière peu respectueuse, en traitant ses « simples aperçus » comme « souvent erronés, et quelquefois contradictoires » (Butet 1801: xi). Pourtant, l'approche mécanique que de Brosses proposait d'adopter envers le langage a plusieurs traits communs avec l'approche de Butet. Surtout, les deux hommes se mettent d'accord sur une caractéristique du langage que l'on pourrait assimiler avec réserves à la « première et articulation » de Martinet – c'est-à-dire à la capacité combinatoire à partir d'un nombre relativement limité d'unités fondamentales. De Brosses appelle ces unités « les germes de la parole » et il en dit:

Que les germes de la parole, ou les inflexions de la voix humaine, d'où sont éclos tous les mots des langues, sont des effets physiques & nécessaires, résultant absolument, tels qu'ils sont, de la construction de l'organe vocal; & du mécanisme de l'instrument, indépendamment du pouvoir & du choix de l'intelligence qui le met en jeu;

Que les germes étant en très petit nombre, l'intelligence ne peut faire autre chose que de les répéter, de les assembler, de les combiner de toutes les manières possibles pour fabriquer les mots tant primitifs que dérivés, & tout l'appareil du langage. (Brosses 1765: xi)

Dans le même sens, Butet affirme:

Dans les langues latine et française il n'y a que trente-deux Prépositions composantes, et soixante dix à quatre-vingt désinences. [...] Comme ces mêmes éléments se trouvent dans une infinité de mots, exprimant la valeur de chacun, d'une manière générale, cette expression en sera la formule.

Si j'ai dit que l'on pourrait rapprocher le point de vue de de Brosses et de Butet à la théorie de la première articulation de Martinet, je dois aussi préciser qu'il y a une différence fondamentale, donnée par le caractère du signe linguistique tel qu'il est considéré au XVIII^e siècle. Comme nous avons vu dans le chapitre précédent, la composante de ce signe correspondant au mot est prise dans le sens matériel, et tel le sont aussi toutes ses parties, c'est-à-dire les « germes de paroles » de de Brosses et les prépositions et les désinences de Butet. C'est ce caractère matériel qui cause la méthode proposée par Butet d'être si mécanique et technique et qui permet l'analogie directe avec la chimie.

Ce caractère matériel se voit encore confirmé dans le passage suivant, où Butet propose un théorème que l'on pourrait très bien assimiler à la loi de la conservation de la masse en physique ou en chimie:

Il est de fait que dans toutes les langues, les mots ont successivement paru et disparu. [...] Par la lecture des ouvrages dans lesquels ils sont consignés, il est facile de déterminer l'époque de leur naissance, et la période de leur durée, de les suivre, comme le dit Horace, de la *fleur* de la jeunesse à la *vigueur* de l'âge; et j'ajouterai, du déclin de la *vieillesse* jusqu'à l'affaïssement de la décrépitude; mais il n'est aucune époque à laquelle on puisse faire remonter l'origine d'un radical: celle de tous se perd dans la nuit des siècles, c'est-à-dire que de temps immémorial on fait des mots à l'infini, et l'on ne crée pas une syllabe nouvelle. (Butet 1801: iii)

A titre informatif et pour voir à quel point l'analogie avec la chimie est pertinente, comparons ce passage avec la loi de la conservation de la masse telle qu'elle a été formulée pour la première fois par Lavoisier:

[...] car rien ne se crée, ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que, dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération; que la qualité et la quantité des principes est la même, et qu'il n'y a que des changements, des modifications. (Lavoisier 1864b: 101)

Selon le paradigme qui considère les parties composantes des signes linguistiques comme des entités matérielles, il n'est pas si difficile d'imaginer leurs combinaisons au sein des mots s'opérer de même manière que l'on observe pour les atomes au sein des molécules:

Les éléments représentatifs de la pensée, comme les molécules de la matière, ne paraissent ni formés ni détruits; et la construction des mots, comme la production des corps, semble soumise aux combinaisons indéfinies d'un nombre donné de principes constituans. Pourquoi n'existerait-il pas des lois auxquelles se conformassent ces combinaisons? Pourquoi ces lois ne seraient-elles pas réductibles à des formules dans lesquelles rentreraient les mots de tous les âges? Et pourquoi n'arriverait-on pas à pouvoir rapporter un mot quelconque à sa formule, et avec un radical et une formule donnés, construire le mot qui en doit résulter? (Butet 1801: iii)

Le caractère matériel du signe linguistique est alors bien confirmé dans le texte de Butet et il est un des éléments qui permet d'expliquer comment une science naturelle, ici la chimie, peut inspirer des considérations linguistiques. L'autre élément d'explication peut être celui de l'universalité de la science que nous avons présentée en parlant des théories de Condillac et que

Butet admet lui-aussi.

L'universalité de la science est basée sur l'hypothèse de l'universalité de la raison, qui est un concept remontant jusqu'à la théorie du bon sens, « la chose du monde la mieux partagée » selon Descartes. Comme nous l'avons vu, elle est reprise par Condillac et par les Idéologues. Butet lui-aussi affirme qu' « il existe irrécusablement un *sens commun*: la folie est donc une rupture d'équilibre entre les forces humaines, une *maladie* » (Butet 1801: viii). Ce sens commun se reflète par la capacité de l'homme d'établir les rapports rationnels entre les phénomènes qu'il observe, une capacité qui lui est donnée naturellement et qui est une de ses caractéristiques essentielles:

Il est d'essence de l'homme de percevoir des rapports entre les objets qui l'environnent; [...] il perçoit aussi nécessairement le rapport d'égalité entre 2+2 et 4, qu'il ressent de la douleur quand il se brûle. (Butet 1801: vii)

Logiquement, comme l'être humain est rationnel dans son essence et comme le langage est une de ses inventions, ce langage doit être rationnel lui-aussi, dans le sens qu'il doit y exister un système inhérent:

[...] Puisqu'il existe une raison universelle, qui lie entr'elles des idées ou certains modes de l'humanité, comment les mots, signes des idées, pourraient-ils être dénués d'un rapport d'analogie qui les enchaînât méthodiquement? Les mots sont aux idées ce que les chiffres sont aux nombres; car les chiffres ne sont qu'une sorte de mots, et les nombres une sorte d'idées. (Butet 1801: viii)

Cette hypothèse permet à Butet d'adopter une approche très optimiste envers la lexicologie. Nous avons déjà constaté que même si les auteurs du XVIII^e siècle ne contestaient pas l'utilité de cette science, certains étaient assez sceptiques en ce qui concernait son application pratique sur le langage qui paraissait être insaisissable par une méthodologie rationnelle, en se plaignant avec Tracy que « dans les langues l' usage est souvent absurde, parce qu'elles ont été faites avant la science » (Tracy 1804: 60).

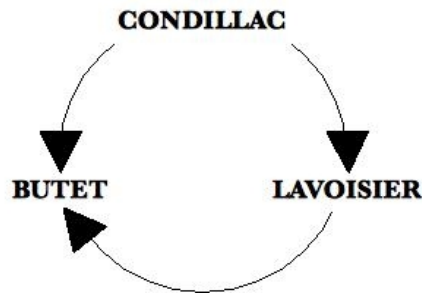
Butet, de l'autre côté, est convaincu qu'un système inhérent du langage doit exister, car son absence contredirait la rationalité naturelle de l'être humain:

On ne peut donc nier la liaison des mots dans leur formation, sans violer la règle du *sens commun*; il doit donc exister un système de Lexicologie. (Butet 1801: viii)

De plus, le système cherché ne doit point différer de ceux dont s'organisent d'autres sciences. Quand nous avons parlé de la philosophie de Condillac, nous avons souligné que pour lui, le langage présente une méthode analytique générale qui peut et qui doit être appliquée à toutes les sciences. Nous avons aussi mentionné que Lavoisier, dans la préface à son *Traité élémentaire de chimie*, rappelle ces idées de Condillac et qu'il reconnaît de s'en être inspiré dans sa recherche du système des corps chimiques et de sa nomenclature. Il n'est donc pas surprenant de lire le passage suivant dans la préface à la *Lexicologie* de Butet:

[...] depuis quelque temps je m'occupais de rechercher si l'on pouvait déterminer quelques règles simples et générales d'une langue universelle. Ces méditations me firent présumer que les pères de la Chimie moderne n'avaient point été créateurs dans la formation de leurs signes, amis bien imitateurs fidèles de l'analogie, par la force de laquelle se sont organisées toutes les langues. (Butet 1801: iii).

En s'inspirant des méthodes de la chimie moderne, Butet ne fait alors que boucler le cercle d'inspiration mutuelle qui existe entre la philosophie et les sciences du XVIII^e siècle:



Une telle approche est d'autant plus naturelle pour Butet, qu'il a lui-même une formation en sciences naturelles. Dans ce chapitre, nous avons vu comment ce fait se reflète dans ses motivations et dans son choix de sources d'inspiration. Dans le chapitre suivant, nous allons observer comment sa prédilection pour les sciences naturelles se reflète dans sa méthodique.

5.2 Les approches méthodologiques

Dans le chapitre précédent, nous avons pu voir que l'inspiration de P. R. F. Butet provient du domaine des sciences naturelles, et particulièrement de la chimie. Dans ce chapitre, nous allons voir que Butet n'a pas puisé dans ce domaine seulement l'inspiration, mais que toute sa démarche méthodologique est vraiment celle des sciences exactes. Ceci est donné aussi par le fait que Butet a reçu une formation en physique et en mathématiques, et donc les méthodes appliquées par ces sciences ont dû être très naturelles pour lui. La pluridisciplinarité de l'auteur lui permet d'approcher la problématique du langage d'une manière originale et en combinaison avec son assiduité admirable, elle est une des raisons des succès que Butet a atteints dans le domaine qu'il a décidé d'étudier.

En lisant la préface à la *Léxicologie* de Butet où l'auteur explique comment il a procédé dans ses études, le lecteur gagne l'impression que Butet réduit en effet la problématique de la formation des mots à un modèle mathématique. Dans le chapitre précédent, j'ai déjà décrit le point de vue que Butet partage avec Condillac sur le développement du langage, mais ici, je voudrais souligner la forme sous laquelle Butet présente cette opinion, car elle est très intéressante et elle illustre bien l'approche mathématique de l'auteur.

Je n'ai même vu nulle part que l'on ait remarqué l'application du Principe général à la formation de l'Algèbre comme langue. En suivant cet idiome dans ses développemens, on observe que les quantités se sont d'abord représentées par des signes abstraits; c'est ce qu'on appelle les *radicaux* dans les langues. En second lieu, pour abrégier l'expression des sommes composées de quantités égales, on a imaginé les *Coefficiens*, correspondant aux *prépositions* qui se sont unies avec les radicaux pour rendre, par un seul mot, l'idée principale, modifiée par celle accessoire de relation. En troisième lieu, quand on a eu des produits de plusieurs facteurs identiques à représenter, on a eu recours à un mode d'expression analytique par l'emploi des *Exposans*, de même que les idées principales, modifiées ou non modifiées par celles de relation, susceptibles de telles ou telles formes, de telles ou telles manières d'être, se sont représentées par telles ou telles *Désinences*, construites avec tels ou tels significatifs. L'usage des Coefficiens a précédé celui des Exposans, ainsi que les constructions *prépositives* dans le langage, ont préexisté aux constructions *désinencielles*. (Butet 1801: xii)

Dans ce passage, Butet assimile la structure des signes linguistiques à celle des polynômes, qui sont des objets algébriques. Quoique Butet suppose que tous ses lecteurs sont suffisamment

familiarisés avec l'algèbre pour comprendre cette analogie, moi, je trouve qu'il n'est pas inutile de définir la notion du polynôme pour rafraîchir le mémoire de mes lecteurs. En mathématique, un polynôme est la combinaison linéaire des produits des puissances d'une ou de plusieurs variables. Un polynôme de n -ième degré est de forme

$$P(X) = a_0 + a_1 X + a_2 X^2 + a_3 X^3 + \dots + a_n X^n ,$$

où X est la variable, (le signe abstrait de l'analogie de Butet) et a_0, a_1, \dots, a_n , sont les coefficients (le plus souvent nombres réels) appartenant à différentes puissances de X , marquées par les exposants (nombres naturels).

Pour comprendre l'analogie de Butet, montrons sur un exemple simple ce que la formule symbolique du polynôme représente. Si nous prenons par exemple le polynôme

$$P(X) = 3X + 2X^3 ,$$

nous pouvons le réécrire de manière suivante:

$$3X + 2X^3 = X + X + X + X \cdot X \cdot X + X \cdot X \cdot X .$$

L'expression sur le côté droit de cette égalité représente explicitement les éléments qui composent la formule du polynôme. Or, l'expression condensée sur le côté gauche de l'égalité est plus pratique à utiliser, surtout parce qu'elle est applicable de manière générale à tous les polynômes que l'on voudrait exprimer; elle permet sans aucun doute de créer des formules bien plus sophistiquées que l'expression explicite.

Le même principe est, selon Butet, généralisable au cas des signes linguistiques qui peuvent être regardés « comme des expressions d'idées complexes, résultantes d'autant d'idées simples qu'il y a d'éléments dans le signe représentatif » (Butet 1801: v). Ces idées simples pourraient être présentes explicitement dans le signe composé, mais nous savons très bien qu'en réalité ce n'est pas le cas et que dans le langage humain, il y a des moyens morphologiques, c'est-à-dire des affixes, qui permettent de modifier les radicaux, surtout quand ces modifications se répètent de même manière pour des mots très différents. Le but de la parallèle que Butet introduit entre les mots et les polynômes est de clarifier ce principe.

Il faut ajouter ici que malgré sa prédilection pour les mathématiques, Butet se rend compte des limites de la parallèle qu'il propose:

Voilà, ce me semble, le seul rapport que l'Algèbre puisse avoir comme langue avec les langues ordinaires. Nous ne devons donc pas conclure pour cela que celles-ci sont susceptibles d'être perfectionnées comme celle-là. Il existe entre elles des différences essentielles qui s'opposent à ce degré de perfectibilité. (Butet 1801: xiii)

Ici, Butet est beaucoup plus modéré que Condillac qui réclamait le même degré de perfectibilité pour toutes les sciences. Butet se rend compte des spécificités du langage humain et il ne prétend pas être capable de le ramener complètement à une formule mathématique dans le sens strict du terme. Pourtant, il aime bien utiliser la terminologie mathématique pour décrire sa méthode, est c'est pourquoi cette méthode fait penser à la recherche d'un modèle mathématique.

Quand nous revenons à l'analogie que Butet établit entre les mots et les polynômes, nous remarquons qu'il a attribué aux radicaux le rôle des variables inconnues, c'est-à-dire des entités qui peuvent représenter des idées quelconques et qui ne sont étudiées que selon les modifications dont ils sont susceptibles en attirant des affixes (des prépositions et des désinences dans la terminologie de Butet). Il explique lui-même la raison de cette approche:

Or, un système de Léxicologie quelconque, ne peut s'établir que sur la détermination des prépositions et des désinences, puisque les radicaux sont autant de signes isolés d'idées distinctes, qui ne peuvent s'ordonner que par l'identité des formes ou des modifications dont ils sont susceptibles. (Butet 1801: xxi)

Le fondement des travaux de Butet repose donc dans l'étude des préfixes et des suffixes de la langue française. Comme nous allons le voir, une grande partie de cette étude porte sur le plan sémantique, mais le premier pas consiste en délimitation mécanique de ces affixes, ce qui est un travail que personne avant Butet n'a effectué encore. Il s'en rend bien compte lui-même:

Les travaux de tous les Etymologistes deviennent donc inutiles pour des recherches de ce genre; il faut s'y livrer avec de patience de l'homme qui rassembla les matériaux du premier Dictionnaire. L'entreprise ne m'effraya point, parce que je ne doutais pas du succès; les grandes difficultés me semblaient vaincues; mon Problème était en équation; je n'avais plus qu'à suivre la routine du calcul. (Butet 1801: xxi)

Nous pouvons y lire encore une fois à quel point l'approche de Butet ressemble à la recherche du modèle mathématique: quand il dit que son problème est « en équation », nous comprenons qu'à ce point-là le modèle est déjà trouvé – c'est le modèle des radicaux étant modifiés par le système des affixes. Ce qu'il reste à faire, c'est de appliquer ce modèle avec soin à des données observées, dans ce cas à l'ensemble du lexique de la langue française.

Comme nous l'avons déjà dit, il faut prendre avec réserve le vocabulaire mathématique de Butet. Pourtant, l'analogie avec les modèles mathématiques paraît être assez pertinente si on se rend compte des limites que ces modèles doivent obéir lorsqu'ils sont appliqués à l'étude des phénomènes réels, que ce soit en physique, en économie ou comme ici en étude du langage. Tout modèle mathématique n'est jamais qu'une approximation qui permet de saisir la réalité observée selon une structure définie. Le modèle ne remplace pas la réalité, il n'est là que pour proposer les moyens de l'étude. Dans un sens plus général, le modèle mathématique est un paradigme spécifique, approprié le mieux possible à la problématique étudiée, un instrument qui permet de mieux interpréter cette réalité. Dans ce sens, l'approche de Butet est un modèle proprement dit, car s'il formule son problème « en équation », cette équation n'est qu'une forme qu'il considère convenable à l'étude de la formation lexicale.

Butet se rend bien compte que son modèle ne peut pas être accepté que lorsqu'il est vraiment approprié à la problématique qu'il étudie. Il y a deux postulats que ce modèle (et toute théorie scientifique en général) doit satisfaire: la nécessité de son existence et la cohérence logique.

En ce qui concerne la nécessité de l'existence d'une théorie scientifique, elle est exigée par un des principes de base de la science moderne, connu sous le nom du « rasoir d'Occam ». C'est le principe de parcimonie de la pensée qui dicte que la théorie n'a droit à l'existence que lorsqu'elle est vraiment nécessaire et lorsqu'elle parvient à expliquer le phénomène étudié d'une manière suffisamment concise et élégante. Butet se rend compte de cette réquisition méthodologique en disant: « de la possibilité d'un Système de Léxicologie, je passe à la preuve de la nécessité de son existence » (Butet 1801: ix). Il construit cette preuve en soulignant la rationalité de l'esprit humain qui entraîne nécessairement la rationalité du langage et donc l'existence d'un système inhérent, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent. Comme exemple, il propose celui de la langue sanskrite, qui a atteint le plus haut degré de rationalité et qui consiste en un système d'affixes et des règles combinatoires de ces affixes:

Ce sont les règles de cette union et de cette combinaison d'éléments, que la Grammaire enseigne, de sorte qu'un simple Ecolier, qui ne saurait que la Grammaire, peut, en opérant selon les règles, sur une racine ou élément primitif, en tirer plusieurs milliers de mots vraiment samskrets; c'est cet art qui a donné le nom à la langue; car samskrets, signifie *synthétique* ou *composé*. (Butet 1801: x)

En ce qui concerne le postulat de la cohérence logique, Butet se vante de la respecter de manière bien plus satisfaisante que certains de ces contemporains qui se livrent à des réflexions étymologiques plutôt fantaisistes, menant à des conclusions ridicules, dont il cite des exemples. Selon lui, ces conclusions douteuses prouvent que les fondements mêmes de pareilles considérations sont erronés, car « quand on part d'un principe faux, on doit toujours arriver à des conséquences absurdes » (Butet 1801: xxxv). Le fait que ses propres conclusions sont en accord avec les caractéristiques observées du lexique français prouve alors que sa méthodologie est correcte en principe. Nous reconnaissons ici un autre principe célèbre de la science moderne selon lequel toute théorie est valable autant qu'elle ne soit pas réfutée par un contre-exemple, et dans ce sens nous devons approuver le bien-fondé du modèle de Butet.

Une fois alors le modèle trouvé, Butet peut procéder à son application. Il s'agit d'un travail minutieux, comme nous pouvons le juger selon les paroles de l'auteur:

Je me prémunis contre les écarts de mon imagination exaltée, en adoptant la marche suivante.

Je fis autant de cahiers que je reconnus de syllabes initiales et finales en français; je distribuai par ordre alphabétique ces cahiers, qui avaient pour titre chacun leur syllabe, comme si j'eusse voulu faire deux sortes de Dictionnaires complets, un Dictionnaire ordinaire, et un Dictionnaire de rimes. Je plaçai par colonne, et sous chaque syllabe initiale ou finale, tous les mots affectés des mêmes prépositions ou désinences, depuis le 1^{er} jusqu'au 38^e et dernier volume du grand Vocabulaire français: trouvant cet ouvrage aussi incomplet que volumineux, je fis le même extrait de 80 à 100 volumes de Dictionnaires particuliers de Sciences et Arts, et je réunis dans l'ensemble de mes cahiers la presque universalité des mots français commençant et finissant de la même manière.

Je pris chaque cahier en particulier, et j'examinai ce que les mots placés sous le même titre pouvaient avoir de semblable dans leur signification, et après l'avoir déterminé par le résultat de leur comparaison, je conclus que leur partie commune était le signe de l'idée accessoire par laquelle leur idée principale était également modifiée. (Butet 1801: xxiii)

Ici, il faut vraiment admirer la persévérance et l'assiduité de Butet qui a opéré ce travail immense tout seul. Dans le chapitre suivant, nous allons observer les fruits de ce travail, c'est-à-dire les conclusions auxquelles Butet est arrivé.

5.3 Les concepts de base

Comme nous l'avons déjà constaté, Butet se rend compte du fait qu'il est le premier à étudier de manière vraiment systématique les processus de la formation du lexique français. Il s'impose une méthodologie bien définie et au début de son ouvrage, il explique cette méthodologie au lecteur. Surtout, il propose une série de définitions pour établir la terminologie qu'il utilise et pour clarifier les concepts de base sur lesquels sa théorie repose.

Tout d'abord, Butet distingue deux fonctions de mots: la fonction dogmatique et la fonction lexicologique. Selon sa propre définition:

Les fonctions des mots sont *dogmatiques* ou *lexicologiques*. Dans le premier cas elles consistent uniquement dans le moyen d'emploi des mots par rapport à leur signification; dans le second cas, elles ont pour base la distinction des différentes idées d'un même mot, en raison des différentes parties qui le composent. (Butet 1801: 1)

La fonction dogmatique des mots est un concept qualificatif qui sert surtout à évaluer d'un côté le potentiel d'un mot de servir comme partie du processus de la formation du lexique et de l'autre côté le bien-fondé de son existence comme le résultat de ce processus.

Selon Butet, les fonctions dogmatiques « sont au nombre de quatre, d'où les mots se divisent en *réels*, *hypothétiques*, *rationnels* et *imaginaires* » (Butet 1801: 2). Les définitions de ces quatre

concepts sont les suivantes:

Un mot *réel* est celui qui existe dans une langue comme partie du discours, et qui est en usage comme signe de telle ou telle idée: par exemple, *homme, bon, naturellement*, sont des mots réels. (Butet 1801: 2)

Un mot *hypothétique* est celui qui, n'étant pas d'usage, sert de base à un mot *réel* formé sur lui par l'addition d'une ou plusieurs parties initiales ou finales; ainsi *fame* est un hypothétique, parce qu'il sert de base à *infame* et à *fameux*; *spect* est un hypothétique, parce que sans lui on n'aurait ni *spectacle*, ni *aspect*, ni *respect*. (Butet 1801: 4)

Un mot *rationnel* est celui dont la confection n'est point contraire aux loix de la Léxicologie, et qui peut être consacré par l'usage: abstraction faite de la fonction hypothétique qu'il peut remplir d'ailleurs; *conscire, révolutionnaire, scissionnaire*, n'étaient que des mots rationnels il y a quinze ans. (Butet 1801: 5)

Un mot *imaginaire* est celui dont les parties présenteraient un composé d'idées incompatibles, tels sont *remourir, retuer*, etc. (Butet 1801: 6)

Ainsi, les mots réels et les mots hypothétiques sont ceux qui peuvent entrer dans le processus de la formation d'un mot nouveau comme ses composantes. Ce mot nouveau est accepté lorsqu'il est rationnel, et il est rejeté lorsqu'il est imaginaire. A condition d'être consacré par l'usage, un mot rationnel peut devenir un mot réel. Cette condition est très importante et le fait que Butet la mentionne dès le début indique que son approche envers le langage est plus descriptive que normative.

De toute façon, la fonction dogmatique n'est qu'une fonction de référence et c'est la fonction lexicologique qui est cruciale pour l'oeuvre de Butet. C'est une fonction morpho-sémantique, car elle consiste en reconnaissance de différentes parties du mots et de différentes idées qui en sont représentées.

Pour bien définir les fonctions lexicologiques, il faut alors définir d'abord les parties de mots à reconnaître. Il s'agit ici de poser les bases de la morphologie, qui n'est pas encore établie d'une manière définitive au sein de la science du langage du XVIII^e siècle. Dans le chapitre concernant le contexte linguistique de l'époque, nous avons mentionné cette problématique en référant à Beauzée et nous avons constaté que Beauzée distingue la racine, les inflexions et les terminaisons. Butet change la terminologie et il parle des racines, des prépositions et des désinences, qu'il définit de manière suivante:

On entend par *racine*, un mot simple, ou considéré comme tel, qui sert à représenter une idée principale, susceptible d'être modifiée par celles dont les signes s'unissent à la gauche ou à la droite de cette *racine*. (Butet 1801: 6)

On entend par *préposition* un mot réel ou hypothétique, représentant en général des rapports d'*espace* ou de *temps*, et qui modifie très-souvent, par son sens propre ou figuré, l'idée de la racine à la gauche de laquelle il s'unit. (Butet 1801: 7)

On entend par *désinences*, certaines parties qui, sans être essentiellement censées mots primitifs, s'unissent à la droite des racines, et en modifient les idées par celles de *quantité* ou *qualité* quelconques. (Butet 1801: 7)

Dans la terminologie moderne, les racines définies par Butet correspondent alors aux radicaux, les prépositions correspondent aux préfixes et les désinences correspondent aux suffixes et aux désinences au sens de terminaisons⁶. Dans le texte suivant, nous allons maintenir la terminologie de Butet.

6 Nous allons voir plus tard que Butet distingue lui-aussi entre ces deux formes désinentielles.

Une fois cette terminologie morphologique établie, Butet procède à la définition des fonctions lexicologiques de mots:

Les mots en fonctions lexicologique, relativement à leurs *racines*, sont des *radicaux*; relativement à leurs *prépositions*, des *prépositifs*, et à leurs *désinences*, des *postpositifs*. D'où trois ordres de fonctions lexicologiques: les fonctions *radicales*, quand on considère le mot dans ses rapports comme radical avec des prépositions ou des désinences qui s'y unissent; les fonctions *prépositives*, quand on considère le mot sous les rapports des prépositions qui le composent avec les parties qui constituent son *radical*; et les fonction *postpositives* ou *désinencielles*, quand on envisage un polysyllabe sous le point de vue des désinences unies avec le radical pur, ou composé lui-même de prépositions. (Butet 1801: 8)

Les fonctions lexicologiques représentent alors les différentes approches à l'analyse des mots. Elles sont les contreparties des processus synthétiques de la formation des mots. Au contraire de la lexicologie moderne qui distingue en général entre la composition et la dérivation lexicale, Butet désigne ces processus par le terme général de construction:

L'action, et plus ordinairement le résultat de l'action par laquelle on combine les différentes parties composantes des mots d'où dérivent les fonctions lexicologiques, se nomme *construction*. Les constructions sont *radicales*, *prépositives*, ou *postpositives*, selon que l'on combine les racines entre elles, les prépositions avec les radicaux, ou les désinences avec les radicaux, purs ou composés de prépositions. (Butet 1801: 9)

Butet aussi précise que dans un mot, la construction peut être combinée, c'est-à-dire on peut lier des prépositions et des affixes en même temps à des mots qui sont déjà combinaisons de plusieurs racines. C'est la raison pour laquelle il introduit le concept de fonction, qui lui permet de saisir l'étude du lexique sous des points de vue bien limités et spécifiques et d'établir ainsi une méthodologie très systématique.

Son système de lexicologie consiste alors en étude des mots sous leurs fonctions radicale, prépositive et postpositive, qui, lorsqu'elles sont appliquées à un mot donné, permettent de trouver ce que Butet appelle la formule de ce mot. La formule est la caractéristique du mot, la généralisation de la valeur des éléments qui entrent dans sa construction exprimée analytiquement. Autrement dit, une fois cette formule est spécifiée et les parties composantes du mots sont données, il est possible de reconstruire le mot analysé, dans le sens de la synthèse que Butet décrit en parlant de la langue sanskrite, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

Or, la méthode de Butet ne permet pas seulement de décrire la construction des mots. Elles permet surtout le classement de ces mots selon un système très élaboré que nous allons décrire dans le chapitre suivant. Ce classement présente en effet une continuation naturelle de la méthodologie descriptive que l'on vient d'étudier, car « décrire, c'est traduire en termes connus des réalités inconnues; classer, c'est donner à chaque réalité connue un nom qui lui soit propre et qui cependant l'apparente avec les réalités voisines » (Brunot 1966: 579).

6 Système lexicologique de Butet

Dans le chapitre concernant les théories de Condillac, nous avons décrit de manière assez détaillée comment ce philosophe conçoit l'organisation de la pensée humaine. Selon lui, il est dans la nature même de l'homme de ranger ses pensées dans des classes, ce qui lui est permis grâce à sa capacité analytique innée. La classification, c'est-à-dire cette organisation des pensées selon un système hiérarchisé, est donc la manière la plus naturelle de concevoir le monde. Aussi, ce système est toujours idéal dans le sens qu'il correspond parfaitement aux besoins que nous ressentons en le créant:

Les classes, qui se multiplient plus ou moins, forment donc un système dont toutes les parties se lient naturellement, parce que tous nos besoins tiennent les uns aux autres; & ce système, plus ou moins étendu, est conforme à l'usage que nous voulons faire des choses. (Condillac 1753: 32)

Ajoutons aussi que Condillac reconnaît que ce système de classes n'est qu'une structure psychologique qui sert à l'organisation de la pensée mais que cette structure ne doit pas forcément exister dans la réalité étudiée comme telle:

D'après tout ce que nous avons dit, former une classe de certains objets, ce n'est autre chose que donner un même nom à tous ceux que nous jugeons semblables; & quand de cette classe nous en formons deux, ou davantage, nous ne faisons encore autre chose que choisir de nouveaux noms, pour distinguer des objets que nous jugeons différents. C'est uniquement par cet artifice que nous mettons de l'ordre dans nos idées: mais cet artifice ne fait que cela; & il faut bien remarquer qu'il ne peut faire rien de plus. (Condillac 1753: 33)

Cette remarque est très importante pour toute méthode de classement en général et pour le système lexicologique de Butet en particulier. En général, elle revient à ce que nous avons déjà dit quand nous avons parlé des modèles mathématiques: que toute théorie scientifique n'est qu'un paradigme artificiel plus ou moins réussi et qu'il serait naïve de croire que l'on pourrait le confondre avec la réalité même. Pour Butet, cette approche signifie une solution au problème que nous avons déjà mentionné plusieurs fois: que le langage semble être une structure trop compliqué pour obéir aux principes rationnels que l'on voudrait lui imposer. Butet, qui s'inspire directement des théories condillaciennes, peut élaborer son système en sachant que la nature de celui-ci et la nature du langage réel sont deux choses séparées et que la structure de son système peut être parfaite pour les objectifs qu'il se pose sans devoir copier parfaitement la structure de la réalité.

Par conséquent, une telle approche permet à Butet de considérer son système comme complet, puisqu'il le juge juste satisfaisant à ses besoins. Obéissant au principe du rasoir d'Occam, Butet a soin de ne pas surcharger son système d'un nombre exagéré de classes:

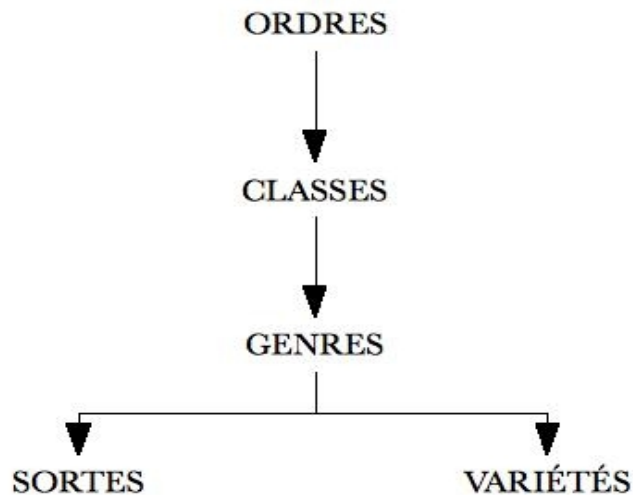
[...] mais je ne pense en avoir trop multiplié le nombre; j'ai mieux aimé, pour ne pas cumuler les différences, admettre des différences de différences. (Butet 1801: xxxiv)

Butet obéit ici aux conseils de Condillac qui insiste:

Il y a donc un terme après lequel il faut s'arrêter: car s'il importe de faire des distinctions, il importe plus encore de n'en pas trop faire. (Condillac 1753: 35)

Après tous ce que nous avons dit dans les chapitres précédents, nous ne devons pas être surpris que le classement de Butet est inspiré par des classement similaires introduites dans les sciences naturelles de son époque. C'est un système hiérarchique dont la « logique naturelle appartient à toutes les sciences » (Lavoisier 1864b: 362).

Schématiquement, ce système peut être visualisé de manière suivante:



En ce qui concerne les différents niveaux de cette hiérarchie, nous connaissons déjà celui des ordres qui sont ceux des constructions radicales, prépositives et postpositives, la première division que Butet a établit pour les signes linguistiques à base des fonctions lexicologiques et qui est purement morphologique. Nous avons aussi mentionné les formules que l'étude des mots sous la perspective d'une de ces fonctions permet de trouver; ce sont ces formules qui permettent la division des mots en genres, opérée sur le plan sémantique:

Mais en procédant à la généralisation de la valeur de chacun des éléments qui entrent le plus souvent dans les constructions radicales, prépositives et postpositives, l'expression analytique de chacune de ces valeurs dans un quelconque des trois ordres est une *formule générique*, et tous les mots dans lesquels on observe cette partie dont le sens est déterminé d'une manière abstraite, forment un genre radical, prépositif ou postpositif. (Butet 1801: xxix)

Dans la hiérarchie, entre les ordres et les genres, nous trouvons les classes, fondées sur l'étude morphologique et définies par Butet de manière suivante:

Quand aux Classes, elles ne sont que des collections de genres plus ou moins nombreuses, en raison de quelques similitudes grammaticales observées dans les constructions des différents Ordres; elle ne sont que des moyens de faciliter la distribution des différents genres dans leurs ordres respectifs. (Butet 1801: xxxvii)

De l'autre côté, les genres se subdivisent en sortes et en variétés. Butet définit les sortes ainsi:

Chaque genre se subdivise en autant de *sortes* qu'il y a de sens particuliers dans lesquels se prend la valeur de la partie formulée, et il n'y a guère que l'usage qui puisse faire reconnaître les sortes d'un même genre, parce qu'elles n'ont aucun signe matériel qui les caractérise, leur distinction est une pure opération de l'esprit. (Butet 1801: xxxiv)

Entre les sortes et les variétés, il n'y a pas de rapport hiérarchique:

Dans tous les systèmes de classification, les *variétés* sont des accidents qui se trouvent compris dans les *sortes*; mais ici les variétés ne sont pas de subdivisions semblables. Comme elles sont des accidents lexiques, qui se rencontrent dans le matériel des genres, elles n'ont aucun rapport avec leurs diverses significations, et ne sont pas plus comprises dans les sortes, qu'elles ne les comprennent elles-mêmes. Ces variétés ne sont donc que des subdivisions immédiates des genres considérés sous le rapport de leurs formes extérieures; et les sortes des subdivisions immédiates de ces mêmes genres considérés sous le rapport de leurs diverses valeurs. (Butet 1801: xxxvi)

En d'autres mots, les sortes représentent un classement fondé sur la sémantique, tandis que les variétés correspondent à des allomorphes différents.

Le lecteur se fera une image plus précise du système proposé par Butet quand nous allons procéder à des exemples concrets. Avant de faire ainsi, ajoutons encore quelques remarques concernant la nomenclature que Butet a été obligé d'inventer pour décrire son système nouveau, surtout au niveau des genres. Butet explique la nécessité de cette nomenclature ainsi:

Pour peu qu'on ait la moindre idée de ce qu'est une science descriptive, on saura qu'elle ne consiste que dans l'expression analytique des traits de similitude et de déférence observés entre les objets que l'on veut coordonner. Or cette expression analytique n'est elle-même qu'une nomenclature convenable. J'ai donc été forcé d'en créer une pour l'exposition de mon Système de Léxicologie. (Butet 1801: xxv)

Nous avons déjà constaté dans le chapitre dédié à cette problématique que le XVIII^e siècle, qui voit la naissance de plusieurs sciences modernes, est aussi le siècle où plusieurs nomenclatures scientifiques sont créées. Nous avons discuté comment la néologie est nécessaire à cet objectif et, en effet, nous pouvons voir le reflet de cette problématique aussi dans la *Léxicologie* de Butet:

Je dois m'attendre que plus d'un Cethegus moderne s'écriera au néologisme, et proscriera impitoyablement tous mes termes techniques qui lui paraîtront barbares, parce qu'il ne les aura jamais vu dans Racine. Mais j'espère être traité avec moins de sévérité par les Zoologistes, les Botanistes, les Minéralogistes, à plus d'un desquels la langue de Racine n'est pas étrangère. (Butet 1801: xxv)

En procédant à l'étude plus détaillée du système de Butet, nous aurons la possibilité d'admirer la créativité avec laquelle il a inventé les noms au différents genres des mots. Pour le moment, considérons un exemple particulier qui montre comment l'auteur a procédé en créant cette nomenclature:

Je remarquai que tous les adjectifs latins en *osus*, italiens en *oso* et français en *eux*, expriment une idée modifiée par celle accessoire d'*abondance*, de *plénitude* de la qualité; que, par exemple, *vineux* signifie *plein* de *vin*, *aqueux*, *plein* d'*eau*; et au figuré, *furieux*, *plein* de *furie*, *joyeux*, *plein* de *joie*; je nommai *réplétifs* tous les mots en *eux*, et forme réplétive la construction de cette terminaison *eux* avec le mot qui lui sert de base; ainsi *peur*, *fougue*, *heur*, me donnèrent, sous forme réplétive, *peureux*, *fougueux*, *heureux*. Par conséquent les acides du *soufre* et du *phosphore* avec excès de base, me parurent très-bien nommés *sulfureux*, *phosphoreux* par distinction des acides *sulfurique* et *phosphorique* qui contiennent moins de soufre et de phosphore que les précédents, proportion gardée avec la quantité d'oxygène de chacun. (Butet 1801: xxii)

Remarquons que Butet respecte ici toutes les règles que nous avons mentionnées en parlant de la néologie, c'est-à-dire la nécessité, la précision et la formation intuitive. La précision du terme est assurée par le caractère très minutieux de la méthode de Butet qui considère l'ensemble du lexique latin et français. Le caractère intuitif du terme est confirmé par l'analogie avec la nomenclature chimique. La nécessité du terme est naturellement impliquée par la nécessité de l'existence du genre qu'il désigne; nous avons déjà montré au début de ce chapitre que Butet est convaincu de la nécessité de créer ce niveau dans son système hiérarchique, car seulement ainsi son système est approprié à ses besoins. Plus tard, nous allons discuter cette problématique du point de vue moderne, en expliquant pourquoi la lexicologie de nos jours ne ressent plus le besoin de créer le concept du genre et de le nommer.

Or, avant de procéder à la comparaison du système de Butet avec la lexicologie moderne, regardons de plus près les trois ordres des constructions lexicales.

6.1 Les constructions radicales

Les constructions radicales sont les constructions considérées au niveau des racines. De ce point de vue, les constructions radicales peuvent contenir une, deux ou plusieurs racines, ce qui introduit une première classification de ces mots:

Les radicaux ou mots en fonctions radicales sont *monomes*, *binomes*, *trinomes*, ou en général *polynomes*, selon qu'il entre dans leur formation un, deux, trois ou plusieurs *racines*. En fonction radicale, *incommensurabilité* est un *monome*, comme ne comprenant qu'une racine; *maintenir*, un *binome*, comme formé de deux racines, etc. (Butet 1801: 10)

Quoique Butet accepte l'idée générale de plusieurs racines, il ajoute qu'en français il n'existe pas de mot qui en contienne plus de trois, et encore que même les constructions en trois racines sont très rares. Il se limite alors à l'étude des mots de deux racines, qu'il classe soit comme binômes irréguliers soit comme binômes réguliers, selon les définitions suivantes:

Les [binômes irréguliers] sont ceux dans lesquels on voit une même *racine* tantôt en fonction de *premier terme*, tantôt en fonction de *second terme* du *binome*, en appelant premier terme la racine initiale, et second la racine finale. (Butet 1801: 11)

Les *binômes réguliers*, bien moins rares que les *irréguliers*, sont ceux dans lesquels on peut considérer un des deux termes comme *constant*, et l'autre comme *variable*; d'où les *binômes réguliers* seront *initiatifs* ou *déclinatifs*, selon que l'on regardera comme *constant* leur premier ou leur second *terme*. (Butet 1801: 11)

Les binômes réguliers, grâce à leur structure régulière, admettent ensuite une classification systématique telle que nous l'avons présentée dans le chapitre précédent. D'abord, ils peuvent être classifiés en genres distincts, selon leur valeur sémantique:

Les binômes réguliers qui ont un terme commun, soit comme *initiatifs* ou comme *déclinatifs*, ont une idée commune et forment un *genre*. (Butet 1801: 11)

Chaque genre de binômes réguliers porte un nom commun, comme signe de l'idée qui leur est commune, et cette dénomination générique se nomme *formule*, au moyen de laquelle on peut construire tous les mots du genre, étant donnée la racine variable. (Butet 1801: 12)

Cette classification est encore raffinée par la distinction des sortes est des variétés au sein d'un même genre. La classification en sortes se fait sur le plan sémantique:

Quand l'idée générique d'un binome régulier est susceptible de se prendre dans des acceptions différentes, le genre se divise en autant de *sortes* qu'il y a de sens particuliers dans lesquels peut se prendre la racine commune. (Butet 1801: 13)

La classification en variétés est donnée par les différentes formes allomorphiques:

Par un effet général de l'influence des altérations lexiques, un même mot a pris accidentellement différentes formes: d'où il résulte que la partie d'un binome régulier, en fonction de signe générique, peut avoir des formes différentes, sans pour cela avoir éprouvé aucun changement dans sa signification. Ainsi *bene*, *bien*, sont le double signe d'une même idée, deux variétés d'un même mot. (Butet 1801: 14)

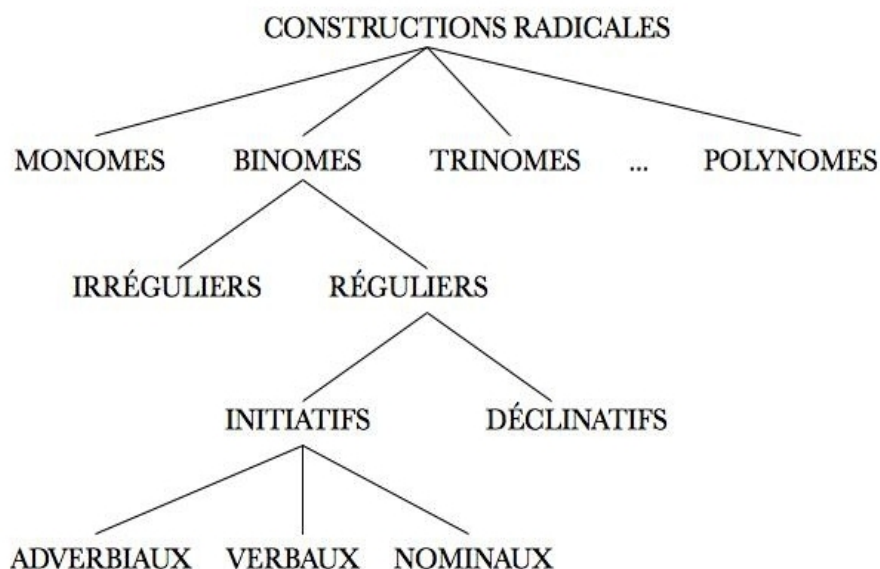
Or, les genres ne sont pas seulement sous-divisés, mais ils peuvent aussi être regroupés en classes plus générales:

Si différents termes communs de plusieurs initiatifs ou déclinatifs présentent quelques rapports par lesquels on peut en former quelques collections de genres, ces collections s'appelleront des *classes*, qui toutes rentrent dans un *ordre*, celui des *constructions radicales*. (Butet 1801: 11)

En réalité, Butet n'opère ce regroupement en classes que pour les binômes initiatifs. Cette distinction se fait sur le plan morphologique:

On peut distribuer [les initiatifs] en trois classes: 1°. ceux dans lesquels le terme constant, isolément considéré, est une partie du discours invariable, et qu'on nomme *adverbiaux*; 2°. ceux dans lesquels ce terme constant est un *verbe*, les *verbaux*; 3°. ceux dans lesquels ce même terme est un *nom*; pris dans toute la latitude des anciens, et cette troisième classe d'initiatifs est dite *nominale*. (Butet 1801: 14)

La représentation schématique des constructions radicales est donc la suivante:



Les genres des binômes réguliers initiatifs sont résumés dans les tableaux suivants:

CONSTRUCTIONS RADICALES						
I ^{ère} CLASSE: INITIATIFS ADVERBIAUX						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Terme constant	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
approbatifs	bene, bien, bon	bienfait	proprement dits	bienfait	en bene	benevole
			cumulatifs	bientôt	en bien	bienséant
improbatifs	malé, mal, mau, mé	malfait	proprement dits	maladroit	en malé	malédiction
			cumulatifs	maudire	en mal	malaise
					en mau	maudit
					en mé	méprendre
contradictifs	neg, né, ni, n, non	négliger			en neg	négliger
					en né	néant
					en ni	nier
					en n	neutre

					en non	nonvaleur
duplicatifs	bis, bes, bi, be, ba, b, vi	bissection	proprement dits	bisayeul	en bis	bissection
					en bes	besson
					en bi	bigamme
			cumulatifs	besace	en be	besoin
					en ba	balance
					en b	bruit
					en vi	vingt
dimidiatifs	hémi, sémi, mi	hémisphère			en hémi	hémisphère
					en sémi	sémiton
					en mi	mipartie
sémiadditifs	sesqui	sesquialtère				
infaustifs	ve	vessanie				
numératifs	multi, tri, tré, quadru, quadri, quadr, carre, tétra, héxa, poly, ...	quadrangulaire			en multi	
					en tri	trivial
					en tré	trépied
					en quadru	quadrupède
					en quadri	quadrilatère
					en quadr	quadrangulaire
					en carre	carrefour
en tétra, héxa, poly, etc...						

CONSTRUCTIONS RADICALES II ^e CLASSE: INITIATIFS VERBAUX						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Terme constant	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
custoditifs	garde	gardemanger	personnels	gardemalade		
			objectifs	gardemanger		
transgressifs	passe	passepail				
perforatifs	perce	perceneige				
suppositifs	porte	portecroix				
attractifs	tire	tirebouchon				
gratifs	tourne	tournevis				
préservatifs	para	parachute				

CONSTRUCTIONS RADICALES III ^e CLASSE: INITIATIFS NOMINAUX						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Terme constant	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
compensatifs	équi	équilibre				
prédilectifs	bel, bé, beau, belle	belveder	proprement dits	beau temps	en bel	belveder
			affectifs	beau père	en be	befort
représentatifs	vice, vi	viceroi			en beau	beauvais
					en vice	viceroi
exaltatifs	archi	archiprêtre			en vi	vicomte

Les genres des binômes réguliers déclinatifs sont résumés dans le tableau suivant:

CONSTRUCTIONS RADICALES DÉCLINATIFS						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Terme constant	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
gubernatifs	arche, arque	monarque				
compréhensifs	ceps, coeps	auceps	proprement dits	auceps		
			ordinatifs	princeps		
destructifs	cida, cide	suicide				
cultivatifs	cola, cole	agricole				
expressifs	dicus, dique	véridique				
discursifs	loquus, loque	ventriloque				
portatifs	fer, ferus, ger, gerus, fère	mammifère				
productifs	fex, ficus, fe, fique	pontife			en fex, fe	pontife
					en ficus, fique	magnifique
procréatifs	gnus, gena, gne, gène	nitrogène	actifs	oxigène	en genus, gena, gène	nitrogène
			passifs	homogène	en gnus, gna, gne	bénigne
génératifs	parus,	lugubre	prochains	ovipare	en pare	ovipare

	perus, per, ber, bris, pare, bre, vre				en bre	lugubre
			éloignés	funèbre	en vre	couleuvre
configuratifs	formis, forme, oïde	sphéroïde				
stabilitifs	pes, peda, pède	solipede			en pes	anguipes
					en peda	solipeda
répétitifs	plex, plus, ple, ble	multiple			en plex, ple	multiple
					en plus, ble	double
fixatifs	stus, stris, ste, stre	juste	proprement dits	juste	en ste	juste
					en aste	ecclésiaste
			putatifs	janséniste	en este/ête	modeste/honnête
			occupatifs	chymiste	en iste	puriste
				en ite	adamite	
			congrégatifs	carmélites	en estre/être	équestre/ champêtre
minéralites	lite	chrysolite				
expansifs	undus, ond	moribond	proprement dits	joconde	en undus, ond	
					en bundus, bond	
			complétifs	moribond	en cundus, cond	
onératifs	lentus, lens, lent	virulent			en lentus	vinolentus
					en lens	pestilens
coactifs	urire, urio	esurio				
modulatifs	cen	lyricen				
illuminatifs	color	atricolor				
capillatifs	comus	flavicomus				
manatifs	flus	ariflus				
diruptifs	fragus, frage	naufragus				
évasifs	fugus, fuge	centrifuge				
préhensifs	legus, lège	sacrilège				
adventifs	peta, pete	centripete				
dominatifs	potens	omnipotens				
auditifs	sonus	clarisonus				
erratifs	vagus	nubivagus				

manducatifs	vorus, vore	herbivore				
--------------------	-------------	-----------	--	--	--	--

En regardant les constructions radicales, nous observons qu'elles correspondent à ce que la lexicologie moderne appelle les « mots composés ». Nous pouvons constater que ces constructions incorporent souvent les racines latines même pour des mots français. Ceci n'est pas un fait surprenant; même la lexicologie moderne distingue deux types de compositions: la composition savante et la composition populaire. Butet ne distingue pas les deux types car il traite la lexicologie de la langue française et de la langue latine en même temps. Une telle approche a l'avantage de généralité, c'est-à-dire elle permet de montrer les phénomènes qui ne sont pas liés uniquement à une seule langue. De l'autre côté, cette généralité peut parfois causer une confusion légère.

Il faut surtout remarquer que certaines racines reconnues par Butet seraient rangées selon les règles de la lexicologie moderne plutôt parmi les affixes. Selon un manuel de lexicologie moderne, « à partir du moment où l'élément se trouve toujours à droite ou toujours à gauche et se combine avec des mots français en formant des séries, il se rapproche d'un suffixe ou d'un préfixe » (Lehmann 2008: 170). Le fait de distinguer entre les initiatifs et les déclinatifs entraîne forcément ce rapprochement des racines aux affixes. C'est alors seulement le point de vue général qui traite le français en même temps que le latin qui permet à Butet d'attribuer à certaines racines un contenu sémantique assez fort pour les considérer comme telles.

C'est ce contenu sémantique qui donne naissance ensuite aux dénominations des genres. Ces dénominations reflètent la sémantique des mots qui constituent le genre en question. Elles sont dérivées des mots qui représentent ce contenu sémantique commun à l'aide du suffixe -if (à l'exception du genre des minéralites).

6.2 Les constructions prépositives

Les constructions prépositives sont les constructions considérées au niveau des préfixes, appelées prépositions par Butet:

Une construction prépositive est une opération lexicale, par laquelle on unit une ou plusieurs prépositions à un radical, pour former un composé; d'où il résulte qu'en formule générale un *prépositif* est un composé formé d'une ou plusieurs prépositions, qui, construites avec un radical, modifient l'idée principale du mot, par celle accessoire d'un rapport quelconque de situation dans *l'espace* ou d'époque dans le *temps*.

Un prépositif est du premier, deuxième ou troisième degré, selon qu'il est formé d'une, deux ou trois prépositions: par exemple, *posé* sert de base à un prépositif du premier degré dans *composé*, à un du deuxième degré dans *décomposé*, et à un du troisième degré dans *indécomposé*. (Butet 1801: 44)

Dans cette définition, nous pouvons remarquer que Butet ne considère pas les constructions prépositives comme étant de même nature que les constructions radicales, ou plutôt qu'il n'accorde pas la même importance sémantique à la racine et à la préposition. Tandis que dans les constructions radicales, les deux racines étaient signes de deux idées également importantes, dans les constructions prépositives, l'idée représentée par la préposition n'est qu'une idée accessoire par rapport à celle qui est représentée par la racine:

Dans le développement de toutes ces formules lexicologiques, les préposition n'ont été considérées qu'en fonction de parties accessoires, servant à modifier la valeur des parties principales ou des radicaux. Tel est, sous ce point de vue, le fondement des *constructions prépositives*. (Butet 1801: 122)

Sur le plan sémantique, les constructions prépositives jouent alors un rôle différent que les

constructions radicales. Pourtant, elles ont le même rôle structural dans le système lexicologique de Butet. Aussi bien que les constructions radicales, les constructions prépositives se divisent en genres. Dans le cas des constructions prépositives, ces genres ne sont pas regroupés en classes plus générales, mais, tout comme pour les autres constructions, il se différencient en sortes et en variétés:

En regardant pour le moment les genres comme les plus grandes collections de prépositifs; et procédant à celles dans lesquelles chacun d'eux se divise, on y trouvera autant de *sortes* que la préposition composante a d'acceptations différentes dans ses constructions. (Butet 1801: 46)

Le prépositifs, comme les binomes réguliers, se distinguent léxiquement en variétés et sous-variétés, selon les différentes altérations qu'ont pu éprouver leurs prépositions composantes: *parfait* et *perfection*, sont deux variétés différentes d'un même genre, &c. (Butet 1801: 50)

Les différents genres des constructions prépositives avec leurs sortes et variétés sont résumés dans le tableau suivant:

CONSTRUCTIONS PRÉPOSITIVES						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Préposition	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
abitifs	a, ab	abuser	proprement dits	abuser	en a	aversion
			cumulatifs	abhorrer	en ab	abuser
					en av	aveugle
aditifs	ad	adverbe	proprement dits	addoner	en ad	adverbe
			propinquatifs	apporter	en a	aspirer
			négatifs	assaillir		
			cumulatifs	admirer	en a+double consonne	affirmer
ambitifs	am, amb	ambassadeur	proprement dits	ambient	en amb	ambassadeur
			complétifs	ambition	en am	amputer
					en an	anfractuosité
antéitifs	ante	antépénultième	proprement dits	antichambre	en ante	antépénultième
			temporatifs	antidate	en anti	antidote
			négatifs	antipathie	en ant	antarctique
circuitifs	circon, circu	circuit	proprement dits	cinconférence	en circon	cincornstance
			méditatifs	circonspect	circu	circuit
cisitifs	cis	cisalpin				
coitifs	con	convenir	proprement dits	contenir	en con	convenir
			relatifs	compagnon		
			négatifs	confus		
			temporatifs instantanéitifs	commotion	en com, cor, col	comprendre

			temporatifs successifs	constnant	en co	cosinus
			cumulatifs	confier		
contraïtifs	contre	contradiction	proprement dits	contravention	en contra	contradiction
					en contro	controverse
			subordinatifs	contreamiral	en contre/contr	contredire/ contréscarpe
désitifs	de	définir	proprement dits	démarche	en de	définir
			complétifs	décrire		
			ablatifs	détourner		
			terminatifs	déclin	en des	désavantage
			négatifs	dénaturé		
disitifs	dis	disputer	séparatifs	diviser	en dis	disputer
			négatifs	disparaître	en dif	difficile
			terminatifs	discourir		
			cumulatifs	disperser	en di	diminuer
exitifs	e, ex	expulser	proprement dits	extraire	en e	éperdu
			négatifs	effronté	en ex	expulser
			terminatifs	éveillé	en es	escroc
			cumulatifs	exquis	en ef	effervescent
extraïtifs	extra	extravaguer				
foritifs	for	forfait	proprement dits	fourvoyer	en for	forfait
					en four	fouroyer
			cumulatifs	forbanir	en hor	hormis
initifs	in, en	influent	proprement dits	induire	en in	influent
			applicatifs	imposer	en im	imbécile
			terminatifs	instuire	en il, ir	illégal
			temporatifs	instant	en en	enfermer
			contradictifs	injuste	en em	emprisonner
intéritifs	inter, entre	interroger	proprement dits	intervalle	en inter	interroger
			méditatifs	intercéder	en intel	intelligence
			respectifs	s'entraîner		
			négatifs	interrompre	en entre	entretenir
			temporatifs	entracte	en entr	entracte
introïtifs	intro	introduire				
intusitifs	intus	industrie			en intus	intussusception

					en indu	industrie
					en intu	intuitif
juxtaïtifs	juxta	juxtaposition				
obitifs	ob	obtempérer	proprement dits	opposite	en ob	obtempérer
			négatifs	obstacle	en o + double consonne	occident
			amplexifs	occuper	en o	omettre
			terminatifs	offrir	en oub	oubiler
péritifs	per, par	perception	proprement dits	parcourir	en per	perception
			méditatifs positifs	permuter		
			méditatifs négatifs	perfide	en pel	pélerin
			terminatifs	parvenir	en par	partout
			complétifs	pardonner		
préitifs	pré	préféré	ordinatifs	préféré		
			temporatifs	prévenir		
préitéitifs	préter	prétérition	proprement dits	prétermission		
			temporatifs	prétérition		
postitifs	post, puis	postscriptum	ordinatifs	postscriptum	en post	postscriptum
			temporatifs	puisé	en puis	puisé
proïtifs	pro, pour	providence	proprement dits	promener	en pro	providence
			extraïtifs	produire		
			terminatif positifs	proposer	en por	portrait
			terminatifs négatifs	prostituer	en pol	pollution
			représentatifs	pronom		
			cumulatifs	progressif	en pour	pouvoir
			temporatifs	promettre		
réditifs	re	retoucher	proprement dits	relire	en re	retoucher
			négatifs	repousser	en red	rédemption
			libratifs	récompenser		
			complétifs	regorger	en r	renverser
rétroïtifs	retro	rétroactif				
séditifs	se	secret			en se	secret
					en s	sobre
					en sed	sédition

subitifs	sub, subter, sous	supposer	proprement dits	souscoupe	en sub	subroger
			ordinatifs	souspréfet	en su + double consonne	supposer
			températifs	succéder	en su	sujet
			minoratifs	sourire	en subter	subterfuge
					en sous	soustraire
en sou	soumettre					
supéritifs	super, sur	superficie	proprement dits	superficie	en super	superstition
			ordinatifs	surintendant	en soubre	soubresaut
			temporatifs	susdit	en sobre	sobriquet
			complétifs	superfin	en sur	surprendre
en sour	sourcil					
en sus	susdit					
transitifs	trans, très	transformer	proprement dits	transplanter	en trans	transplanter
			temporatifs	transmettre	en tra	trahir
			négatifs	trafiquer		
			mutatifs	transformer	en très	tressaillir
			complétifs	trépasser	en tré	trépasser
ultraïtifs	ultra, outre	ultramontain			en ultra	ultramontain
					en outre	outrémer

En regardant les constructions prépositives, nous observons qu'elle correspondent à ce que la lexicologie moderne appelle les « mots dérivés ». Nous pouvons constater que ces constructions incorporent les préfixes liés aussi bien que les prépositions libres, ce qui correspond parfaitement à la théorie lexicologique moderne.

Dans son ouvrage, Butet définit pour chaque genre le contenu sémantique des prépositions représentant les termes constant correspondants. Or, à la différence des constructions radicales, ce n'est pas la sémantique qui donne la dénomination du genre. Ici, la dénomination est dérivée directement à partir de la préposition par l'ajout du suffixe -itif.

6.3 Les constructions postpositives

Les constructions postpositives sont les constructions considérées au niveau des suffixes, appelées désinences par Butet, et des terminaisons:

Une construction postpositive est une opération lexicale par laquelle on unit une ou plusieurs *désinences* ou *terminaisons* avec un radical et dont il résulte un mot en fonction de telle ou telle *partie d'oraison*. (Butet 1801: 124)

Remarquons que Butet fait ici une distinction entre les désinences et les terminaisons, une distinction très importante et, comme nous l'avons dit en parlant de Beauzée, pas toujours

respectée au XVIII^e siècle. La différence entre la terminaison et la désinence est définie par Butet de manière suivante:

Lorsque les parties finales sont tellement accidentelles, qu'elles ne sont regardées que comme les nuances d'un seul et même mot, elles sont dites *terminaisons*. Exemple, *a, æ, am* sont des terminaisons, parce que *musa, musæ, musam* sont trois modifications d'un même *nom*.

Quand des parties finales, quoique accessoires dans leurs constructions avec des significatifs, forment des mots distincts et modifiés par la valeur de chacune d'elles, elles sont dites *désinences*; *al, aire, ique, eux*, sont des désinences, parce que *numéral, numéraire, numérique, nombreux*, qui ont le même significatif, sont des mots distincts. (Butet 1801: 125)

La distinction entre la terminaison et la désinence permet à Butet de reconnaître deux types de constructions postpositives. Le premier est caractérisé par la variation des terminaisons, c'est-à-dire par la flexion:

Les parties d'oraison susceptibles des différentes terminaisons qui leur font remplir telles ou telles fonctions dans le discours, sont dites *déclinables*, et les constructions postpositives, par lesquelles elles passent sous ces diverses formes, sont dites *déclinaisons*, d'où les déclinaisons sont *nominales* ou *verbales* [...], quand le mot qu'on décline, ou que l'on fait passer par les terminaisons qui lui sont propres, est *nom* ou *verbe*, &c. (Butet 1801: 125)

Les déclinaisons nominales et verbales se regroupent selon les modèles morphologiques auxquels elles correspondent dans des groupes plus générales, dites *conjugaisons*:

Tous les noms où les verbes qui sont susceptibles d'être déclinés de la même manière, forment des collections de mots soumis aux mêmes variations, marchant en quelque sorte *ensemble* sous un même *joug*, d'où les *conjugaisons* nominales ou verbales. (Butet 1801: 127)

Pourtant, même si Butet inclut les déclinaisons dans son système de lexicologie et s'il leur attribue aussi une structure hiérarchique, son intérêt porte surtout sur les constructions postpositives formées à l'aide des désinences:

En ne regardant plus les constructions postpositives comme de simples modifications d'un même mot, mais comme des moyens de former des mots différents, on les appelle plus particulièrement *constructions désinencielles*. (Butet 1801: 131)

De même que pour les constructions prépositives, Butet reconnaît que les constructions postpositives ont un caractère différent que les constructions radicales, quoiqu'elles occupent la même place dans son système. Les désinences n'ont qu'une valeur sémantique accessoire; selon Butet, elles se sont développées par la dégradation phonologique des racines:

Il est plus que probable que ces constructions désinencielles sont été primitivement des constructions radicales; c'est-à-dire que les *désinences* sont de véritables *racines* dégradées. Les polynomes, exposés à tous les chocs de la prononciation par leurs dernier *termes*, auront dû subir entr'eux d'énormes altérations, quand, dans leurs parties moyennes, ils n'en auront éprouvé que de légères atteintes: alors les racines en fonction finale n'auront plus eu de rapport léxique avec elles-mêmes en fonction médiale. Forcées de rester dans le mode de composition où elle auront été dépouillées de leur forme primitive, elles n'auront plus été habiles qu'à ces sortes de fonctions, et auront donné lieu aux constructions du troisième ordre; leurs fonctions dogmatiques n'auront plus été que des nuances d'idées, senties seulement par la force de l'analogie; elles se seront dérobées aux regards de l'observateur qui, se perdant dans le dédale des altérations *convergentes* et *divergentes*, n'aura vu dans les *désinences* que des rimes *insignifiantes*, des terminaisons fortuitement modifiées par le caprice et consacrées par l'usage. (Butet 1801: 132)

Cette explication diachronique paraît plutôt étrange, surtout dans le contexte de la classification lexicologique de Butet qui est établie exclusivement sur le plan synchronique. A mon avis, Butet la propose afin de supporter le bien-fondé du contenu sémantique des

désinences, qui peut sembler moins évident que celui des racines et des prépositions.

Ce contenu sémantique lui permet de classer les constructions désinentielles en genres différents, divisés ensuite en sortes et en variétés d'après le même principe que c'était le cas pour les constructions radicales et prépositives :

La valeur d'une désinence est le caractère dogmatique d'un genre qui se divise en autant de sortes et sous-sortes, que la construction a d'acceptations différentes, et se distingue en autant de variétés et sous-variétés, que la désinence a subi d'altérations conservées par des produits réels. (Butet 1801: 133)

Les caractéristiques morphologiques des genres permettent de regrouper ceux-ci en classes, qui sont au nombre de six pour les constructions postpositives désinentielles. Les genres des différentes classes sont présentés dans les tableaux suivants :

CONSTRUCTIONS DÉSINENCIELLES I ^{ère} CLASSE: SIGNES DE RAPPORT DE GRANDEUR	
Première sous-classe : augmentatifs	n'existent pas en français
Deuxième sous-classe: diminutifs	divisés en nombreuses sections selon le suffixe

CONSTRUCTIONS DÉSINENCIELLES II ^e CLASSE: QUALIFICATIFS NOMINAUX						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Désinence	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
comparatifs	ior, ius	doctior				
superlatifs	imus, ima, imum	doctissimus	substantifs	généralissime	en issime	amplissime
			adjectifs	illustrissime	en ime	minime
					en ême	extrême
répletifs	eux	vineux	directs	vineux	en eux	vineux
			indirects	boiteux	en ose	morose
					en oux	jaloux
approximatifs	aud	nigaud	proprement dits	finaud	en aud	nigaud
			substantifs personnels	grimaud		
			nom d'objets	levraut	en aut	sourdaut
dégradatifs	âtre	jaunâtre				
attributifs	al, el	journal	adjectifs	amical	en al	journal
			substantifs personnels	général	en el	formel
			nom d'objets	hôpital	en ail	gouvernail
insessifs	ique, aque	monarchique	proprement dits	harmonique	en ique	monarchique
			personnels	fanatique	en che	manche
					en ge	sauvage

			objectifs	iambique	en aque	démoniaque
			abstractifs	logique	en aque	maniaque
					en ac	Cognac
exagératifs	esque, asque	grotesque			en esque	grotesque
					en asque	fantasque
habitatifs	anus, ana, anum	paysan	proprement dits	Américain	en an	paysan
			congrégatifs	vétéran		
			occupatifs	comédien	en ain	républicain
			collectifs numéraux	quinzaine	en en	Prussien
exortifs	inus, a, um	blondin	proprement dits	argentin	en in	blondin
			extractifs	Angevin		
			congrégatifs	Bernardin		
			occupatifs	médecin	autres	alternes
			locatifs	cuisine		
			diminutifs	gradin		
appellatifs	Victorine					
régionatifs	ois	villageois	proprement dits	Danois	en ois	villageois
			figurés	bourgeois		
			éloignés	sournois	en ais	Français

CONSTRUCTIONS DÉSIGNIFICATIVES						
III ^e CLASSE - CONSTRUCTIONS VERBALES						
Première sous-classe : verbes premiers			en terminaisons er, ir, oir, re			
Deuxième sous-classe : verbes secondaires						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Désinence	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
proprement dits	er, ir	seconder			en er	seconder
					en ir	blanchir
effectifs	iser	caractériser	base nominale	caractériser		
			base qualificatives	populariser		
inceptifs	escer, cir, ouir, oître, aître	paraître			en escer	acquiescer
					en cir	durcir
					en ouir	évanouir
					en oître	croître
				en aître	paraître	
consécutifs	supin+er	inspecter				

fréquentatifs	iter	visiter				
---------------	------	---------	--	--	--	--

CONSTRUCTIONS DÉSINENCIELLES IV ^e CLASSE – QUALIFICATIFS VERBAUX						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Désinence	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
énonciatifs verbaux	apocope du supin	malade	proprement dits	médiat	supin de la première conjugaison	immédiat
			noms personnels	soldat		
			noms d'objet	grenat	supin des autres conjugaisons	malade
			signes d'acte	attentat		
qualificatifs passifs	participe passé	chanté	proprement dits	puni	en é	chanté
			noms personnels	pendu	en i	fini
			noms d'objet	pâté		
			abstractifs	procédé	en u	tendu
			indéclinables	j'ai aimé	sans terminaison	fait
actifs présents	participe présent	lisant	proprement dits	lisant		
			noms personnels	correspondant		
			noms d'objet	montant		
			abstractifs	penchant		
			gérondifs	en monant		
énonciatifs présents	actifs présents latins	Occident	proprement dits	effervescent	en ent	Orient
			noms personnels	négligent	en ant	constant
			noms d'objet	récipient		
actifs futuritifs	n'existent pas en français					
passifs futuritifs	participe passif futur	offrande	proprement dits	révérend	en and, ande	offrande
			noms personnels	ordinand	en end, ende	dividende
			noms des choses	légende		
assuéfactifs	eur	acteur	proprement dits	coureur	à base supin	acteur
			occupatifs	graveur	à base impérative	buveur
			objectifs	moteur		
actifs apparatifs	oire	illusoire	proprement dits	illusoire		
			noms de lieux	observatoire		
			noms d'instruments	écritoire		
			abstractifs	monitoire		
actifs	if, ive	adjectif	proprement dits	démonstratif		

facultatifs			noms de choses	substantif		
passifs facultatifs	able, ible	faisable			en able	faisable
					en ible	lisible
dispositifs	ile	labile	actifs	agile	en ile	labile
			passifs	docile		
			noms d'instruments	outil	en le	frêle
			noms de lieux	Menil	en il	avril
adhésifs	ace, oce	vivace			en ace	vivace
					en oce	atroce
manifestatifs	ide	avide	idée d'action	avide	en ide	avide
			idée d'état	liquide	en de	tiède
actifs displicitifs	ard	bavard				
exercitifs	aire, ier	escalier	adjectifs	consulaire	en aire	consulaire
			substantifs personnels	actionnaire		
			objectifs	escalier	en ier	escalier
			locatifs	grenier		

CONSTRUCTIONS DÉSINENCIELLES						
V^e CLASSE – NOMS ABSTRAITS						
<i>GENRE</i>			<i>SORTES</i>		<i>VARIÉTÉS</i>	
<i>Nom</i>	<i>Désinence</i>	<i>Exemple</i>	<i>Nom</i>	<i>Exemple</i>	<i>Formation</i>	<i>Exemple</i>
abstractifs objectifs	ité	gravité	proprement dits	amabilité	en ité	gravité
			figurés	divinité	en été	pureté
					en té	bonté
abstractifs perceptifs	eur	ardeur	proprement dits	terreur	en eur	ardeur
			abstractifs	longueur	en our	amour
			objectifs	humeur		
abstractifs progressifs	itude, ume	platitude			en itude	platitude
					en ume	amertume
confusifs	is	hachis	actifs	hachis		
			énonciatifs	palis		
systématisifs	isme	néologisme				
opératifs	age	hommage	proprement dits	battage		
			lucratisifs	blanchissage		
			possessifs	hommage		

			objectifs	bocage		
modificatifs	ment	mouvement	noms modificatifs	mouvement		
			adverbes modificatifs	fortement		
noms actifs	ion	attention	proprement dits	attention	en ion	partition
			figurés	pension	en on	maison
noms infinitifs	infinitif du verbe	manger	proprement dits	manger		
			sens de circonstance	souper		
noms impératifs	impératif du verbe	frappe				
abstractifs absolutifs	ice, ise, ie, e	justice			en ice	justice
					en ise	sottise
					en ie	bonhomie
					en e	force
locatifs exercitifs	erie	imprimerie				
abstractifs réprobatifs	infinitif + ie	escroquerie				
abstractifs sociatifs	esse	faiblesse				
sécritifs	adjectifs pris substantivement	blanc				

CONSTRUCTIONS DÉSIGNIFICATIVES VI ^e CLASSE – NOMS CONCRETS						
GENRE			SORTES		VARIÉTÉS	
Nom	Désinence	Exemple	Nom	Exemple	Formation	Exemple
auxiliatifs de forme diminutive	acle, icle, able, ible	candélabre				
insertifs	aye, aie, et	oserai, tiller				
auxiliatifs	oir, oire	battoir	proprement dits	battoir		
			locatifs	réservoir		
augmentatifs péjoratifs	ace, as, asse, ache	gatelas			en ace	villace
					en as	gatelas
					en asse	paperasse
					en ache	ganache

En regardant les constructions postpositives, nous observons que de même que les constructions prépositives, elles correspondent à ce que la lexicologie moderne appelle les « mots dérivés »; dans le cas des constructions postpositives, il s'agit de la dérivation suffixale. Nous remarquons que Butet y incorpore aussi la conversion, c'est-à-dire le passage d'un mot d'une classe syntaxique à l'autre (voir les noms infinitifs, les noms impératifs et les sécrétifs). Plus que pour les autres constructions, les processus de la formation touchent ici les caractéristiques syntaxiques des mots, ce qui est tout à fait naturel. C'est déjà de Brosses qui a remarqué que tandis que les préfixes modifient surtout la sémantique des mots, c'est-à-dire la caractéristique intrinsèque dans le sens qu'elle ne concerne que le mot en question, les affixes ont le pouvoir de changer les propriétés syntaxiques, ou les propriétés extrinsèques qui affectent le rôle du mot dans la phrase:

L'accroissement antérieur comprend les compositions, les prépositions, &c. Le plus souvent il défigure une variété intrinsèque. L'accroissement postérieur comprend les déclinaison, les genres, les conjugaisons, &c. La variété qu'il désigne est le plus souvent extrinsèque. (Brosses 1765: II, 180)

Les dénominations des genres reflètent alors les caractéristiques sémantiques et syntaxiques en même temps, et elles sont dérivées à l'aide du suffixe -if.

7 Butet et la lexicologie moderne

Dans le chapitre précédent, quoique plutôt descriptif, nous avons mentionné quand-même certains aspects du travail de Butet en comparaison avec la théorie de la lexicologie moderne. Dans ce chapitre, je voudrais approfondir cette comparaison.

Comme l'oeuvre de référence pour la comparaison, j'ai pris le livre *Introduction à la lexicologie* d'Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet. Il s'agit d'un ouvrage sommaire, qui résume les théories lexicologiques modernes afin de les présenter aux étudiants de lettres et de linguistique au niveau licence et maîtrise. Il me semble le plus approprié à la comparaison avec l'ouvrage de Butet, car les deux textes sont destinés prioritairement à des fins didactiques, c'est-à-dire ils devraient être proches au niveau de la forme, ce qui rend la comparaison au niveau du contenu plus pertinente.

Tout d'abord, je voudrais souligner que je trouve une parallèle très étroite entre le texte de Butet et le manuel de lexicologie choisi. Il est frappant à quel point les théories de Butet correspondent aux théories modernes, surtout quand nous nous rendons compte qu'il était pratiquement le premier à les formuler de manière aussi systématique. Il y a surtout deux aspects de son oeuvre qui le rapprochent à la linguistique moderne desquels je voudrais parler: le point de vue synchronique et le développement de la morphologie.

L'étude synchronique est définie par Lehmann de manière suivante:

La description synchronique des structures morphologiques de lexique doit [...] se faire sans recours aux données diachroniques (datation, étymologie).

Cette description se fait selon deux directions principales. L'une cherche à segmenter les mots attestés pour établir la liste des **unités minimales** de sens (**morphèmes**, ou **éléments**) qui sont à la base du lexique. L'autre cherche à dégager les types morphologiques généraux qui structurent le lexique. (Lehmann 2008: 157)

En tenant compte de cette définition, nous devons constater que l'approche de Butet est synchronique en principe. Certes, nous y trouvons un aspect que l'on pourrait soupçonner d'être diachronique: il est donné par le fait que Butet étudie en même temps le lexique français et le lexique latin, le premier étant issu d'une grande partie du deuxième. Or, comme je l'ai déjà expliqué, cette approche est choisie par Butet plutôt pour permettre une étude plus générale des processus de la construction des mots que pour une étude diachronique de ceux-ci. Ici, Butet est certainement influencé par les théories de Condillac et des Idéologues qui considèrent le langage comme une structure universelle et donc aussi toute approche méthodologique envers le langage doit être générale. De toute façon, même la théorie moderne reconnaît que les différentes langues emploient les mêmes principes dans la formation de leurs mots, quoique les ouvrages lexicologiques illustrent ces principes plutôt sur une seule langue donnée. Dans ce sens, l'approche de Butet est un peu inhabituelle, mais elle est pourtant synchronique.

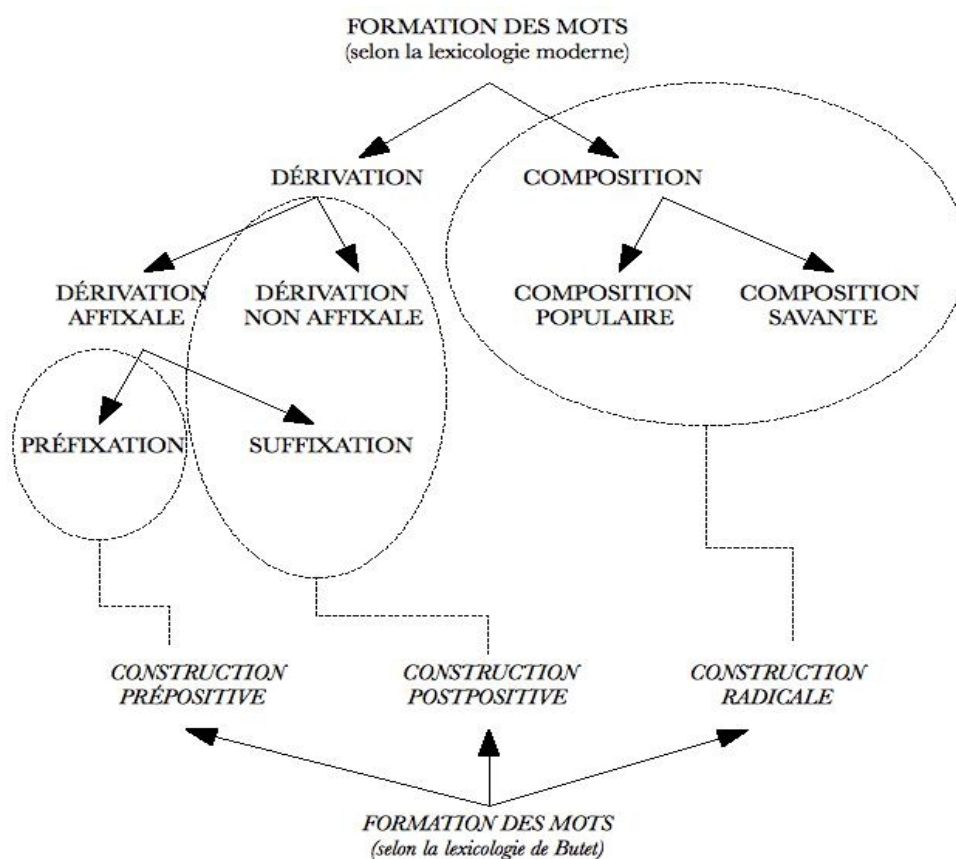
Butet refuse ouvertement de procurer des explications étymologiques dans son ouvrage, et dans la préface, il se moque même légèrement de celles-ci:

C'est par cette manie que les Etymologistes, portant toutes leurs forces vers la décomposition des mots qui résistaient le plus à l'Analyse, s'occupèrent par préférence de ces bâtards Léxiques munis de titres vagues qui peuvent les placer dans toutes les familles, de ces Barbaléxes résultant de l'union de signes de langues diverses, monstres exotiques qui ne produisent rien dans la langue où ils se glissent, et dans laquelle on les distingue, parce qu'ils y sont frappés au coin de leur stérilité. Ils négligèrent d'unir des membres nombreux d'une même famille, parce que leurs droits, trop simples et trop clairs, ne présentaient aucun exercice à l'érudition, et la détermination de ces éléments additionnels qui reviennent sans cesse dans la formation des mots, ne leur offrit aucun intérêt, parce qu'ils n'avaient aucun air celtique ou oriental. [...]

Je ne prétends pas cependant que des analyses de ce genre soient inutiles; mais il est des analyses importantes qu'il ne faut pas négliger pour celles-ci; il faut s'occuper, avant tout, de la détermination des mots faisant partie des grandes familles de la langue où ils se trouvent, afin de pouvoir jeter les fondemens d'un système de Lexicologie. (Butet 1801: xx)

Nous voyons ici clairement que la « détermination des mots faisant partie des grandes familles de la langue où ils se trouvent » est l'étude synchronique de la langue, car il s'agit de déterminer où les mots « se trouvent » à l'instant de l'étude et non d'imaginer comment ils y ont apparus. Pour faire ainsi, Butet procède dans les deux directions principales mentionnées par Lehmann: d'abord, il détermine les unités minimales du sens et ensuite il cherche à les classer dans une structure. Cette structure n'est pas tout à fait la même que celle proposée par la lexicologie moderne, précisons alors maintenant la différence qu'il y a entre les deux.

Nous avons déjà mentionné brièvement cette différence dans les chapitres sur les constructions lexicologiques. Il s'agit du fait que tandis que la lexicologie moderne distingue entre la composition et la dérivation, Butet traite les deux de manière similaire, en leur accordant le même nom de construction et en les rangeant au même niveau dans son système. La construction radicale correspond ensuite à la composition, où, comme nous l'avons déjà vu, Butet ne distingue pas entre la composition savante et populaire. La construction prépositive correspond à la dérivation au moyen des préfixes, et la construction postpositive incorpore en même temps la dérivation au moyen des suffixes et à la dérivation sans affixes. De manière schématique, nous pouvons visualiser les deux approches de manière suivante:



Le diagramme nous montre que quoiqu'il y ait une différence hiérarchique entre la lexicologie moderne et la lexicologie de Butet, la structure principale est très similaire. Les deux

approches distinguent en principe les mêmes catégories, elles ne diffèrent que par la manière de les arranger.

Une autre différence que nous pouvons remarquer entre la lexicologie moderne et la lexicologie de Butet, mais qui est plus difficilement caractérisable, c'est le poids accordé au plan sémantique et au plan morphologique de la formation des mots. La lexicologie de Butet paraît être plus basée sur la sémantique, car le niveau hiérarchique auquel Butet accorde le plus d'attention est le genre, défini par son contenu sémantique. Le soin avec lequel il élabore la nomenclature des genres fondés sur le contenu sémantique, l'insistance avec laquelle il accorde ce contenu sémantique aux affixes, tout donne la priorité aux considérations sur le sens des mots et de leur parties. Bien sûr, ces considérations sont complétées aussi par les considérations morphologiques qui sont reflétées par les classes, supérieures aux genres. Or, d'après la description que Butet donne de son système, nous savons que la distinction en classes est précédée dans son analyse par la distinction en genres, ce qui fait impression de la priorité de la sémantique, mentionnée ci-dessus.

De l'autre côté, la lexicologie moderne semble donner la priorité à la morphologie. Lorsqu'on trouve un classement lexicologique moderne, il est d'habitude fait selon « la classe syntaxique du dérivé, la classe syntaxique de la base, le procédé (suffixation, préfixation, conversion) » (Lehmann 2008: 198). Auxiliairement, il est complété par les explications concernant le contenu sémantique des affixes.

Cette différence entre la lexicologie de Butet et la lexicologie moderne ne paraît pas être si fondamentale, car de nouveau, les deux approches reposent sur les mêmes principes – la morphologie et la sémantique – elles ne diffèrent qu'en degré d'importance qu'elles accordent à ces principes respectivement. Pourtant, il est intéressant de chercher la raison de cette différence.

Si Butet n'accorde pas une importance si grande à la morphologie, il le fait pour deux raisons. Premièrement, comme un des représentants du courant philosophique des Idéologues, il lui semble logique de considérer le lexique du point de vue sémantique, c'est-à-dire du point de vue des idées. Ce sont les idées et leurs combinaisons que l'Idéologie a pour but d'étudier, et l'étude des mots que ces idées représentent n'est qu'un effet secondaire de l'étude de celles-ci. Comme Condillac nous le dit, le langage est la représentation directe de la pensée et donc il suffit de trouver un système des idées pour établir aussi un système des mots. La priorité de l'approche sémantique paraît donc être bien justifiée théoriquement.

Deuxièmement, il y a encore une raison plus pratique qui peut expliquer pourquoi Butet choisit d'abord l'approche sémantique. Comme nous l'avons vu dans le chapitre sur le contexte linguistique du XVIII^e siècle, à cette époque, la morphologie n'est pas encore une discipline bien déterminée. En effet, c'est justement Butet lui-même qui réussit à introduire et à définir de manière précise certains concepts qui étaient encore un peu confus chez Beauzée. Sa définition des préfixes, des suffixes et des radicaux (quoiqu'il les appelle prépositions, désinences et racines) est pratiquement la même que la lexicologie moderne propose. Aussi, sa distinction entre le suffixe et la terminaison est très importante. Or, Butet a réussi à donner ces définitions morphologiques en étudiant la sémantique des mots, plus précisément en cherchant les unités minimales porteuses du contenu sémantique. C'est pourquoi, d'après mon avis, on a le droit de dire que Butet a découvert d'une certaine façon les morphèmes, même s'il n'utilise pas ce terme. D'ailleurs, Brigitte Schlieben-Lange partage cette opinion:

Toute cette méthodologie bien élaborée peut se lire comme la découverte de ce qu'on appellera plus tard le *morphème*. Il s'agit sans aucun doute d'un procédé structuraliste qui part du caractère paradigmatique de la constitution des signes et d'une isomorphie de l'expression et du contenu si forte que la variété de l'expression devient allomorphe et la variété du contenu "sorte du genre" ou bien type de signification discursive. (Schlieben-Lange 1996: 229).

Cette découverte, si importante pour le développement de la linguistique moderne, a été

conditionnée par l'étude sémantique opérée par Butet. Et c'est la raison principale pour la priorité du plan sémantique dans son oeuvre: à travers la sémantique, Butet découvre la morphologie. La lexicologie moderne, qui avait déjà tous les outils morphologiques à sa disposition, n'a ensuite que renversé la perspective.

Il y a encore un trait de la lexicologie de Butet qui la diffère de la lexicologie moderne et qui est lié d'une part à cette perspective renversée et d'autre part à la différence du concept du signe linguistique du XVIII^e siècle et de celui de que nous reconnaissons aujourd'hui. C'est un trait qui est très marqué dans le système de Butet, quoiqu'il n'a pas vraiment une importance aussi grande que ses principes sous-jacents: il s'agit de la nomenclature que Butet désigne pour les genres des mots. Cette nomenclature n'a pas d'équivalent dans la lexicologie moderne, quoiqu'elle soit admirable pour l'invention que Butet montre en la créant. Une telle nomenclature n'est pas nécessaire de point de vue de la théorie moderne pour deux raisons.

D'abord, comme nous l'avons déjà dit, la lexicologie moderne porte moins d'attention au côté sémantique de la formation des mots, sur lequel la nomenclature de Butet est fondée. Ensuite, la lexicologie moderne n'a pas besoin de créer une telle nomenclature car elle n'est pas intéressée par la classification des mots proprement dite, mais seulement par les processus qui structurent le lexique. Ceci est lié au caractère du signe linguistique tel qu'il a été perçu au XVIII^e siècle et tel qu'il est perçu aujourd'hui. Comme nous l'avons expliqué, le signe linguistique défini au XVIII^e siècle comprend deux composantes matérielles, et ce qui est surtout important, c'est que le mot est considéré comme une entité matérielle, comme un son prononcé ou comme un texte écrit. Comme une entité matérielle, il est plus facilement comparable à d'autres entités matérielles, selon l'inspiration de Butet par exemple à des composés chimiques. Cette analogie résulte ensuite logiquement en création de la classification des mots, au moins dans la perspective de Butet, qui s'inspire étroitement des théories de Condillac.

Nous avons déjà dit en parlant de ces théories que Condillac envisage la classification comme le procédé naturel par lequel l'homme fait la connaissance du monde qui l'entoure. Or, si les mots sont considérés comme des entités matérielles, ils font partie du monde qui nous entoure et par conséquent, il faut les classer. De l'autre côté, la linguistique moderne, qui place le mot sur le plan purement psychologique, n'a pas besoin d'une telle classification, elle se contente d'étudier les principes structurants. Plus précisément dit, la lexicologie étudie les principes structurants pour pouvoir classer le lexique et elle utilise bien sûr un métalangage qui lui permet de décrire ces principes, mais elle ne ressent pas le besoin de nommer les classes résultantes.

Si la différence que nous venons de discuter est donnée par la différente façon de concevoir le signe linguistique, il est presque surprenant qu'elle ne soit plus importante. La notion du signe est un des concepts de base de la linguistique, pourtant, nous voyons que la différence entre la linguistique de Butet et la linguistique moderne représentée par l'existence et la non-existence de la nomenclature n'est pas vraiment essentielle pour la science lexicologique comme telle. Les principes que Butet découvre en créant sa nomenclature, c'est-à-dire les principes morpho-sémantiques du lexique, sont, comme nous l'avons déjà montré, essentiellement les mêmes que ceux que nous acceptons aujourd'hui. Ceci est donné par le fait que la méthodologie que Butet utilise pour ses études est presque identique à la méthodologie moderne.

Dans le manuel de Lehman, nous pouvons trouver la description suivante de la méthodologie lexicologique:

Les principes de l'analyse sont les suivants:

- chaque élément doit être employé plus d'une fois avec la même forme et le même sens; [...]
- la segmentation du mot doit se faire en totalité: il ne doit pas y avoir de « restes » non identifiés; [...]

L'application stricte de ces principes ne va pas sans difficultés.

- L'identité formelle des éléments n'est pas absolue: on admet des variantes graphiques ou à la fois graphiques et phoniques. [...]
- L'identité sémantique est parfois difficile à fixer; [...]
- L'analyse est parfois bloquée par un segment non identifié ou d'interprétation difficile [...]

(Lehmann 2008: 159)

Nous voyons que Butet respecte absolument les principes mentionnés par Lehmann. Son analyse minutieuse du lexique français lui a permis de trouver les groupes d'éléments employés systématiquement avec la même forme et le même sens. Sa distinction des mots réels et des mots hypothétiques prouve qu'il se rend compte de la nécessité d'effectuer l'analyse totale du mot en question, et c'est justement son invention des mots hypothétiques qui lui permet de contourner les problèmes des segments non identifiés. Son soin de fixer l'identité sémantique est incontestable, nous avons bien vu que c'est le plan sémantique qui est primordial pour lui. Et nous avons aussi constaté qu'il se rend compte des variantes graphiques et phoniques des morphèmes, qu'il représente comme les différentes variétés d'un même genre.

Le fait que Butet respecte les mêmes principes méthodologique que la lexicologie moderne prouve que son approche envers l'étude du lexique est très moderne. Quoiqu'il parte d'un concept de base différent et quoiqu'il doive s'élaborer lui-même des outils morphologiques, il arrive à des conclusions qui sont généralement acceptées de nos jours, ce qui prouve la qualité de son analyse.

8 Conclusion

Dans ce travail, j'ai analysé la *Lexicologie latine et française* de Pierre Roland François Butet, homme de science et philosophe du langage du XVIII^e siècle. Je l'ai présentée dans les contextes philosophique, scientifique et linguistique de son époque: j'ai discuté sa motivation, l'axe théorique de son ouvrage et aussi les résultats auxquels il est arrivé. Or, mon but était surtout de montrer à quel point ses recherches étaient originales et aussi à quel point les conclusions qu'il en a tirées étaient modernes, c'est-à-dire comparables aux théories linguistiques acceptées de nos jours.

J'ai tenu à souligner la situation plutôt difficile dans lequel Butet se trouvait lorsqu'il a entrepris son projet du système lexicologique. Il n'a pas pu s'appuyer sur une théorie linguistique proprement dite, il a dû partir du zéro et se définir lui-même les concepts de base de sa méthodologie, il a dû effectuer tout seul un travail immense sur le lexique. Déjà pour ces raisons-là, son oeuvre est vraiment admirable.

Je me suis bien gardée de cacher les points faibles que la lexicologie de Butet englobe et qui peuvent être gênant du point de vue de la linguistique moderne. En général, ils sont dus à des conceptions philosophiques différentes, mais rarement ils ont des conséquences essentielles. Les principes que Butet découvre en faisant ses analyses pourraient avoir leur place dans des manuels de lexicologie modernes, et en effet, on les y trouve souvent, quoique cachés sous des noms différents.

L'histoire a presque oublié le nom de Butet, ce qui est dommage à mon opinion. Pour moi personnellement, faire la connaissance de son oeuvre a signifié surtout découvrir à quel point nous sommes naïfs et prétentieux quand nous croyons à la supériorité des théories scientifiques récentes par rapport à celles qui ont été créées à l'aube de l'âge scientifique moderne, c'est-à-dire au XVIII^e siècle. Il nous faudrait peut-être plus de modestie pour reconnaître que nos progrès ne sont possible car parce que nous sommes hissés sur « les épaules des géants », parmi lesquels on peut classer, en lexicologie de même qu'en linguistique générale, Pierre Roland François Butet de la Sarthe.

Bibliographie

- Arnauld, A. et Lancelot, C. (1997). *Grammaire générale et raisonnée*. (Présentation de J. M. Mandosio). Paris : Editions Allia. (Oeuvre originale publiée en 1660).
- Arnauld, A. et Nicole, P. (1992). *La logique ou l'art de penser*. Paris: Gallimard. (Oeuvre originale publiée en 1662). Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Auroux, S. (1973). *L'encyclopédie, « grammaire » et « langue » au XVIII^e siècle*. Paris : Maison Mame.
- Auroux, S. (1979). *La sémiotique des encyclopédistes*. Paris : Payot.
- Auroux, S., Deschamps, J. et Kouloughli, D. (2004). *La philosophie du langage*. Paris : PUF.
- Bertrand, A. (2002). Le langage naturel. *Condillac, l'origine du langage*. Paris : PUF.
- Bourquin, J. (1980). *La dérivation suffixale (théorisation et enseignement) au XIX^e siècle*. Lille: Atelier reproduction des thèses, Université de Lille III.
- Brosses, Ch. de (1765). *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*. Paris: Saillant. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Brunot, F. (1966). *Histoire de la langue française, tome 6: Le XVIII^e siècle*. Paris: Armand Collin.
- Butet, P. R. F. (1801). *Léxicologie latine et française*. Paris: Crapelet. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Cabanis, P. J. G. (1805). *Rapport du physique et du moral de l'homme*. Paris: Crapelet. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Chevalier, J. (1961). *Histoire de la pensée, tome 3: La pensée moderne de Descartes à Kant*. Paris : Flammarion.
- Chomsky, N. (1966). *Cartesian Linguistics*. New York: Harper & Row.
- Condillac, E. B. de (1753). *La Logique ou les premiers développemens de l'art de penser*. Paris : L'Esprit et Debure, Libraires. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Condillac, E. B. de (1799). *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues, avec leur application particulière à la langue française*. Paris : A. J. Dugour, Libraire. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Descartes, R. (1885). *Principes de la philosophie, première partie*. (Traduction française de Picot, édition par J. Holy). Paris : Imprimerie et librairie classiques. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>. (Oeuvre originale publiée en 1664).
- Descartes, R. (1966). *Discours de la méthode*. Paris : Garnier-Flammarion. (Oeuvre originale publiée en 1637).

- Dougnac, F. (1982). La néologie. In *HEL 1982, vol. 4, fasc. I: Les idéologues et les sciences du langage*.
- Duras, M. (Dir. de publication) (1957). Encyclopédie de la Pléiade: *Histoire de la science*. Librairie Gallimard.
- Dumas, J.-L. (1990). *Histoire de la pensée, tome 2: Renaissance et siècle des Lumières*. Paris: Tallandier.
- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts et des métiers*. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Lavoisier, A. (1864a). *Oeuvres de Lavoisier, tomme I: Traité élémentaire de chimie*. Paris : Imprimerie impériale. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Lavoisier, A. (1864b). Mémoire sur la nécessité de réformer et de perfectionner la nomenclature de la chimie. *Oeuvres de Lavoisier, tomme VI: Mémoires de Lavoisier*. Paris : Imprimerie impériale. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Locke, J. (1947). *An Essay Concerning Human Understanding*. (Abrégé et édité par R. Wilburn). Londres: J.M.Dent & Sons. (Oeuvre originale publiée en 1690).
- Mercier, L. S. (1801). *Néologie, ou vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*. Paris: Moussard. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Ricke, U. (1978). *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières*. Publications de l'Université de Lille III.
- Rivaud, A. (1962). *Histoire de la philosophie, tome IV : Philosophie française et philosophie anglaise de 1700 à 1830*. Paris : PUF.
- Saussure, F. de (1969). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Séguin, J.-P. (1972). *La langue française au XVIII^e siècle*. Paris: Bordas.
- Schlieben-Lange B. (1996). *Idéologie, révolution et uniformité de la langue*. Liège: Mardaga.
- Swiggers, P. (1986). *Grammaire et théorie du langage au 18^e siècle: « Mot », « Temps » et « Mode » dans l'encyclopédie méthodique*. Presses Universitaires de Lille.
- Tracy, D. de (1804) *Elémens d'idéologie, tome I: Idéologie*. Paris: Courcelier. Texte numérisé, disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.
- Tracy, D. de (1803) *Elémens d'idéologie, tome II: Grammaire*. Paris: Courcelier. Texte numérisé, disponible sur <http://gallica.bnf.fr>.